

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU PANEL LÉMANIQUE

Vague 2 « Consommation - Climat »

À l'attention des Cantons de Genève et de Vaud

Mai 2024



IMPRESSUM

Comité de pilotage des études

DDC – Genève : Justine de Bodinat, Damien Gummy
DGE – Vaud : Arnaud Brulé
OCDC – Vaud : Tali Nyffeler-Sadras, Sofia Currit
Ville de Lausanne : Denis Bochatay
EPFL : Prof. Dr. Claudia R. Binder

Auteurs

Prof. Dr. Claudia R. Binder	Professeur associé HERUS EPFL
Dr. Matthias Heinrich	Chercheur postdoctoral HERUS EPFL
Simón Ladino Cano	Chercheur doctoral HERUS EPFL
Dr. Ralph Hansmann	Collaborateur scientifique ETH

Renseignements

Dr. Matthias Heinrich, matthias.heinrich@epfl.ch
Simón Ladino Cano, simon.ladinocano@epfl.ch
Prof. Dr. Claudia R. Binder, claudia.binder@epfl.ch

École Polytechnique Fédérale de Lausanne
Faculté de L'Environnement Naturel, Architectural et Construit

Remerciements

Nous remercions les équipes de FORS et du laboratoire LASUR de l'EPFL, et particulièrement Alexis Gummy et Florian Masse. Leurs contributions à la production des données, au calcul du redressement et leur travail cartographique ont été très utiles pour la production du rapport.

Le rapport reflète le point de vue des auteurs. Ce dernier ne correspond pas nécessairement à celui des commanditaires.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU PANEL LÉMANIQUE

Vague 2 « Consommation - Climat »

TABLE DES MATIERES

1. LE PANEL LEMANIQUE	5
1.1. CONTEXTE.....	5
1.2. ORGANISATION GENERALE DU PROJET	5
1.3. ENQUETES SUR LA CONSOMMATION ET LE CLIMAT	6
1.4. PLAN D'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE	7
1.5. PLAN D'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE	7
1.5.1. <i>Intérêt du redressement</i>	7
1.5.2. <i>Méthode de redressement</i>	8
1.6. OBJET DU RAPPORT	10
2. LES INDICATEURS	12
2.1. MENAGES, LOGEMENTS ET CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	12
2.1.1. <i>Caractéristiques des ménages et des logements</i>	12
2.1.2. <i>Changements intervenus entre les deux vagues</i>	19
2.1.3. <i>Consommations énergétiques domestiques</i>	20
2.2. OPINION ET REPRESENTATIONS.....	35
2.2.1. <i>Protection de l'environnement</i>	35
2.2.2. <i>Rôle des décideurs et des médias</i>	37
2.2.3. <i>Changements de comportement</i>	39
2.2.4. <i>Préférences électorales</i>	42
2.3. ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES	44
2.3.1. <i>Équipement électroménager</i>	44
2.3.2. <i>Appareils numériques</i>	48
2.4. COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION	53
2.4.1. <i>Achats de vêtements</i>	53
2.4.2. <i>Achats de meubles</i>	56
2.4.3. <i>Achat divers</i>	60
2.5. ALIMENTATION	63
2.5.1. <i>Habitudes alimentaires</i>	63
2.5.2. <i>Intentions de changement dans le régime alimentaire</i>	73
2.5.3. <i>Opinions sur l'alimentation</i>	77
2. CONCLUSIONS	81
LISTE DES FIGURES	84
LISTE DES TABLEAUX.....	87

1. Le Panel Lémanique

1.1. Contexte

Face au réchauffement climatique, les collectivités locales, et en particulier les cantons de Genève et de Vaud, doivent développer des politiques publiques visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre, et à adapter leurs territoires à ses conséquences.

Les solutions existantes reposent en partie sur l'amélioration de l'efficacité énergétique qui se décline, par exemple, par la rénovation énergétique des bâtiments, le remplacement des appareils électriques inefficaces et le remplacement des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies fossiles. Toutefois, la transformation des modes de vie actuels est essentielle pour atteindre ces objectifs publics. Celle-ci implique des changements de comportements notamment dans les domaines de la mobilité, de la consommation de biens et de services, et des pratiques d'alimentation, de loisirs, de chauffage dans l'espace domestique.

Pour construire une connaissance opérationnelle et soutenir une recherche avancée sur la compréhension des phénomènes de transition, la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPFL a lancé une enquête de panel prévue sur une durée de 5 ans et qui a démarré en 2022. Celle-ci a pour but de mesurer l'évolution des comportements, des usages et des opinions des individus de façon longitudinale. A rebours de la majorité des enquêtes sur ces sujets, l'échantillon est donc pérenne dans le temps et a été constitué de manière à permettre de calculer des indicateurs statistiques fiables pour la population de l'Arc Lémanique. Il est à noter que ce projet s'inscrit dans le déploiement du cluster de recherche ENAC « Sustainable Territories » et fournit une infrastructure de recherche que l'ENAC met au service de ses laboratoires en vue de développer des recherches interdisciplinaires.

Le périmètre du panel couvre l'ensemble de l'Arc Lémanique, c'est-à-dire les cantons de Genève et de Vaud, une partie des cantons de Fribourg et du Valais, le Pays de Gex, le Chablais et le Genevois français. Ce périmètre a été établi en tenant compte des échanges entre les communes de résidence et les communes attractives notamment en termes de flux de personnes et de biens.

1.2. Organisation générale du projet

À partir d'un premier tirage initial, les répondant.e.s du Panel sont sollicité.e.s à intervalles réguliers pour différentes enquêtes prévues sur une durée prévue de 5 ans. La taille de l'échantillon initial anticipe le phénomène d'attrition au fil du temps pour que les données de la dernière enquête garantissent un effectif suffisant pour chacune des catégories de la typologie territoriale. Les données issues des enquêtes du Panel Lémanique seront mises à disposition de la communauté scientifique et des partenaires du projet « Urban and Territorial Data Platform » développée à l'ENAC.

Les enquêtes structurantes et thématiques prévues chaque année sont les suivantes :

- 2022 : mobilité
- 2023 : consommation - climat
- 2024 : mobilité
- 2025 : consommation – climat
- 2026 : mobilité

Des enquêtes complémentaires sont réalisées en fonction des propositions ou des besoins des partenaires, à l'image de l'enquête menée lors du printemps 2023 qui prend la forme d'un suivi GPS complémentaire à l'enquête mobilité 2022.

1.3. Enquêtes sur la consommation et le climat

Deux vagues d'enquête portent sur la thématique « Consommation – Climat » et visent à fournir des éléments relatifs aux modes de consommation de la vie quotidienne. La récolte de ces données au travers du Panel lémanique doit servir à :

- **Comprendre ce qu'il faut changer** : Enrichir et améliorer les connaissances concernant les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre des territoires partenaires ;
- **Comprendre les dynamiques de changement** : Suivre l'évolution des comportements des habitants ;
- **Identifier les leviers individuels** et les réponses que les pouvoirs publics pourraient activer pour permettre une transformation des pratiques de consommation.

Après le traitement des données de l'ensemble des vagues d'enquête du volet « climat », les partenaires pourront mettre en place des mesures d'accompagnement au changement, et instaurer des changements par étape dans les infrastructures, les équipements et les offres de services. Le volet englobe notamment les thématiques de la rénovation, de l'adoption du photovoltaïque, des véhicules électriques et des pompes à chaleur.

Pour atteindre ces objectifs, l'enquête adopte une perspective basée sur deux types de variables, à savoir des « stocks » et des « flux » :

- Les **flux** générés par les ménages sont par exemple les comportements d'achat passés et les intentions d'acquisition (actions passées et à venir)
- Les **stocks** possédés par les ménages, sont par exemple les équipements domestiques possédés, la taille et la qualité thermique des logements.

L'idée sous-jacente est de dépasser la simple comptabilité carbone qui permet de quantifier l'impact de gestes, et de développer une compréhension dynamique des ménages et de leurs pratiques. Celle-ci permettra d'identifier des possibilités d'action en faveur de la réduction de des émissions de GES. En ce qui concerne les leviers, les questions ciblées portent sur les trois domaines d'action identifiés par l'ONU, soit la sobriété, le changement de pratiques, et l'amélioration technologique.

Deux enquêtes auront lieu entre 2023 et 2027 et pour chacune d'entre-elles des thèmes spécifiques sont ciblés.

La première enquête, dont les résultats sont présentés dans ce rapport, recense les données de stock et de flux sur les thématiques du logement, des équipements domestiques, de la consommation alimentaire et de la consommation de vêtements, d'appareils électroniques et de meubles.

La deuxième enquête pourra reprendre des thématiques traitées dans la première, en particulier sur la rénovation des bâtiments, et s'intéressera aussi aux thématiques de l'adoption de technologies, la réutilisation, le partage et de la réparation des équipements.

Aussi, outre la quantification et la qualification des flux et stocks des ménages, chacune des enquêtes caractérise les ménages, les logements et les individus (ou leur évolution) afin de permettre une compréhension située des pratiques et de leurs changements.

1.4. Plan d'étude et échantillonnage

La construction de l'enquête, la collecte des données et leur analyse ont été réalisés conjointement par les équipes des laboratoires HERUS et LASUR de l'EPFL et par l'équipe FORS (Fondation suisse pour la Recherche en Sciences sociales) de l'Université de Lausanne.

Pour la première enquête, 48 000 invitations avaient été envoyées par courrier afin de constituer l'échantillon désiré et 10 202 individus avaient fourni des réponses suffisantes permettant de redresser l'échantillon.

Pour cette deuxième vague, 11 154 individus ont été sollicités et l'enquête a été également réalisée selon un format digital (online) avec un module web disponible sur un site dédié. 5 534 réponses ont été collectées lors de la seconde vague du Panel Lémanique. 5 229 des répondant.e.s ont répondu à au moins 95% de réponses.

4 749 individus ont répondu à l'ensemble des questions nécessaires au redressement de l'échantillon afin garantir la représentativité des indicateurs présentés. Ce rapport présente un ensemble de statistiques descriptives sur cet échantillon.

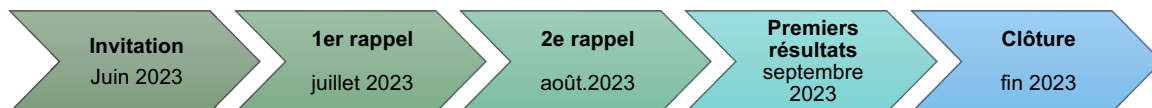


Figure 1 : Etapes clés de la réalisation de l'enquête menée dans le cadre de la vague 2. Source : FORS

1.5. Plan d'étude et échantillonnage

1.5.1. Intérêt du redressement

La production de chiffres et d'analyse à partir de d'un échantillon ne peut se faire que si celui-ci présente des caractéristiques fidèles à la population étudiée soit dans ce cas les populations vivant dans les huit périmètres identifiés lors de la première vague en collaboration avec les cantons :

- Canton de Vaud
- Canton de Genève
- Agglomération Grand Genève
- Agglomération PALM
- Agglomération AggloY
- Agglomération Mobul
- Agglomération Chablais
- Agglomération Rivelac

Ce rapport se concentre sur la présentation d'indicateurs statistiques pour le canton de Vaud, le canton de Genève et les communes françaises du Grand Genève. Une présentation des effectifs de l'échantillon de la vague 2 est donnée dans le *Tableau 1* ci-dessous. Il est intéressant de noter que les écarts en proportions sont similaires à ceux qui avaient été observés pour la vague 1.

Tableau 1 : Effectifs et proportions dans l'échantillon de la vague 2 et de la population cible avant pondération. Source : Données de la vague 2 de l'enquête de panel – « Panel Lémanique » et OFS.

Cantons et départements	Echantillon - panel		Population cible		Ecart
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Proportion
Canton de Vaud	2414	50,8 %	805 534	40,3 %	10,5 %
Canton de Genève	896	18,9 %	506 343	25,4 %	-6,5 %
Fribourg	308	6,5 %	123 915	6,2 %	0,3 %
Valais	76	1,6 %	46 064	2,3 %	-0,6 %
Haute Savoie	806	17,0 %	395 378	19,8 %	-2,8 %
Ain	249	5,2 %	119 546	6,0 %	-0,8 %
Total	4749	100 %	1 996 780	100%	

1.5.2. Méthode de redressement

Le plan de redressement suivi pour cette deuxième vague est similaire au plan utilisé pour la première vague. Il se compose d'une double pondération : une première socio-économique et une seconde démographique.

La première pondération vise à corriger les déséquilibres observés entre l'échantillon et la population cible pour 4 variables socio-économiques : l'âge, le genre, le niveau de formation et l'activité professionnelle du répondant. Les comparaisons entre l'échantillon et la population cible sont faites pour en s'appuyant sur les données de l'INSEE¹ pour les communes françaises et de l'OCSTAT² et de Statistiques Vaud³ pour les communes suisses. L'échelle choisie pour la comparaison est la plus fine possible au regard des données disponibles de part et d'autre de la frontière. Les *Figure 2* et *Figure 3* permettent de visualiser les écarts observés entre l'échantillon et la population cible, pour les répondant.e.s vivant respectivement dans les communes suisses et françaises. De manière générale, les écarts observés sont similaires à ceux observés pour l'échantillon associé à la vague 1.

¹ Institut national de la statistique et des études économiques <https://www.insee.fr/fr/accueil>

² Office cantonal de la statistique (OCSTAT) <https://statistique.ge.ch/>

³ Statistiques Vaud <https://www.vd.ch/dfa/statistique-vaud>

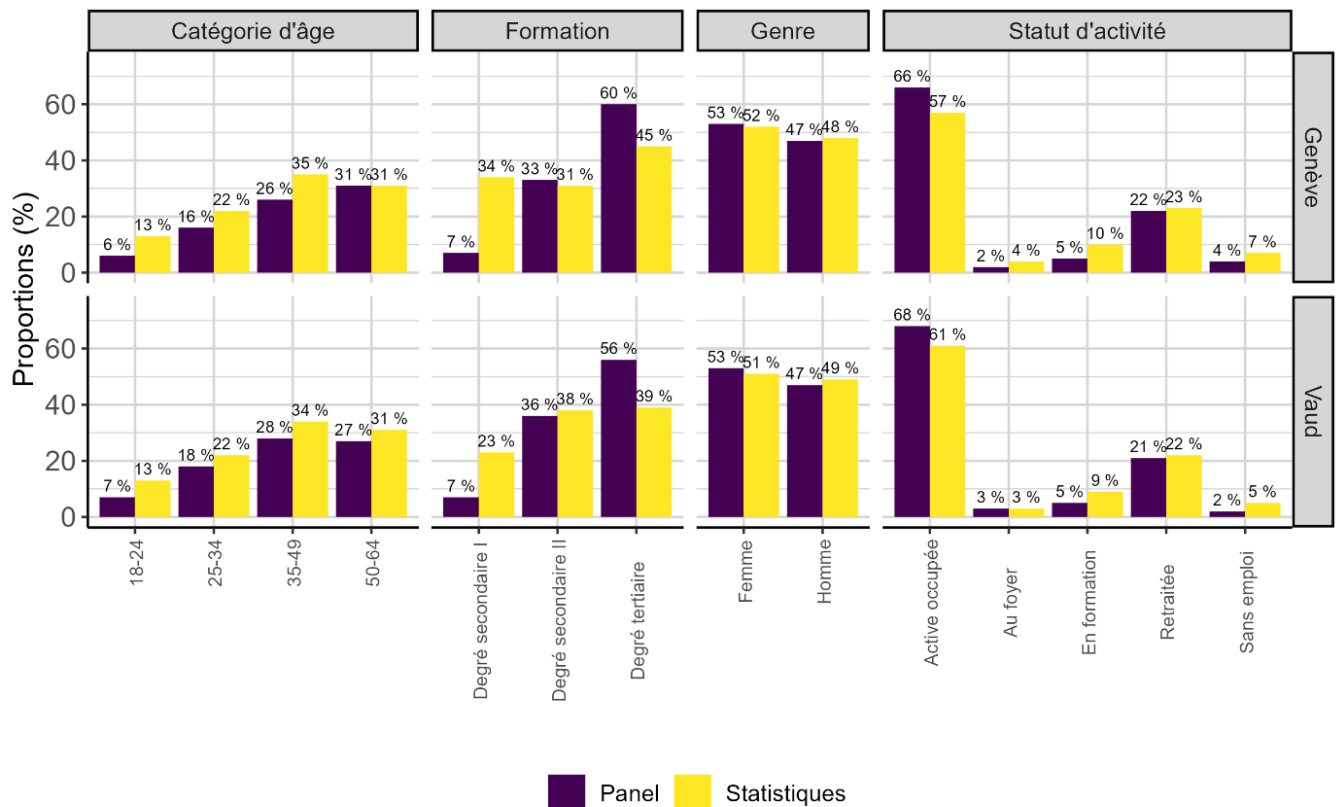


Figure 2 : Ecart principaux observés entre la population cible et l'échantillon. Source : Données de l'enquête et offices statistiques cantonaux.

En Suisse, les proportions calculées à partir de l'échantillon sont similaires à celles calculées par les offices cantonaux pour le genre et pour l'âge. Une sous-représentation de la catégorie d'âge 18-24 ans est cependant à noter et est plus marquée que lors de la vague 1 de l'enquête. Aussi, un écart significatif est observé pour les variables modélisant le niveau de formation et le statut d'emploi. En particulier, les personnes à haut niveau de diplôme y sont largement sur-représentées dans les deux cantons, alors que les personnes sans emploi et en formation y sont sous-représentées.

Concernant les répondant.e.s français.es, l'échantillon est fortement biaisé selon les quatre variables retenues. En particulier, les femmes sont largement sous-représentées. De même que dans l'échantillon suisse, les personnes non diplômées, jeunes, au foyer, en formation ou sans emploi sont sous représentées dans l'échantillon. En particulier les personnes ayant un niveau de formation supérieur au BAC+5 et les personnes retraitées sont largement sur-représentées dans l'échantillon.

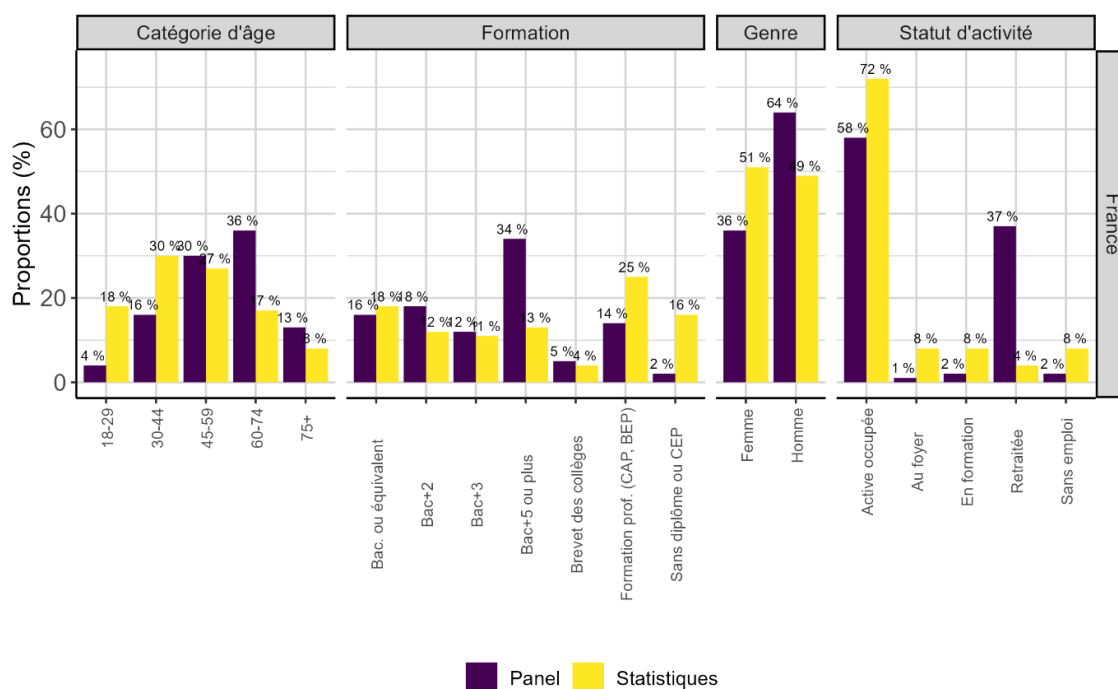


Figure 3: Ecart principal observé entre la population cible et l'échantillon pour les répondant.e.s vivant dans une commune française du Grand Genève. Source : Données de l'enquête et de l'INSEE

L'observation de ces écarts justifie le calcul d'un poids permettant le calcul d'indicateurs à partir d'une population dite alors « redressée ». En effet, sans celle-ci on comprend que le calcul de proportions et de moyennes à partir de l'échantillon sur des données traitant, par exemple, d'opinions relatives à la protection de l'environnement, des pratiques de consommation ou des intentions de rénovations pourraient être biaisées.

La pondération démographique a de son côté pour objectif de garantir une représentativité spatiale dans chacun des périmètres retenus. Cette pondération se construit à l'échelle des communes en y vérifiant la proportion de répondant.e.s afin de la comparer au poids respectif de ces communes dans les cantons ou les agglomérations dont elles font partie.

Le redressement résulte de la multiplication du poids socioéconomique et du poids démographique. Dans la mesure où certaines communes sont particulièrement sur- ou sous-représentées pour certaines agglomérations, la valeur des poids peut à quelques occasions devenir extrêmes, raison pour laquelle ces derniers ont été restreints aux valeurs des centiles extrêmes (1% : 0.08 ; 99% : 5.8).

1.6. Objet du rapport

Ce rapport décrit la méthode et les principaux résultats tirés des réponses à la deuxième enquête portant sur la thématique « Consommation – Climat ». Les données recueillies permettent de caractériser les « stocks » et les « flux » au sein du panel pour les trois thématiques suivantes :

- Efficacité énergétique dans les logements
- Comportements de consommation
- Comportements alimentaires

Plus particulièrement, l'enquête fournit dans ces domaines des informations sur les comportements, les équipements, le logement, les attitudes des individus, les opinions et les intentions de changement. L'analyse approfondie des données des deux enquêtes, en lien avec l'évolution du contexte local (politique, réglementaire) permettra de rendre compte des facteurs explicatifs des changements.

A l'issue de la collecte des données de la vague 2, ce rapport présente une série d'indicateurs organisés selon les cinq sections de l'enquête. Aussi, si ces travaux préliminaires n'effectuent aucun croisement entre les variables, nous avons choisi d'introduire une différenciation spatiale des répondant.e.s selon la densité urbaine de leur commune de résidence. Il s'agit ainsi d'introduire quelques éléments d'analyse du lien entre les zones urbaines et les pratiques, les comportements ou encore les opinions des ménages sur les trois thématiques citées ci-dessus. Les communes se découpent selon une typologie territoriale en 3 niveaux :

- Les communes rurales
- Les communes intermédiaires
- Les communes urbaines

Une carte représentant la typologie des communes du panel est donnée à la *Figure 4*. Cette typologie a été construite à partir des typologies suivantes :

- La typologie urbain-rural 2012 pour les communes suisses (OFS)
- La grille communale de densité à 3 niveaux pour les communes françaises (INSEE)

Le choix de présentation ne signifie pas que d'autres caractéristiques socioéconomiques (genre, revenus, etc.) ou spatiales (distances, etc.) sont indépendantes de ces indicateurs, mais ils feront l'objets de travaux ultérieurs.

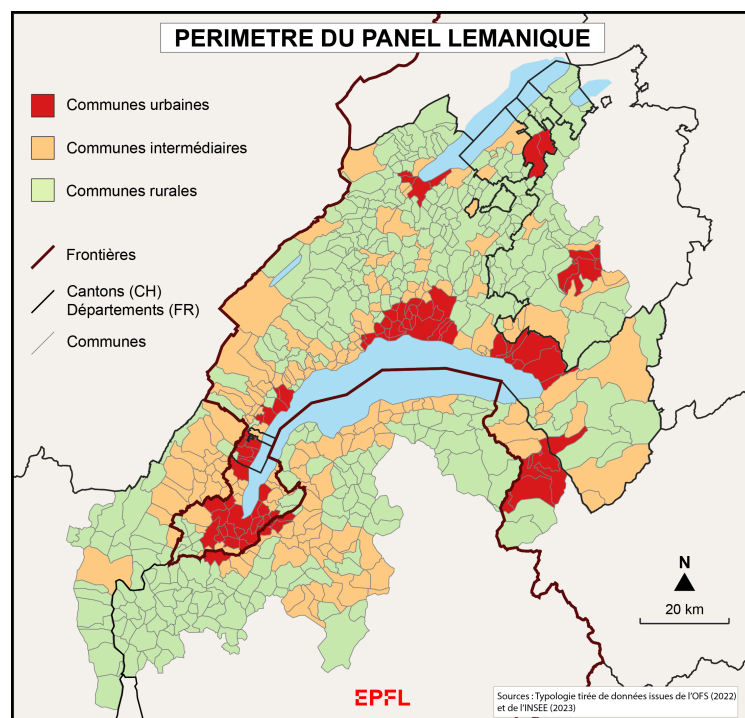


Figure 4: Carte représentant le périmètre du panel. La typologie des communes permet de différencier les zones géographiques selon la densité urbaine. Source : Cartographie (LASUR) – Données tirées de l'OFS et de l'INSEE.

2. Les indicateurs

Dans la suite du rapport, nous présentons successivement des indicateurs décrivant les opinions, les équipements, les comportements, les intentions, les pratiques des répondant.e.s sur les thématiques d'intérêt de l'enquête. Chacun des indicateurs est calculé en tenant compte du nombre le plus élevé possible de répondant.e.s à l'enquête, en fonction des filtres et des non-réponses.

2.1. Ménages, logements et consommations énergétiques

Les caractéristiques socio-démographiques des ménages et les caractéristiques physiques des logements sont des composantes essentielles pour décrire et comprendre les pratiques des ménages. Les enquêtes de panel sont à ce titre très intéressantes car elles permettent d'observer simultanément les mutations des pratiques et les changements des individus, des ménages et des situations d'habitation. Pour cette seconde vague d'enquête, le choix a été fait d'interroger uniquement les répondant.e.s sur les changements intervenus lors de la dernière année. Pour permettre une lecture linéaire du rapport, nous reprenons une série d'indicateurs de la première vague et nous introduisons ensuite les changements décrits dans la seconde vague. Une dernière section est dédiée la performance énergétique des logements.

2.1.1. Caractéristiques des ménages et des logements

L'objectif de cette section est d'obtenir un état des lieux des ménages qui composaient le panel au début de l'enquête, pour mettre en perspective les changements qui sont intervenus.

2.1.1.1. Distribution géographique

Les communes de résidences sont classées entre trois types de communes : rurales, intermédiaires et urbaines (Figure 5). L'échantillon redressé est composé principalement de répondant.e.s vivant en zone urbaine (60,1%) et intermédiaire (26,3%). En particulier, les répondant.e.s vivant dans le canton de Genève vivent quasiment exclusivement en zone urbaine, alors que les répondant.e.s français sont plus largement résidents en zone intermédiaire. Aussi, l'analyse des effectifs montre que les effectifs de population rurales dans le canton de Genève sont trop faibles pour fournir des résultats statistiquement significatifs ce qui nous a conduit à ne pas indiquer les résultats des calculs pour ce sous-groupe dans ce rapport.

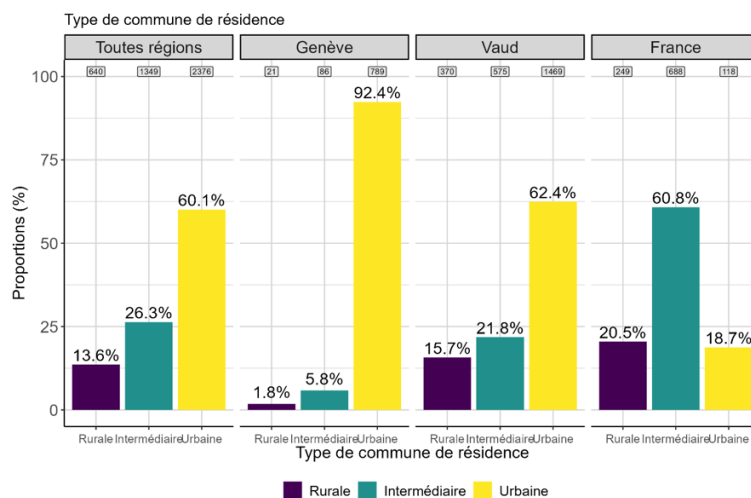


Figure 5 : Répartition des répondant.e.s selon la typologie des communes. Les effectifs réels sont renseignés dans les encadrés gris. Les proportions sont calculées à partir des effectifs redressés. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

2.1.1.2. Caractéristiques des ménages : Composition, emploi et revenus

Pour rappel, la vague 1 avait permis de voir que le panel comprend un grand nombre de ménages familiaux avec de Genève, Canton de Vaud) mais est liée statistiquement au type de commune (Figure 6). En particulier, les personnes âgées entre 45 et 59 ans sont proportionnellement plus nombreuses dans les communes intermédiaires et rurales. Cette tendance est probablement liée à la mobilité résidentielle des ménages, déclenchée par l'arrivée des enfants dans le foyer.

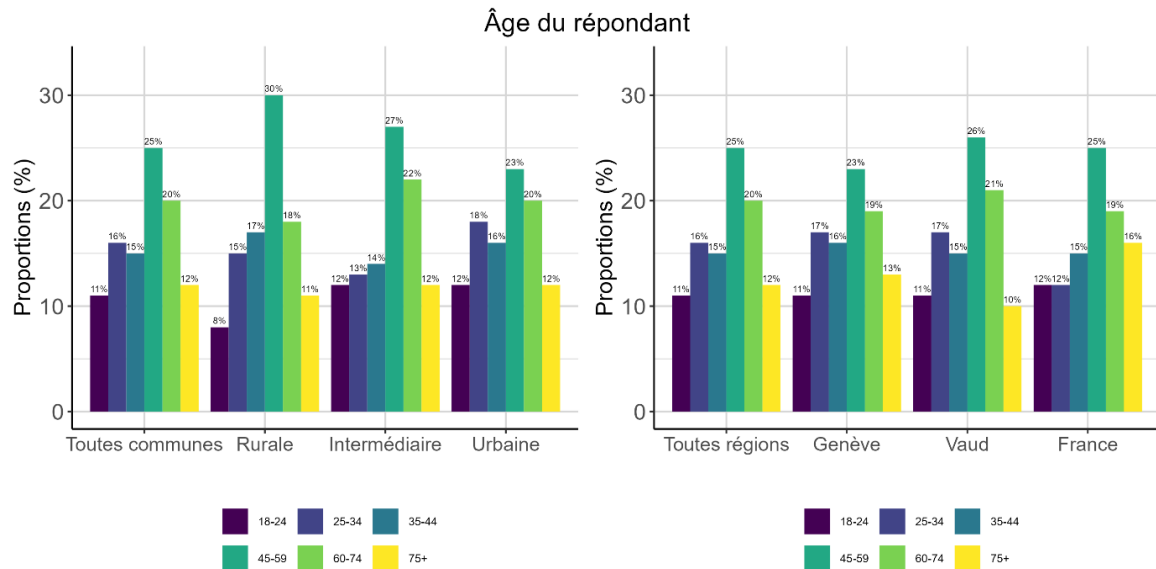


Figure 6 : Répartition des répondant.e.s selon leur âge, en fonction de la région et du type de commune. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

L'analyse des statuts d'activité des répondant.e.s permet de faire plusieurs observations sur la population cible de l'arc lémanique. En moyenne un peu moins d'une personne sur trois est retraité.e, une sur trois a un emploi à taux plein et une sur cinq a un ou plusieurs emplois à temps partiel. Il est important de noter que les proportions de personnes en formation et d'inactifs en recherche d'emploi sont plus importantes en zone urbaine.

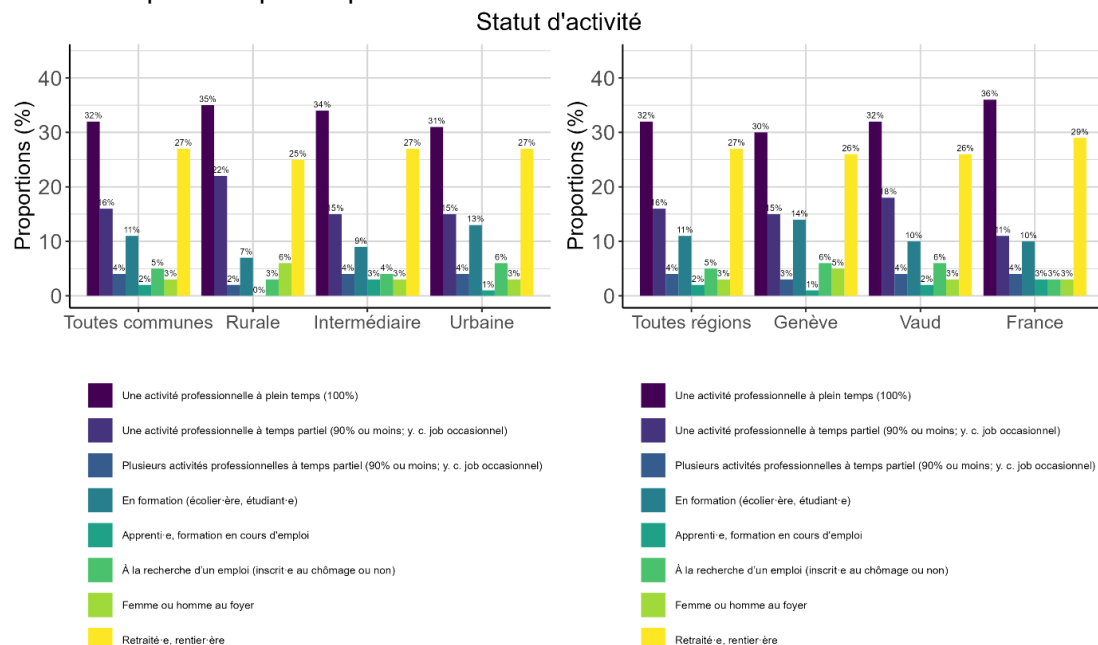


Figure 7 : Répartition des répondant.e.s selon leur statut d'activité, en fonction de la région et du type de commune. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

Conséquence vraisemblable de différences moyennes de revenus entre les deux pays, les revenus des ménages français (Figure 8) sont en moyenne plus bas que ceux des ménages suisses (Figure 9). On remarque que la distribution des revenus français est plus étalée pour les hauts revenus, ce qui témoigne d'une disparité plus importante, vraisemblablement en lien avec l'emploi frontalier.

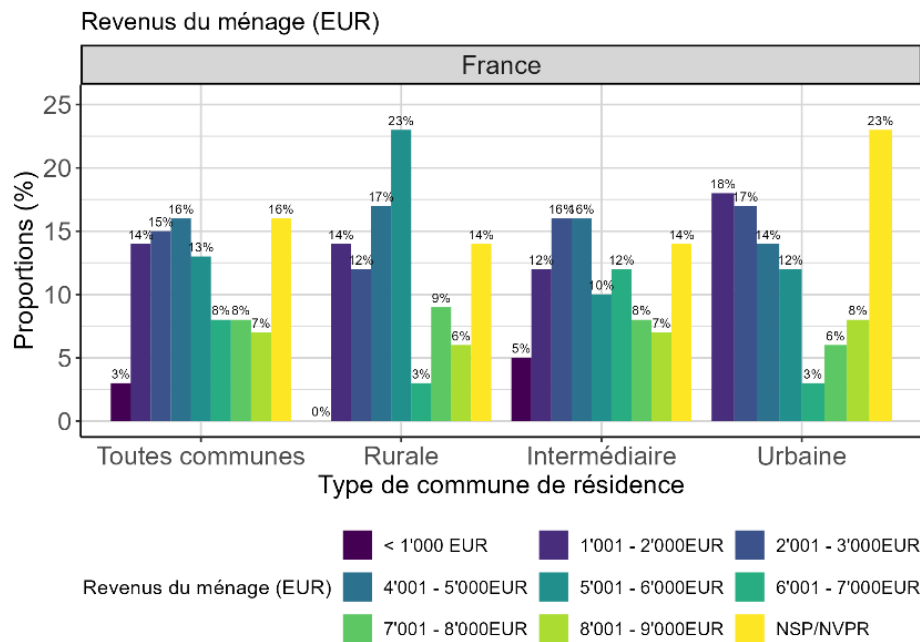


Figure 8: Répartition des répondant.e.s français selon la catégorie de revenus en euros. Note : NSP/NVPR = Ne sait pas ou ne veut pas répondre (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

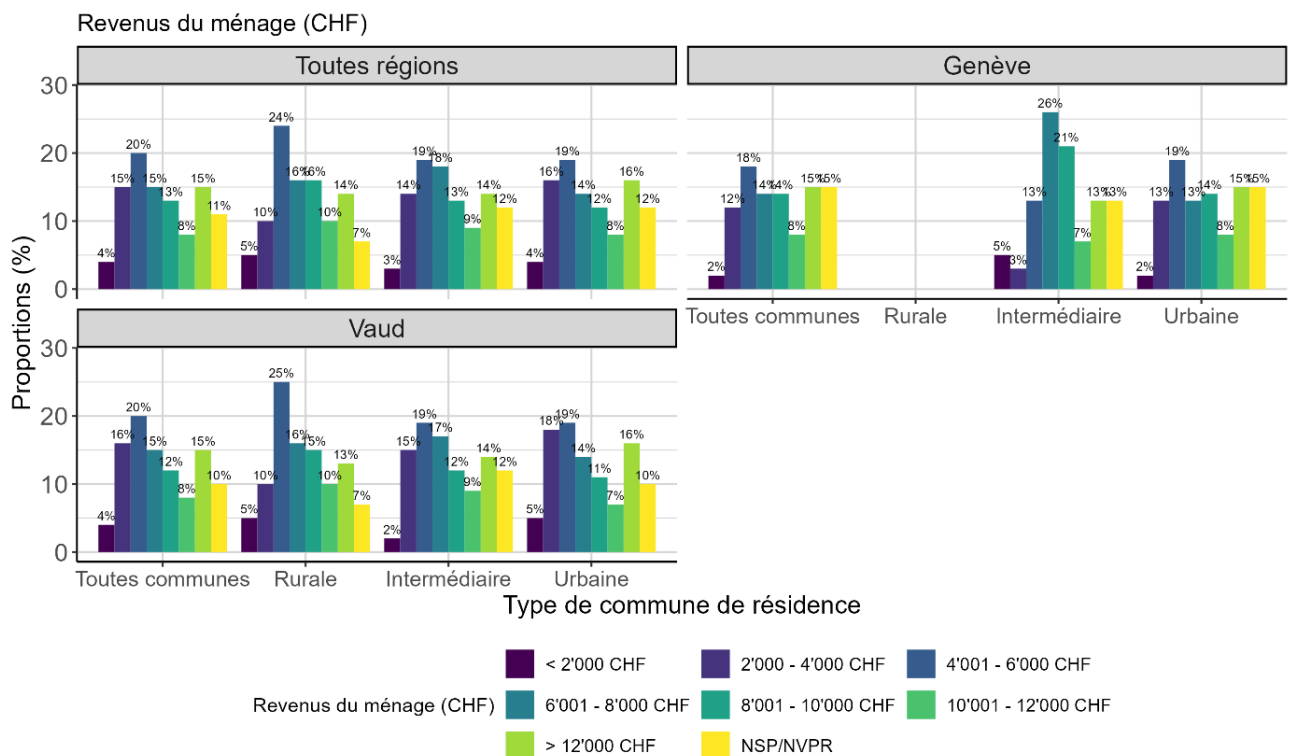


Figure 9: Répartition des répondant.e.s suisses par catégorie de revenus, en fonction de la région et du type de commune. Note : NSP/NVPR = Ne sait pas ou ne veut pas répondre (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

2.1.1.3. Caractéristiques des logements : Occupation, taille et coût

Note : L'enquête ne cible que les résidences principales

L'analyse des statuts d'occupation selon la région et la typologie des communes souligne la différence culturelle entre la France et la Suisse et entre zones urbaines et zone rurales (*Figure 10*). Dans les cantons de Genève et de Vaud, on observe une proportion plus élevée de locataires que de propriétaires, particulièrement dans les zones fortement urbanisées. En France, on observe également un écart entre zones rurales et zones urbaines mais les propriétaires sont beaucoup plus nombreux puisque 69% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale.

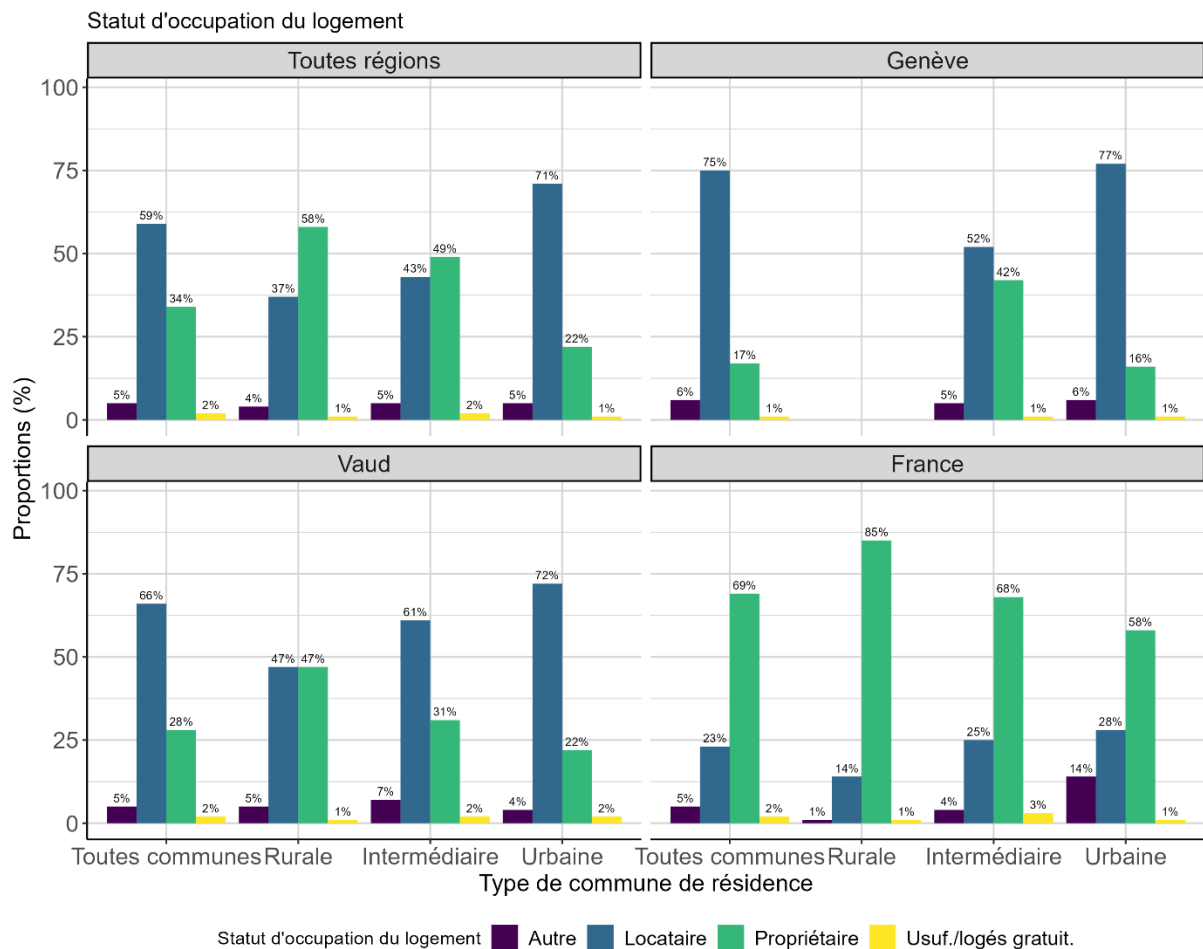


Figure 10 : Répartition des répondant.e.s selon le statut d'occupation du logement en fonction de la région et du type de commune.

Lorsque l'on s'intéresse à la mobilité de ces ménages on peut étudier l'année d'emménagement des répondant.e.s (*Figure 11*). On remarque que la proportion de ménages ayant emménagé avant 2005 est plus forte dans le canton de Genève (32%) et dans les communes françaises du Grand Genève (39%) que dans le canton de Vaud (25%). De manière générale, une mobilité résidentielle assez importante se dessine car près de 40% des répondant.e.s indiquent avoir emménagé dans leur logement après 2017.

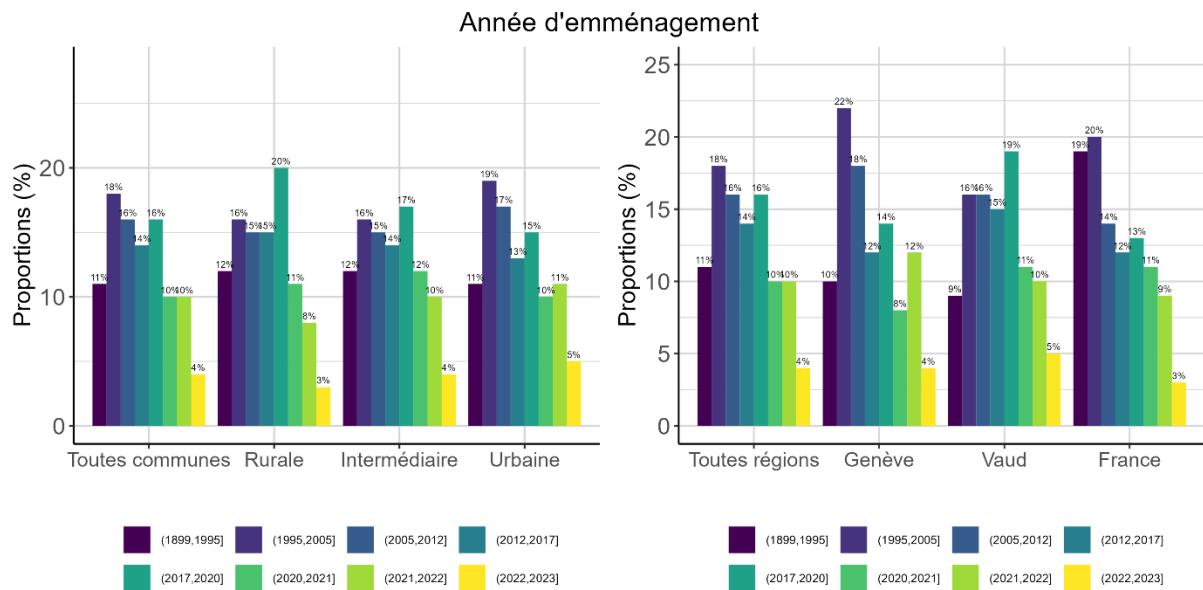


Figure 11 : Répartition des répondant.e.s selon l'année d'emménagement, en fonction de la région et du type de commune.

En comparant les proportions des types de logement (Figure 12), il apparaît qu'une grande majorité des logements sont des appartements (72%), et que seuls 20% des logements sont des maisons individuelles et 8% des maisons mitoyennes. Par région, on observe que cette réalité est accentuée dans le canton de Genève mais qu'elle est beaucoup plus contrastée dans les communes françaises où les maisons individuelles et les logements collectifs représentent respectivement près de 44% et 46% des logements. Cette différenciation par région peut s'expliquer notamment par la structure territoriale puisque les communes intermédiaires sont surreprésentées dans la partie française de l'échantillon. L'analyse par zone urbaine rappelle en effet que la répartition des appartements et des maisons individuelles est largement liée au type de zone urbaine.

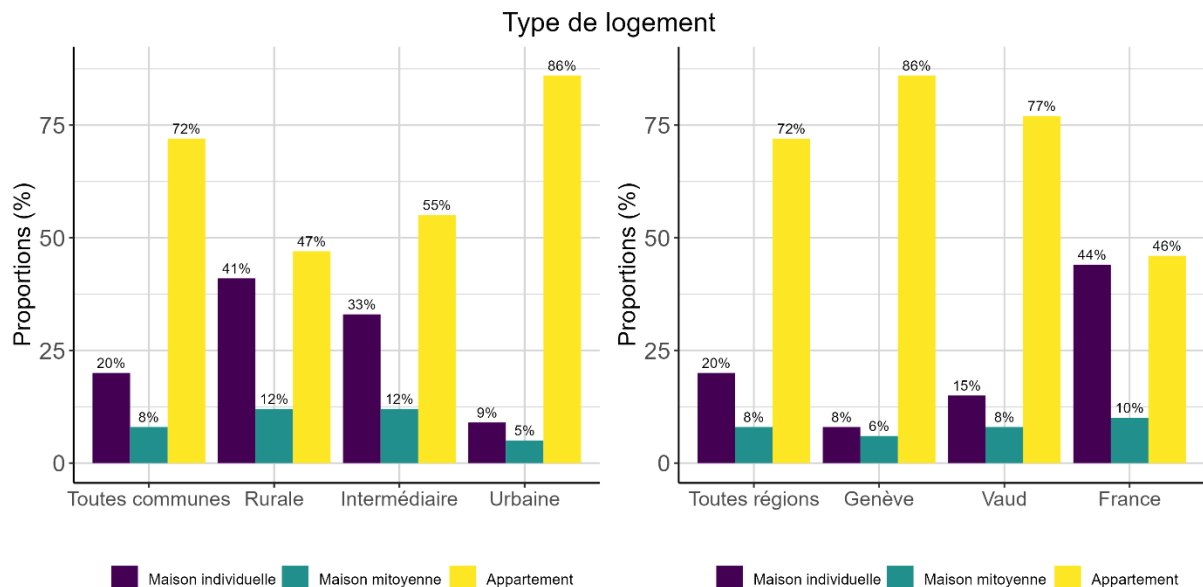


Figure 12: Répartition des répondant.e.s selon le type de logement en fonction de la région et du type de commune. Le type « Autre » représente moins de 1% des réponses et n'est pas représenté. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).

L'analyse des types de logement est liée à celle que l'on peut faire sur les surfaces (*Figure 13*) et sur le nombre de pièces⁴ (*Figure 14*). Les logements les plus grands sont tendanciellement plus nombreux dans les communes françaises : 32% des logements ont plus de 120 m² contre 17% des logements dans le canton de Genève et 23% dans le canton de Vaud. Là aussi la structure territoriale joue un rôle important. La différenciation du calcul des proportions par type de commune permet de vérifier que les zones rurales accueillent un nombre bien plus important de grands logements que les zones urbaines.

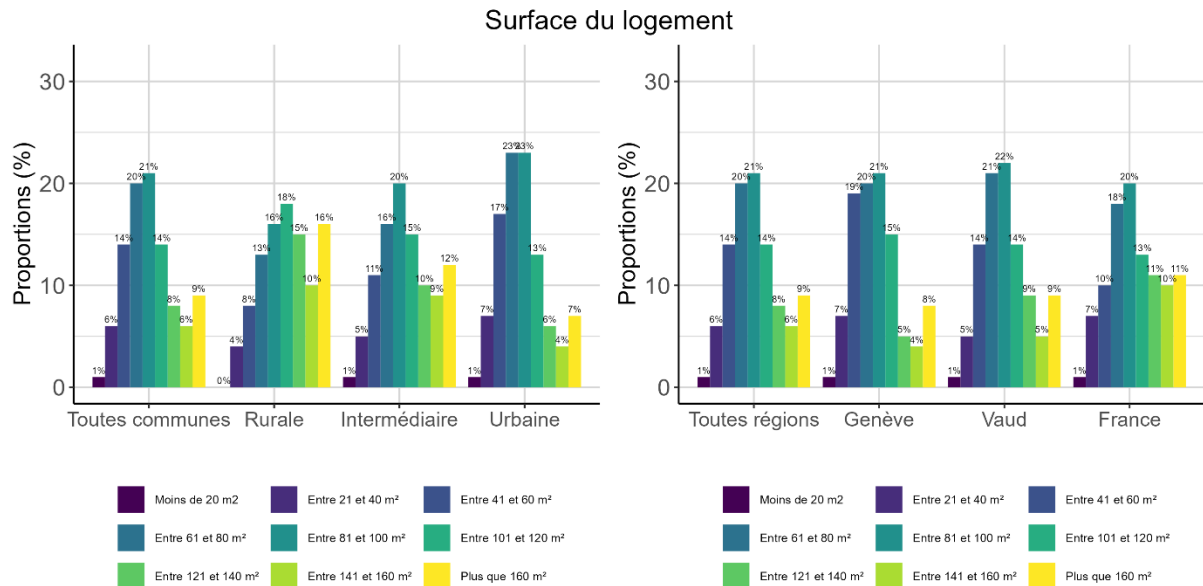


Figure 13: Répartition des répondant.e.s selon la taille de leur logement, en fonction de la région et du type de commune.

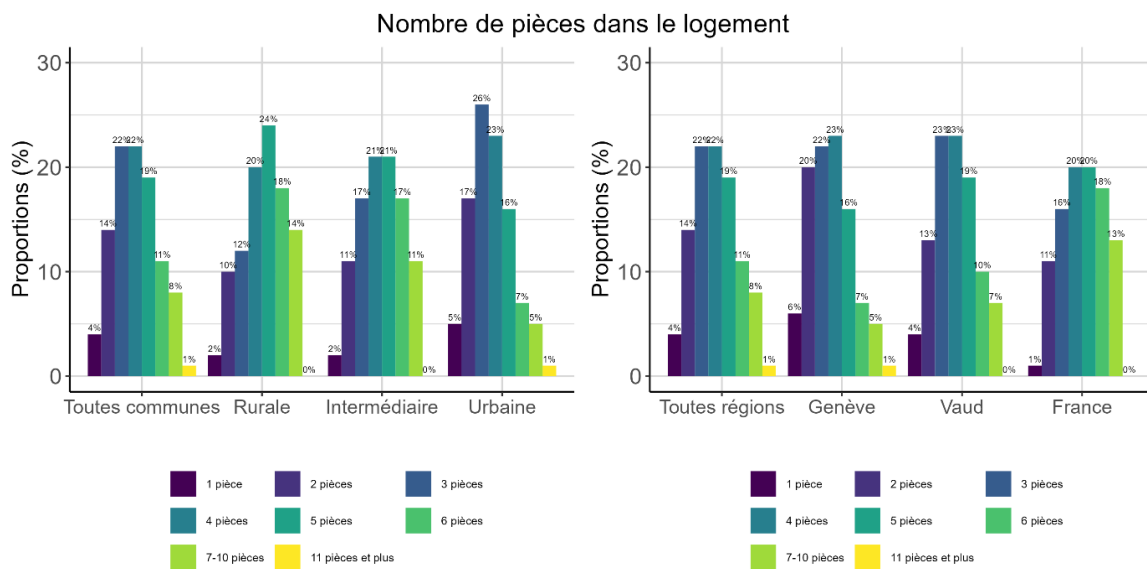


Figure 14: Répartition des répondant.e.s selon le nombre de pièces du logement. Les distributions sont calculées par région et par type de commune.

⁴ Une **pièce** désigne ici un espace fermé qui peut être utilisé pour dormir ou vivre, tandis que les salles de bains, les toilettes, les buanderies et les cuisines ne sont pas comptées.

L'enquête a aussi permis de collecter des éléments permettant de quantifier le coût mensuel du logement pour les ménages. Le montant renseigné par les répondant.e.s correspond au total mensuel du loyer, des taxes foncières, des taxes habitation, du remboursement d'hypothèque en francs suisses et en euros (Figure 15). Les résultats indiquent que le coût mensuel du logement se situe entre 1000 et 2000 CHF pour plus de la moitié des répondant.e.s suisses et à moins de 750 euros pour la moitié des répondant.e.s français.

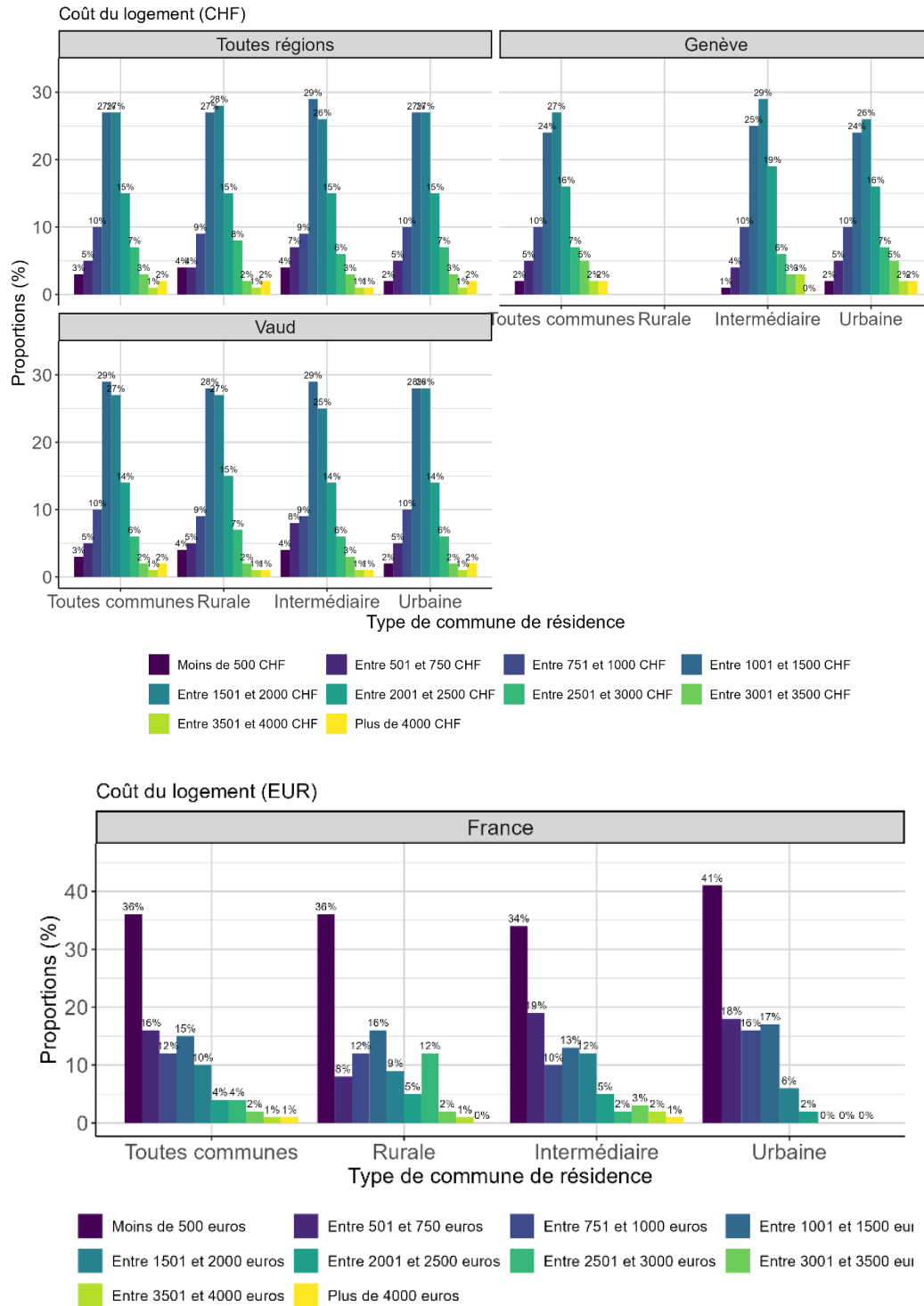


Figure 15 : Répartition des répondant.e.s selon le coût du logement (en CHF ou euros selon la zone), en fonction de la région et du type de commune.

2.1.2. Changements intervenus entre les deux vagues

Les répondant.e.s ont été interrogé.e.s sur les changements qui sont intervenus entre les deux vagues. On différencie ici les changements liés à la vie personnelle (*Figure 16* et *Figure 17*) et ceux liés à la vie professionnelle (*Figure 18*).

Au sein de l'échantillon étudié, divers évènements ont été observés. Environ 15% de la population a fait face à des problèmes de santé, que ce soit personnellement ou dans leur cercle proche. Une autre catégorie de changements est liée aux parcours résidentiels : 13% des répondant.e.s ont signalé avoir déménagé, tandis que 8% ont choisi de cohabiter avec leur partenaire. On peut aussi observer des réorganisations familiales : En effet, 5% des individus ont connu une séparation conjugale, tandis que 3% ont vu un enfant quitter le foyer. Par ailleurs, 2% ont accueilli leur premier enfant, marquant ainsi un nouveau chapitre dans le cycle de vie du ménage.

Les changements liés à la vie professionnelle sont des déterminants significatifs des changements de pratiques. L'enquête permet d'observer que 15 % de la population a démarré un nouvel emploi ou une nouvelle formation et 4% a perdu son emploi. Vraisemblablement en raison d'un changement professionnel et de l'inflation, 22 % des répondant.e.s déclarent avoir perdu du pouvoir d'achat.

Ces données reflètent les multiples transitions et ajustements que les individus traversent au cours de leur vie. Elles pourront nourrir des analyses explicatives des changements (et des stabilités) des pratiques.

Evènements liés à la vie personnelle durant les 12 derniers mois, par type de commune

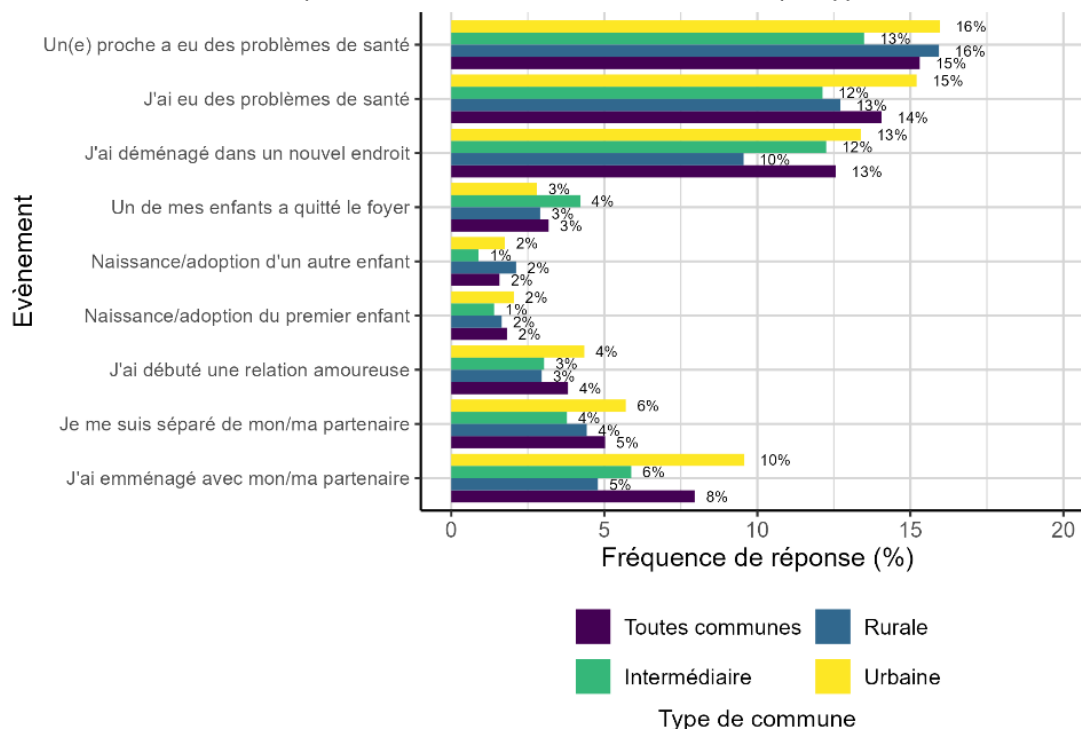


Figure 16 : Evènements liés à la vie personnelle des répondant.e.s, selon le type de commune.

Evènements liés à la vie personnelle durant les 12 derniers mois, par région

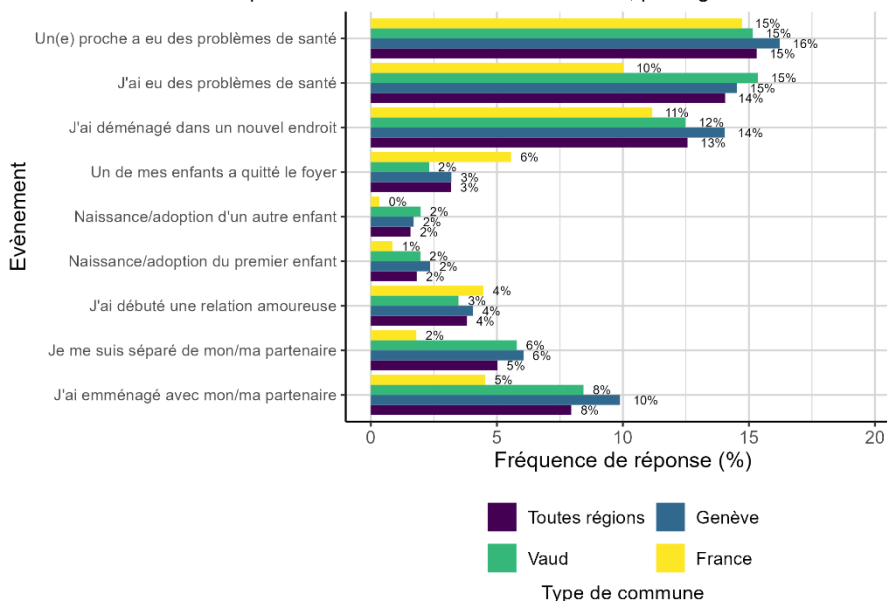


Figure 17 : Evènements liés à la vie personnelle des répondant.e.s, selon la région.

Evènements lié à la vie professionnelle durant les 12 derniers mois

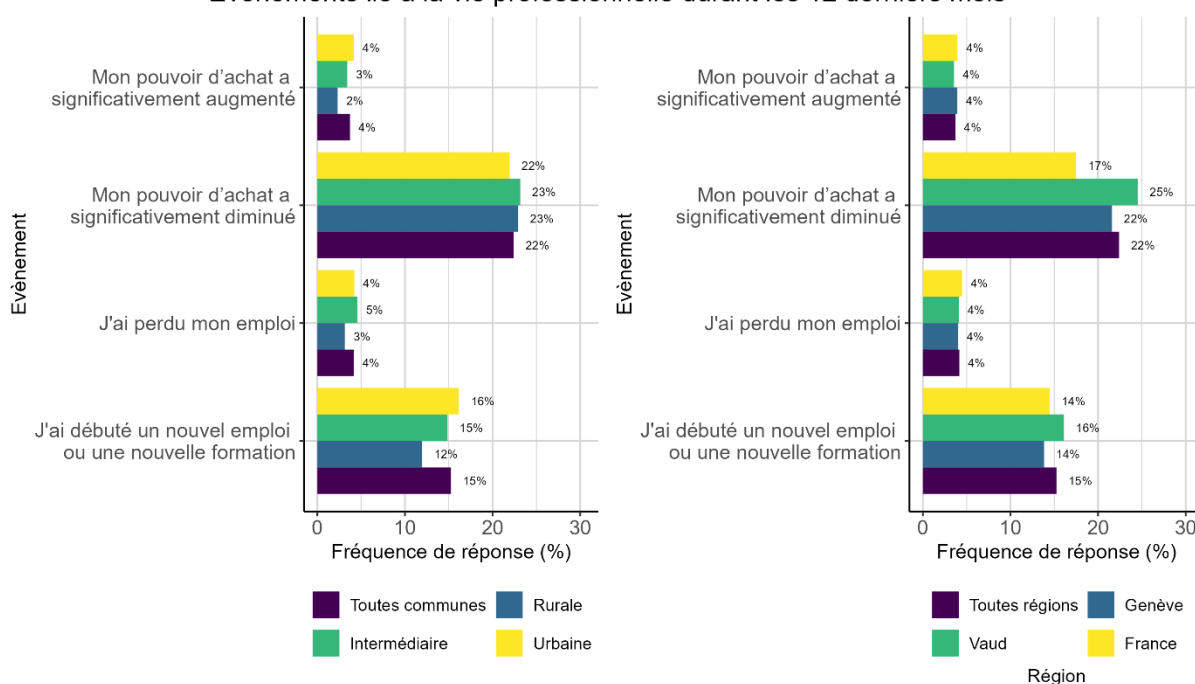


Figure 18 : Evènements liés à la vie professionnelle des répondant.e.s, selon le type de commune.

2.1.3. Consommations énergétiques domestiques

L'enquête a été conçue pour recueillir également des informations sur la performance énergétique des logements ainsi que sur les équipements. L'approche adoptée est *dynamique* car elle permet de caractériser le « stock », c'est-à-dire la performance actuelle et les équipements possédés mais aussi les « flux », c'est-à-dire l'historique des rénovations réalisées et des équipements installés, ainsi que les intentions des propriétaires des logements. Parmi les objets d'intérêt figurent les travaux de rénovation thermique et les équipements tels que les panneaux photovoltaïques et les pompes à chaleur, qui revêtent une importance capitale dans le contexte des politiques énergétiques locales.

2.1.3.1. Performance énergétique actuelle des logements

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête nous permettent de connaître l'âge des bâtiments (Figure 19) et d'avoir une idée générale de leur performance énergétique à l'aide de leur étiquette énergétique (Figure 20).

35 % des habitations étudiées ont été construites avant 1970, c'est-à-dire avant l'élaboration des premières normes et prescriptions faisant suite à la crise pétrolière de 1973. Les résultats révèlent également que 61 % des logements présentent une étiquette énergétique inférieure ou égale à D (sur une échelle de performance décroissante allant de A à G), tandis que 21 % sont catégorisés comme des "passoires thermiques", témoignant ainsi de déficiences importantes en matière d'isolation et de performance énergétique. L'analyse montre que, en moyenne, la proportion de "passoires thermiques" est deux fois plus élevée dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales.

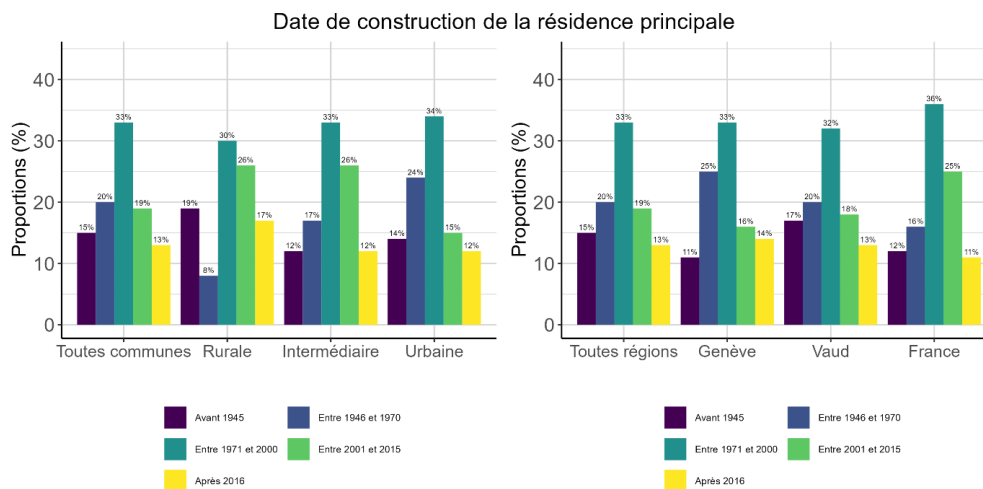


Figure 19: Répartition des répondant.e.s selon la date de construction du logement en fonction de la région et du type de commune.

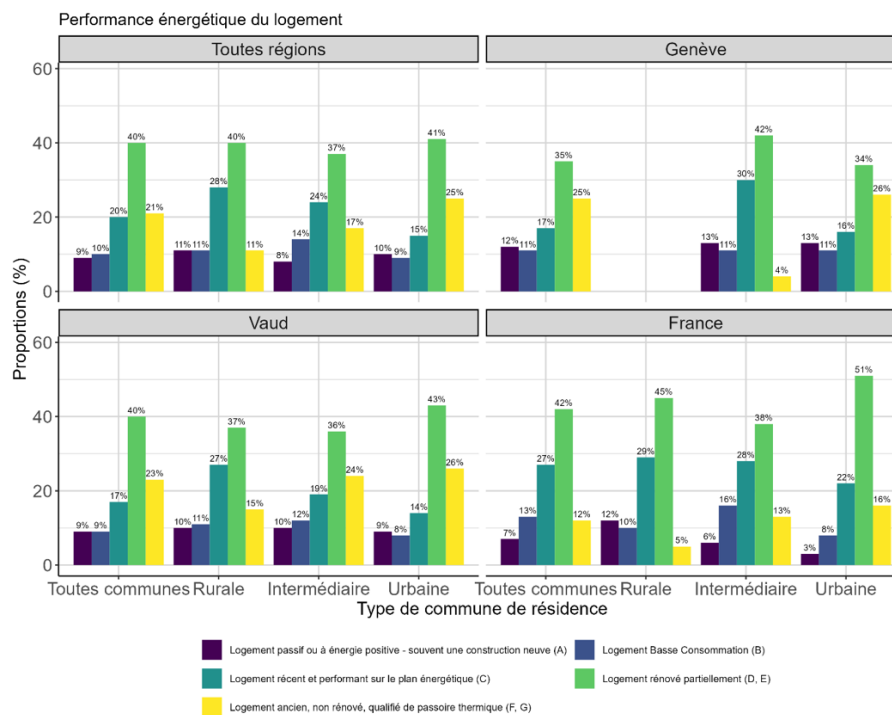


Figure 20 : Répartition des répondant.e.s selon la performance énergétique du logement, en fonction de la région et du type de commune.

Lorsqu'on examine les énergies utilisées pour le chauffage (Figure 21) et le chauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS) (Figure 23), on observe une dépendance très forte à l'égard des énergies fossiles. Pour ce qui est du chauffage, près de la moitié des logements dépendent encore des énergies fossiles (gaz, fioul). Seuls 10% des répondant.e.s ont opté pour une pompe à chaleur (PAC), tandis que 5% bénéficient d'un chauffage urbain, ce qui souligne l'ampleur des transitions à mener dans ce domaine. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le chauffage est souvent collectif chez les répondant.e.s suisses, alors qu'il est majoritairement individuel chez leurs homologues français (Figure 22), ce qui reflète des différences dans les politiques énergétiques nationales et les habitudes de construction. Enfin, plus de la moitié des systèmes de chauffage ont plus de 10 ans et 6% des répondant.e.s propriétaires occupant.e.s ont changé leur système de chauffage durant la dernière année (Tableau 1).

Tableau 1 : Age du système de chauffage principal

Age du chauffage principal	Au cours des 12 derniers mois	Plus d'un an mais moins de 5 ans	Plus de 5 ans mais moins de 10 ans	Plus de 10 ans
Proportions (%)	6 %	21 %	19 %	54 %

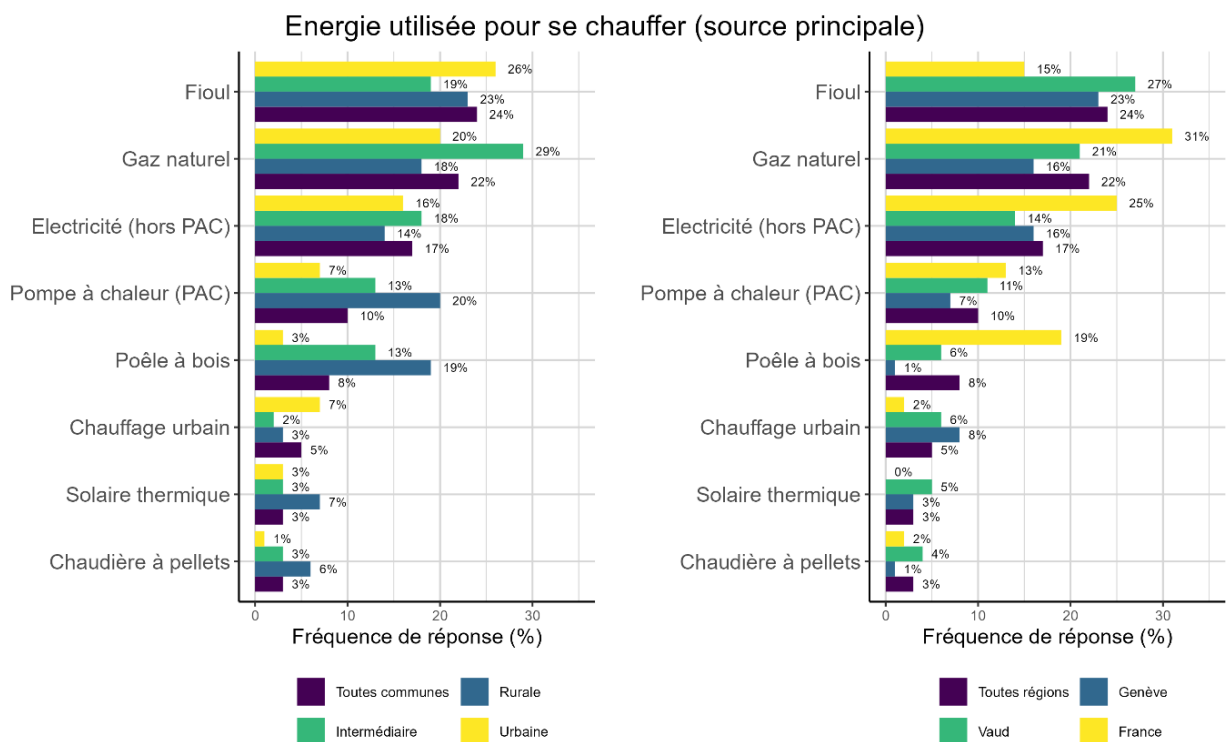


Figure 21 : Répartition des répondant.e.s selon l'énergie utilisée principalement pour chauffer leur logement, selon la région et le type de commune.

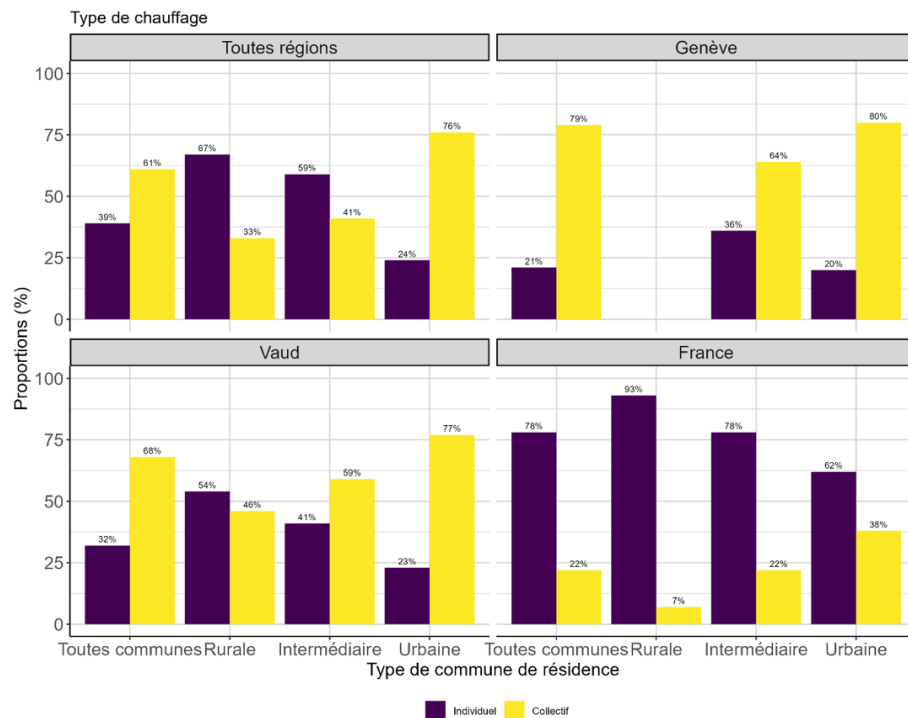


Figure 22: Répartition des répondant.e.s selon le caractère collectif ou individuel du mode de chauffage principal dans leur logement, selon le type de commune et la région

En ce qui concerne le chauffage de l'ECS, les indicateurs sont différents entre la France et la Suisse (Figure 23). En France, l'électricité est utilisée comme énergie dans 40% des systèmes, suivie de près par le gaz à 31% et le bois à 19%. En Suisse, le fioul occupe une place importante (environ 25% des systèmes), suivi du gaz, des énergies renouvelables et du chauffage urbain. Bien que l'usage de la pompe à chaleur soit minoritaire, il est loin d'être négligeable : 11% des répondant.e.s de l'échantillon l'utilisent, et ce chiffre monte à 20% chez ceux vivant en zone rurale.

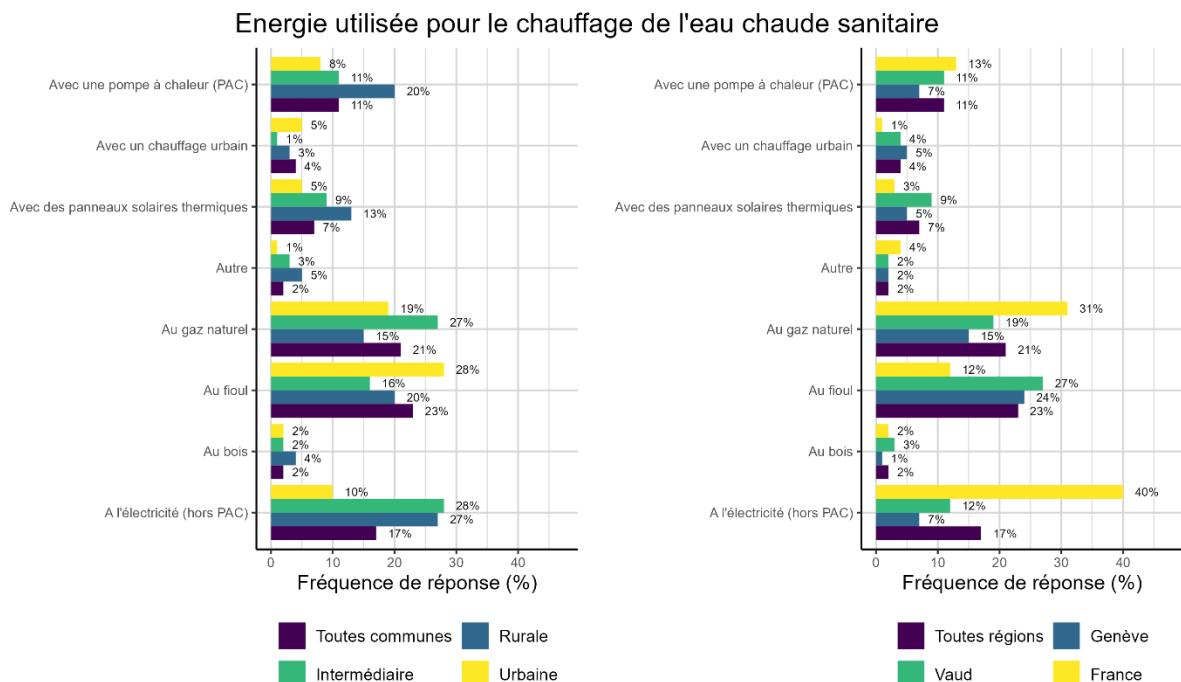


Figure 23 : Répartition des répondant.e.s selon l'énergie utilisée principalement pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire, selon la région et le type de commune.

2.1.3.2. Travaux de rénovation réalisés

Le questionnaire a permis de recueillir des informations précieuses sur l'historique des rénovations entreprises dans les logements des répondant.e.s (Figure 24), ainsi que les motivations qui les sous-tendent (Figure 25 et Figure 26).

Il ressort que 35% des participant.e.s ont déclaré que le logement qu'ils occupent avait fait l'objet de travaux de rénovation dans leur logement au cours des 15 dernières années. Les rénovations les plus courantes incluent le changement des vitrages et du système de chauffage, tandis que seulement 25% des rénovations comprennent l'isolation des façades, mettant en évidence un potentiel d'amélioration en matière d'efficacité énergétique des bâtiments.

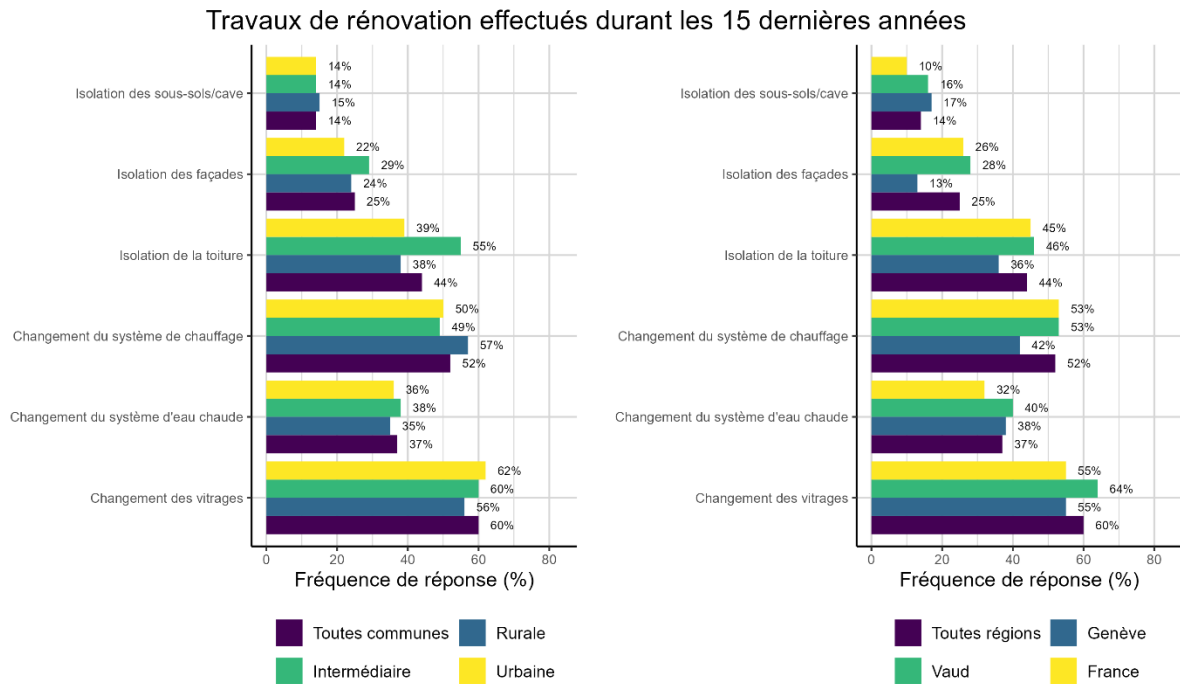


Figure 24: Types de travaux de rénovation réalisés au cours des 15 dernières années déclarés par les répondant.e.s. Les proportions sont calculées en différenciant le type de commune de résidence des répondant.e.s.

L'enquête permet également de nous informer sur les dynamiques de travaux (Tableau 2). Le croisement des dates de réalisation des travaux permet de décrire une accélération tendancielle du rythme de rénovation. En effet, 54,1% (resp. 53,6%) des travaux d'isolation des façades (resp. des toitures) ont été réalisés il y a moins de 5 ans avant l'enquête et cette tendance se retrouve pour l'ensemble des travaux ciblés par l'enquête.

Tableau 2 : Date de réalisation des travaux de rénovation.

Date de réalisation → Travaux ↓	Au cours des 12 derniers mois	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Il y a plus de 10 ans
Isolation des façades	13,5%	40,6%	25,9%	20,0%
Isolation de la toiture	12,6%	41,0%	20,0%	26,4%
Isolation des sous-sols/cave	20,6%	49,0%	17,3%	13,1%
Changement des vitrages	10,7%	34,2%	34,9%	20,2%
Changement du système de chauffage	17,7%	45,5%	17,8%	19,0%
Changement du système d'eau chaude	18,2%	49,6%	17,7%	14,5%

En ce qui concerne les motivations évoquées par les répondant.e.s (Figure 25), les facteurs les plus souvent évoqués sont le coût de l'énergie, le remplacement des appareils défectueux et les avantages fiscaux ou les subventions disponibles. En revanche, les changements liés au ménage, les recommandations et les campagnes d'information, ainsi que la qualité de vie, sont moins fréquemment cités comme des motivations pour entreprendre des rénovations.

Facteurs explicatifs indiqués par les répondants pour la rénovation thermique, par type de commune
(3 réponses par répondant)

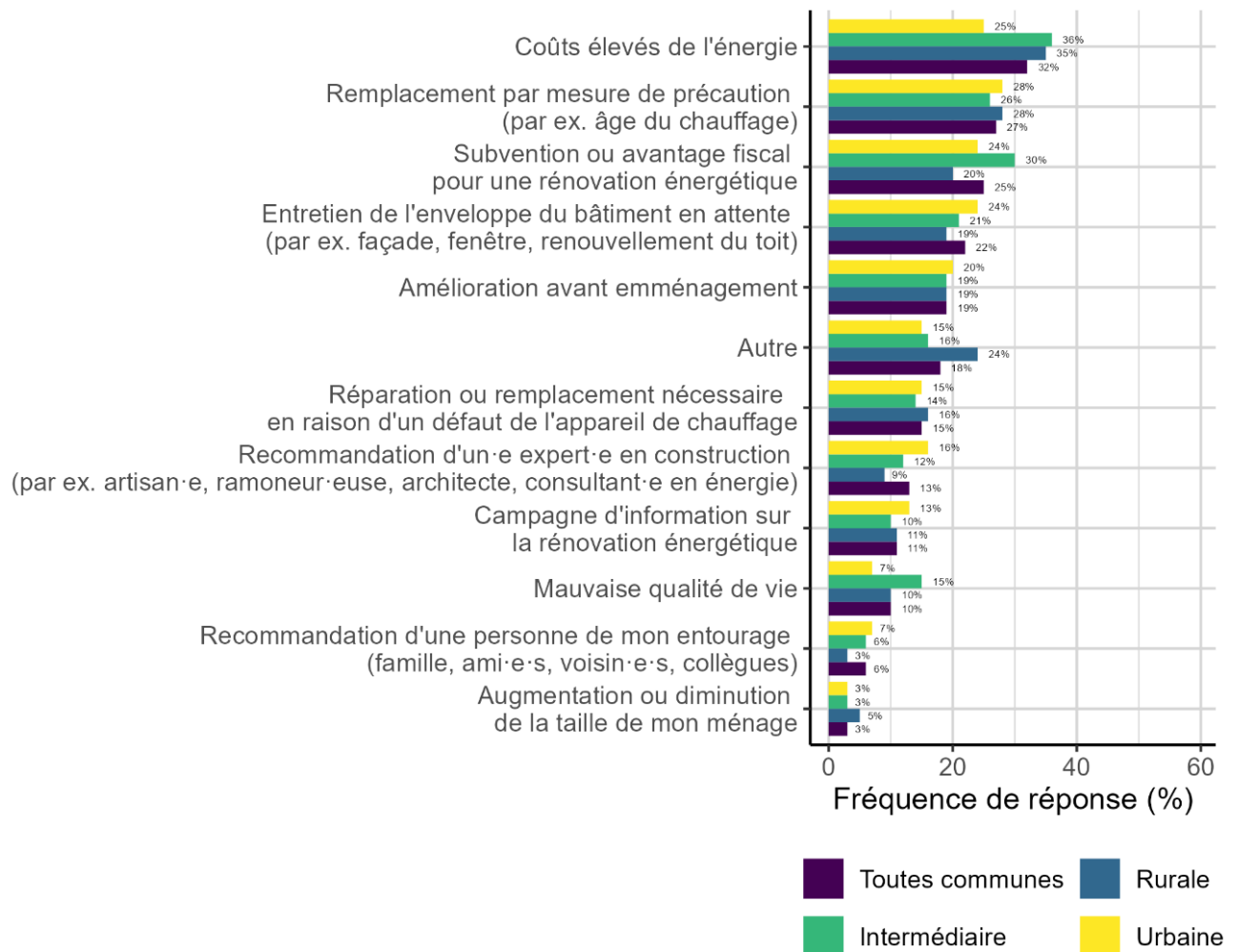


Figure 25: Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision d'entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par type de commune.

Facteurs explicatifs indiqués par les répondants pour la rénovation thermique, par région
(3 réponses par répondant)

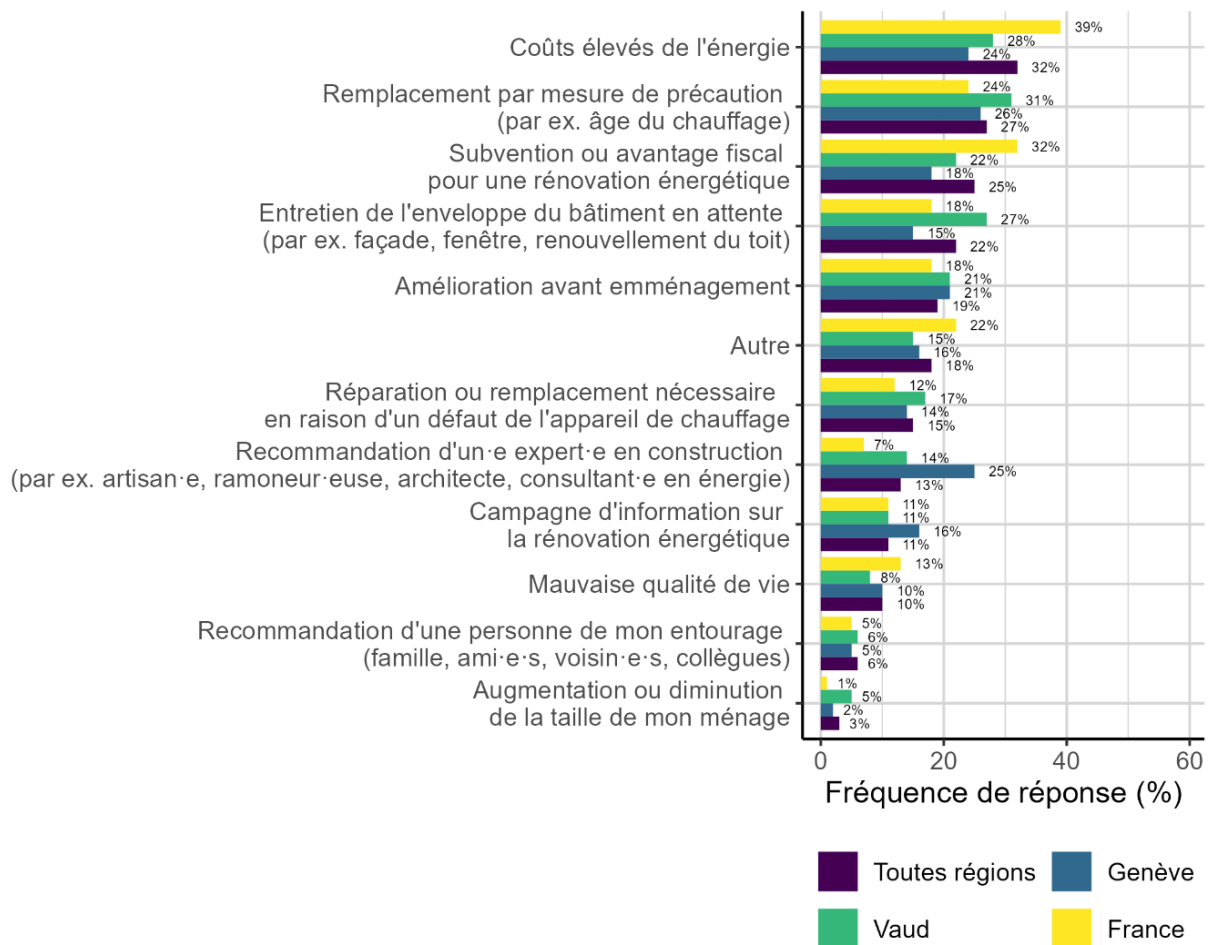


Figure 26: Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision d'entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par région.

2.1.3.3. Équipements et énergies renouvelables

Les indicateurs précédents ont permis d'estimer le nombre de travaux de rénovation et de les mettre en regard des facteurs explicatifs et bloquants identifiés par les répondant.e.s. Ces opérations restent toutefois très coûteuses. Par ailleurs, d'autres opérations d'efficacité énergétique et l'adoption d'énergies renouvelables peuvent avoir des impacts significatifs sur les émissions et la consommation d'énergie. Cette section recense quelques éléments relatifs au stock, à l'âge et aux intentions d'installation des équipements suivants :

- Système utilisé pour cuisiner
- Système de refroidissement
- Panneaux photovoltaïques

L'électricité est très utilisée dans presque la totalité des logements comme source d'énergie pour cuisiner en Suisse, et le gaz est encore utilisé dans 27% des logements situés dans le genevois français (Figure 27).

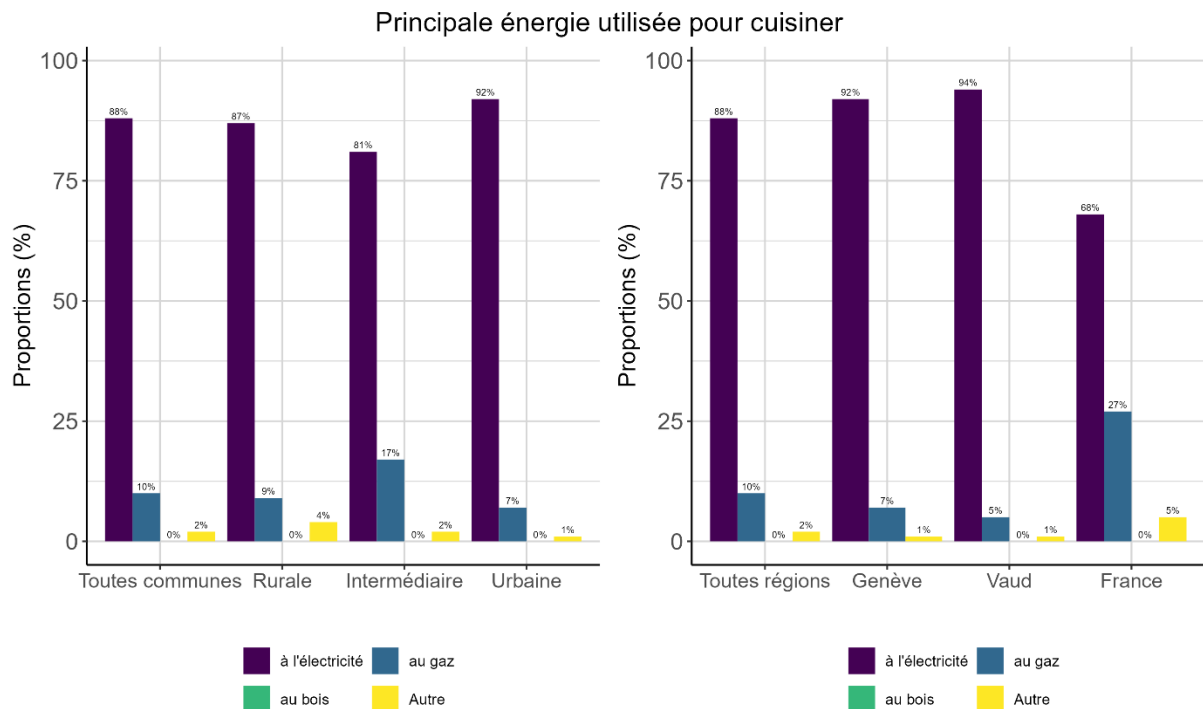


Figure 27: Répartition des répondant.e.s selon le type d'énergie utilisée pour cuisiner, selon le type de commune et la région.

En s'intéressant au refroidissement du logement, l'enquête s'inscrit dans une réflexion de moyen terme autour du confort thermique dans le contexte du réchauffement climatique. Particulièrement énergivore, la climatisation des logements engendre également le rejet de chaleur à l'extérieur des logements ce qui peut aggraver les effets déjà marqués des îlots de chaleur en zone urbaine.

Selon les données de l'enquête, la population de l'arc lémanique semble aujourd'hui peu équipée mais la dynamique d'installation semble être bien amorcée. En effet, seuls 6% des répondant.e.s ont indiqué avoir un système de climatisation dans leur logement (Figure 28) mais 31% d'entre eux l'ont installé il y a moins d'un an et 75% d'entre eux il y a moins de 5 ans.

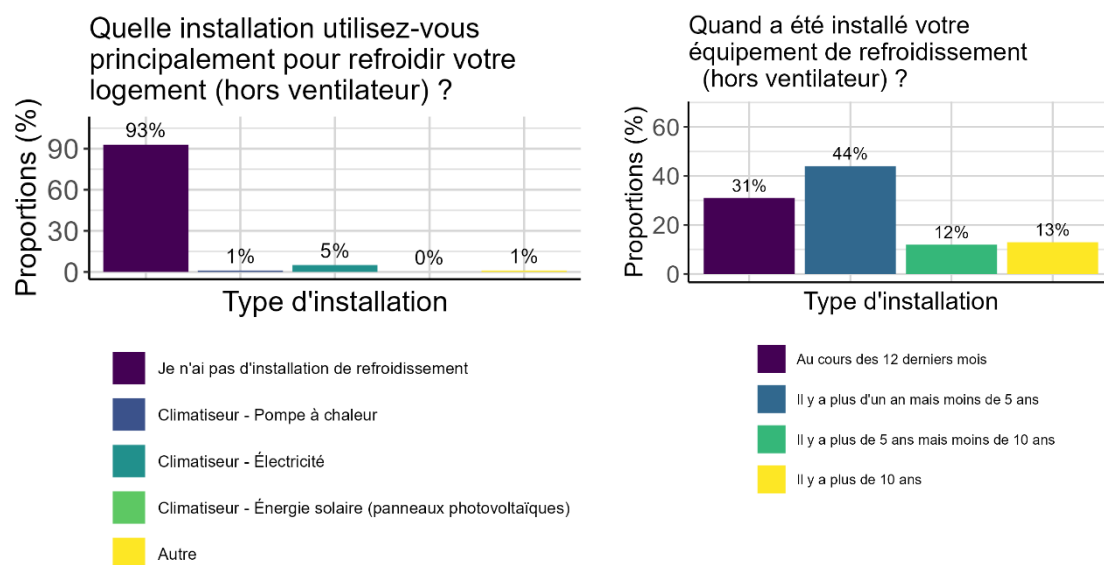


Figure 28: Répartition des répondant.e.s selon le type et l'âge du système de refroidissement utilisé dans leur logement.

L'installation de panneaux photovoltaïques est un enjeu majeur dans les politiques énergétiques suisses et françaises. L'enquête de panel permet de quantifier et de caractériser le niveau de déploiement de la technologie et les facteurs d'adoption de cet équipement.

L'analyse des indicateurs sélectionnés dans le cadre de cette enquête révèle une progression notable de l'adoption des panneaux photovoltaïques dans les résidences. Environ un occupant sur cinq (parmi les propriétaires et copropriétaires occupant.e.s), a opté pour cette solution énergétique (Figure 29). Cette tendance est particulièrement marquée en milieu rural, mais elle est surtout significative dans le canton de Vaud, où 32% des résidences sont équipées, comparativement à seulement 10% dans les communes françaises.

En examinant les dates d'installation de ces systèmes, on constate des dynamiques d'adoption divergentes de part et d'autre de la frontière. Les installations en France sont en moyenne soit plus anciennes soit plus récentes, en moyenne, que celles observées dans les cantons suisses (Figure 30). Cette observation peut suggérer un regain d'intérêt en France pour cette technologie, probablement en réponse à une augmentation des prix de l'énergie, tandis que l'intérêt constant en Suisse pourrait s'expliquer par la mise en place depuis plusieurs années d'objectifs et de mesures de soutien en faveur des énergies renouvelables.

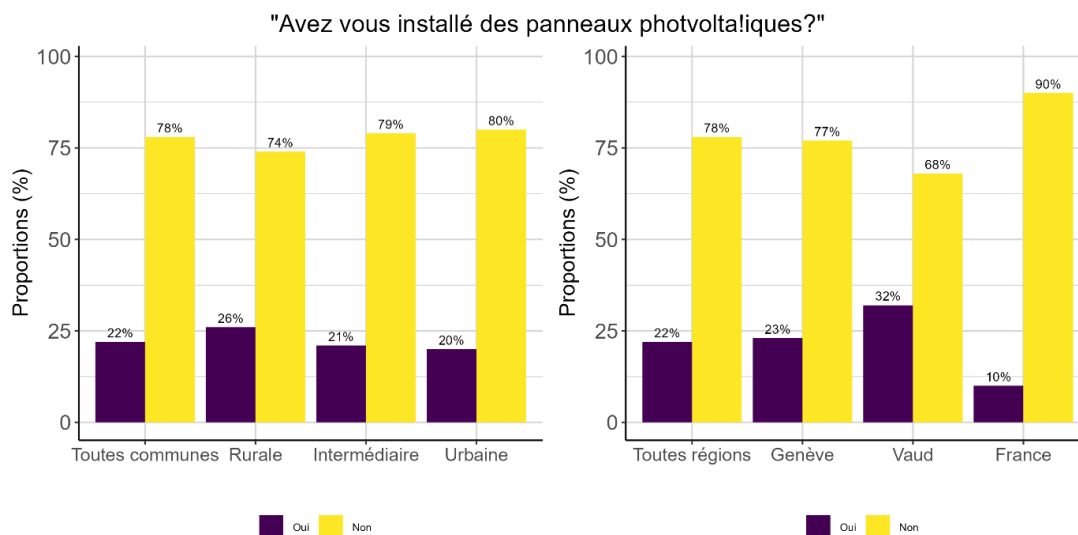


Figure 29: Répartition des répondant.e.s selon l'installation ou non de panneaux solaires photovoltaïques à domicile, par région et par type de commune

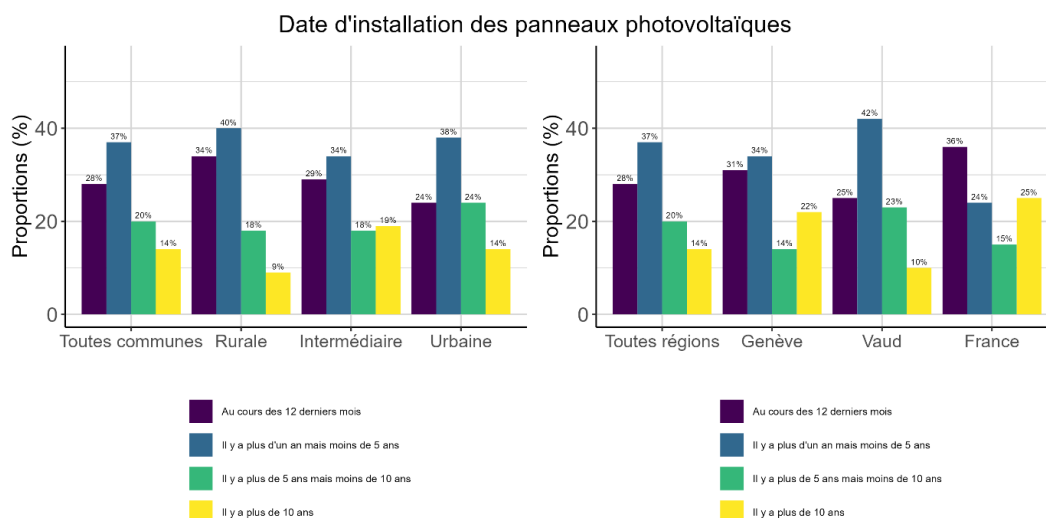


Figure 30: Date d'installation des panneaux photovoltaïques selon la région et le type de commune.

Zoom : La régulation de la température dans les logements de l'Arc Lémanique

L'impact des choix d'équipement et de rénovation sur la consommation d'énergie et les émissions est important. L'enquête collecte également des informations relatives aux pratiques de chauffage des ménages. Elle permet de caractériser des types de régulation variés et de traiter partiellement la problématique de la précarité énergétique.

En effet, l'enquête met en lumière qu'environ 6% des ménages déclarent ne pas chauffer la pièce de séjour de leur logement. Cette pratique peut renvoyer à des motivations diverses mais témoigne surtout d'une privation et d'un inconfort manifestes. Une analyse comparée entre zones rurales et urbaines révèle une précarité accentuée en milieu urbain. De plus, près d'un tiers des répondant.e.s en zone urbaine affirment ne pas avoir la possibilité de régler la température de chauffage dans leur séjour.

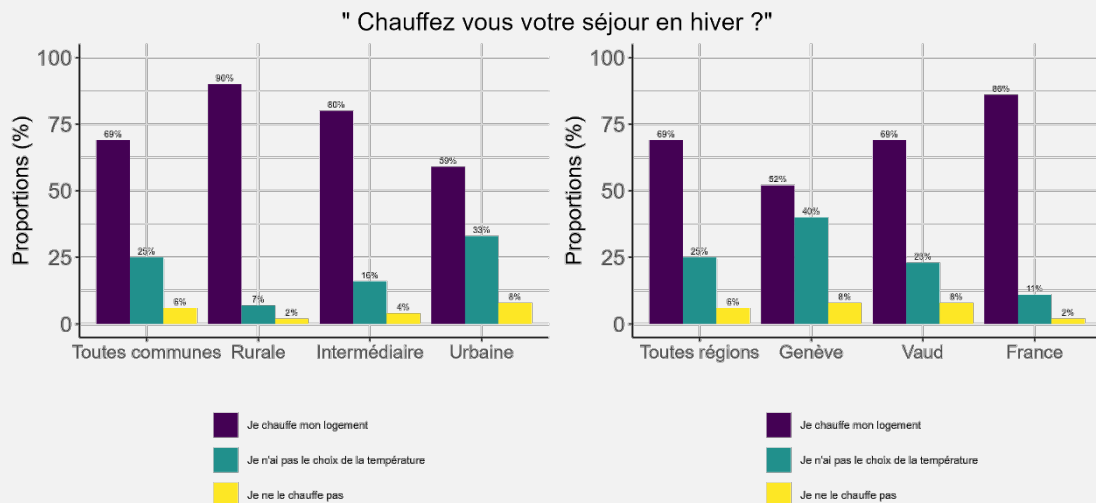


Figure 31 : Pratiques de chauffage du séjour selon la région et le type de commune.

2.1.3.4. Intentions de rénovation et de changement d'équipement

Dans les paragraphes précédents, nous avons relaté un ensemble de faits relatifs à la performance énergétique des logements ainsi qu'aux choix d'équipement et de rénovation. Dans cette section, nous abordons l'inventaire des intentions en matière de rénovation thermique, en incluant à la fois l'isolation et le remplacement des systèmes énergétiques.

■ Travaux d'isolation thermique

D'après les données recueillies, environ 22% des propriétaires occupant.e.s prévoient de rénover thermiquement leur logement. Lorsque l'on différencie les réponses selon la performance énergétique des logements des répondant.e.s (Tableau 3), on observe que les intentions ciblent principalement des logements aujourd'hui peu performants (73,9 % avec une étiquette énergétique inférieure ou égale à D).

Tableau 3 : Proportions des répondant.e.s répartis selon leur intention ou non d'effectuer une rénovation thermique de leur logement, et selon la performance énergétique actuelle de leur logement.

Performance énergétique	A	B	C	D/E	F/G	Total
Oui	3,4%*	6,7%	16%	61,2%	12,7%	100 %
Non	11%	17%	27,9%	38,2%	5,9%	100 %

■ Système de chauffage principal

Pour ce qui relève du changement du système de chauffage, 17% des propriétaires occupant.e.s ont déclaré souhaiter changer leur système de chauffage principal dans les 5 prochaines années (Figure 32 et Figure 33). Cette proportion est plus importante dans les cantons de Vaud (22%) et de Genève (17%) que dans les communes françaises de l'échantillon (12%).

Les énergies renouvelables sont largement plébiscitées par les répondant.e.s lorsqu'il s'agit de choisir un système de chauffage. Parmi les technologies (Figure 32 et Figure 33), la pompe à chaleur se démarque particulièrement avec des intentions de changement exprimées très élevées (58%), suivie du recours au solaire thermique (17%), du raccordement au chauffage urbain (8%), de l'utilisation du bois (6%), et enfin, de l'adoption de pellets (5%). Ces chiffres illustrent une tendance croissante vers des sources d'énergie renouvelable, témoignant d'un intérêt accru pour des technologies jugées comme viables.

Des différences significatives se dessinent toutefois entre les régions et les types de communes. Par exemple, dans le canton de Vaud, l'électricité n'est pas une source d'énergie de chauffage jugée comme pertinente pour l'avenir par une grande partie des répondant.e.s. Cette tendance peut être mise en regard avec l'interdiction progressive de cette énergie d'ici 2033 dans le canton et les ambitions de développement de la pompe à chaleur et du chauffage urbain. Une autre disparité notable concerne les modes de chauffage au bois. En effet, 21% des répondant.e.s français expriment leur souhait d'utiliser des poêles à bois ou des pellets, un chiffre qui est double par comparaison avec le canton de Vaud. Dans les deux cantons, la pompe à chaleur, les panneaux solaires thermiques et les réseaux de chaleur sont les alternatives énergétiques privilégiées. Ces différences régionales soulignent l'importance des contextes locaux et des politiques énergétiques dans les choix énergétiques des ménages.

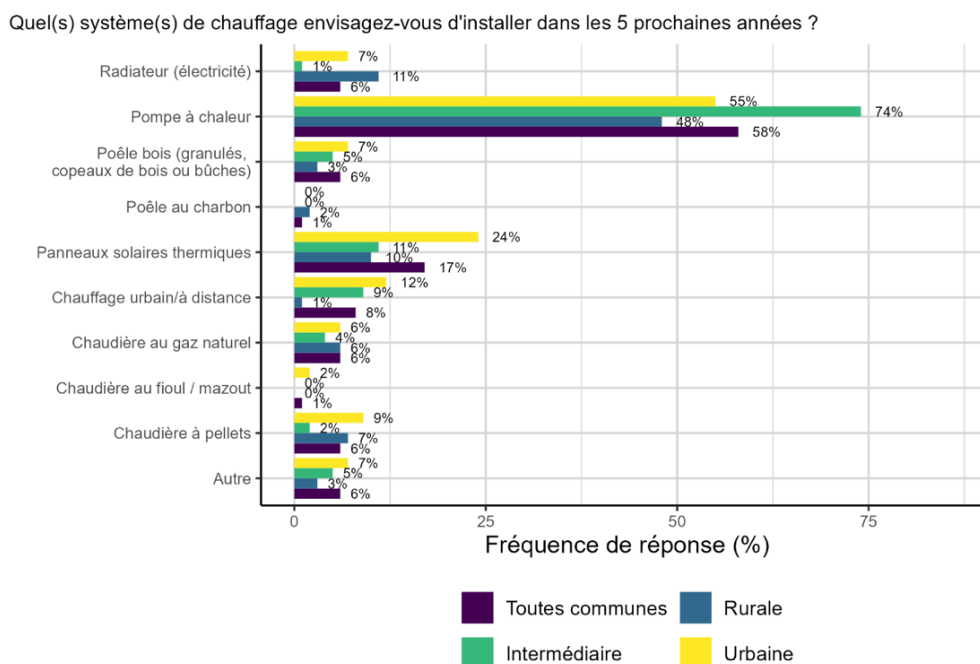


Figure 32 : Types de systèmes de chauffage principal envisagé par les répondant.e.s, par type de commune.

Quel(s) système(s) de chauffage envisagez-vous d'installer dans les 5 prochaines années ?

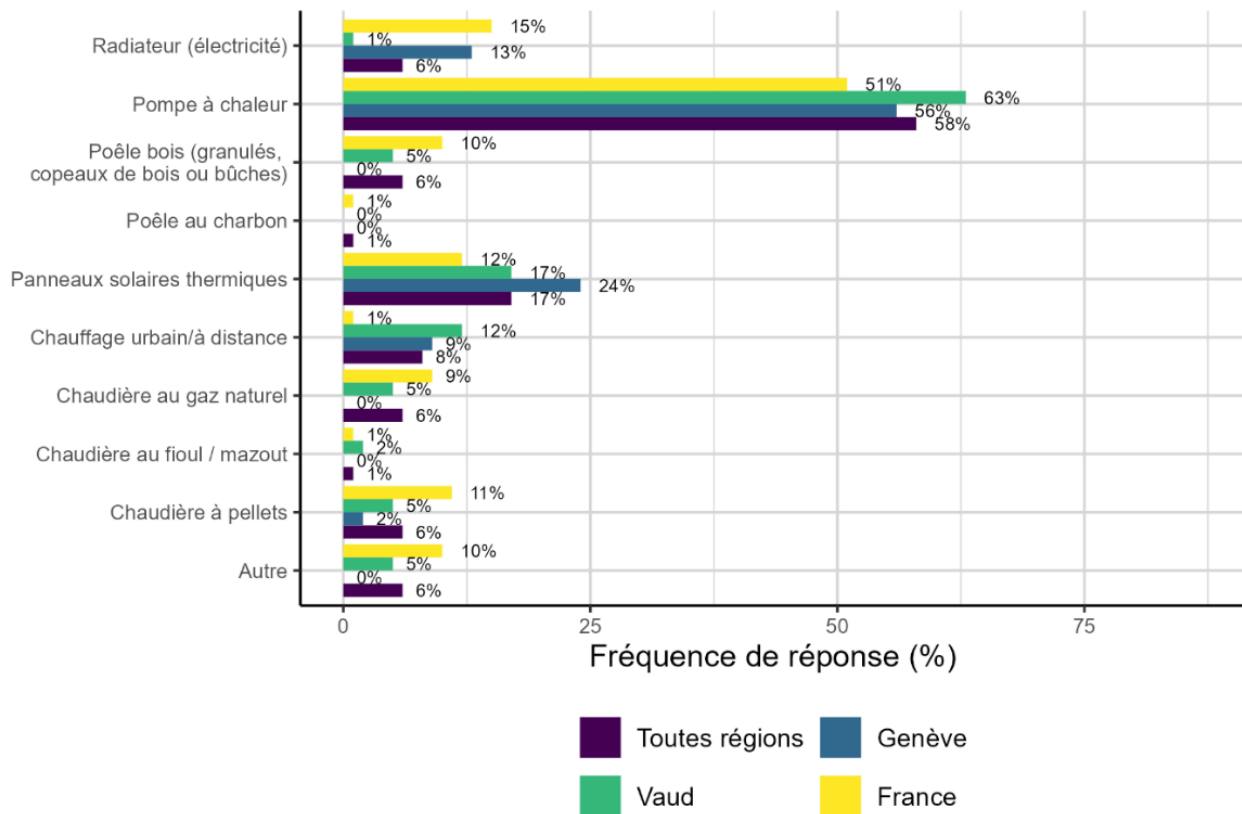


Figure 33 : Types de systèmes de chauffage principal envisagé par les répondant.e.s, par région.

Zoom : Comment les propriétaires occupant.e.s expliquent-ils leur refus de rénover leur logement ?

Les propriétaires occupants ayant déclaré ne pas vouloir rénover leur logement ou changer leur système de chauffage expliquent leur position principalement par le fait que le confort thermique de leur logement ou la performance du système actuel est jugé suffisant (modalité présente dans 50% des réponses). Deux autres raisons sont aussi évoquées et concernent des blocages financiers et organisationnels liés à la copropriété (Figure 34 et Figure 35).

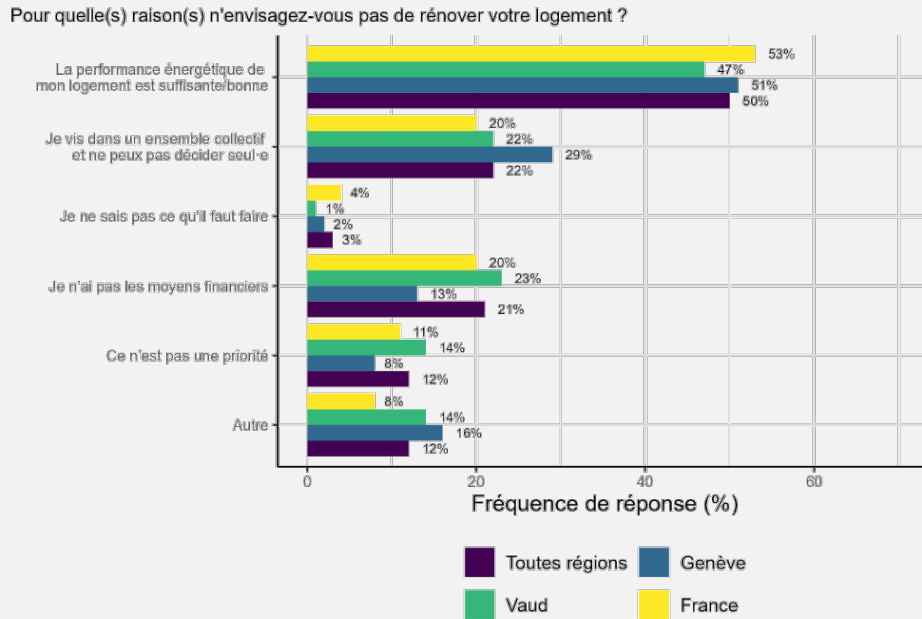


Figure 34 : Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision de ne pas entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par région

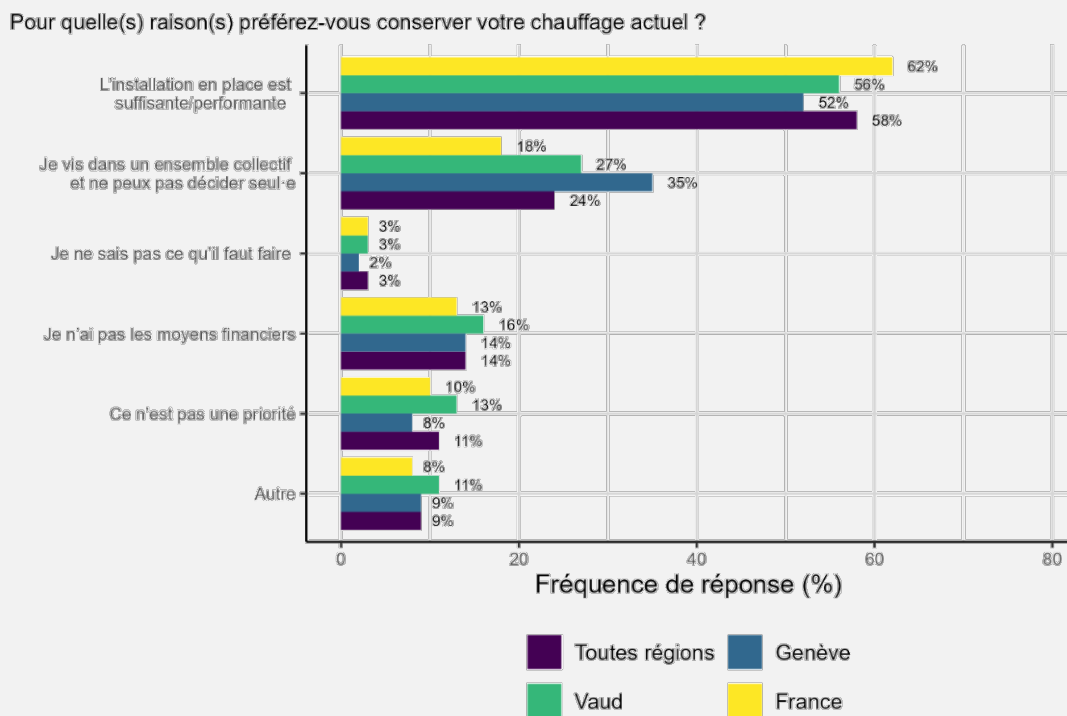


Figure 35 : Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision de ne pas entreprendre le remplacement de leur chauffage principal. Les données sont différenciées par région

■ Climatisation

Nous avons observé que 6% des répondant.e.s possédaient une climatisation, parmi lesquels 75% l'avaient installée il y a moins de 5 ans. Cette statistique suggère une adoption récente et croissante de ce système de climatisation. Pour anticiper les tendances futures, nous pouvons nous pencher sur les intentions d'installation. Environ 4% des (co)propriétaires occupants envisagent d'installer une climatisation dans les 5 prochaines années. Ce rythme est relativement faible comparé aux dynamiques observées dans des métropoles régionales similaires.

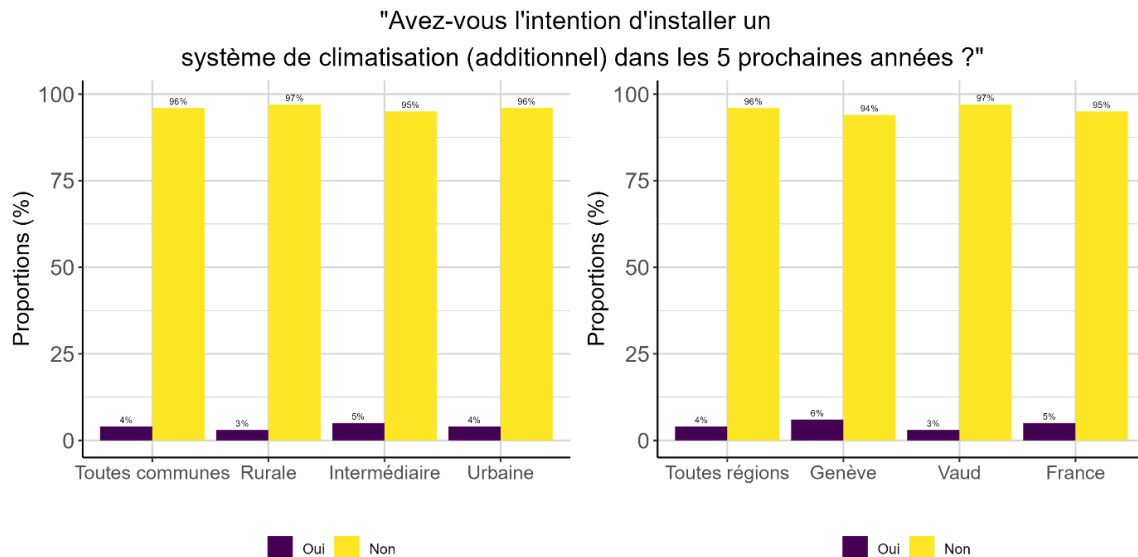


Figure 36 : Intentions pour l'installation d'un système de climatisation, par région et par type de commune, parmi les propriétaires-occupants

■ Panneaux photovoltaïques

Dans l'étude, il est observé que 22 % du panel est équipé de panneaux solaires photovoltaïques (PV). Nous avons observé dans le paragraphe précédent une dynamique récente concernant l'adoption de panneaux PV en France. Cette tendance est à nuancer car si 25 % des propriétaires envisagent d'installer des panneaux solaires dans les 5 prochaines années, ils ne sont que 17% à déclarer le souhaiter en France, ce qui est bien plus faible comparé aux 32% d'intentions recueillies dans le canton de Vaud.

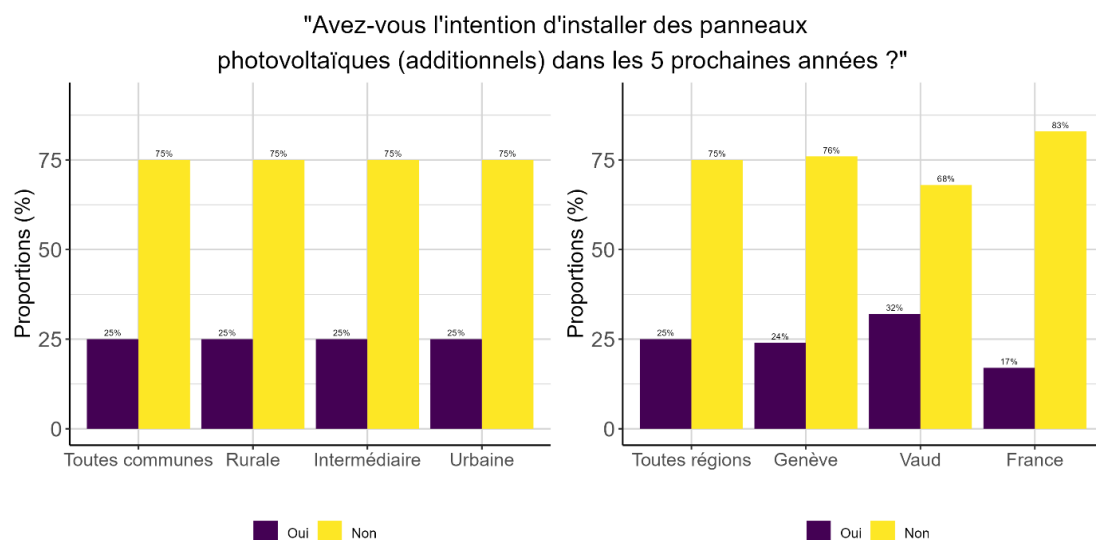


Figure 37 : Intentions d'installer des panneaux photovoltaïques d'ici à 5 ans, parmi les propriétaires-occupants.

En bref

Cette section présente une série de résultats issus de la vague 2 traitant de l'évolution du panel, de la performance énergétique actuelle des logements et des intentions de rénovation. Cet encart regroupe une série de résultats clés :

Changements intervenus chez les répondant.e.s entre les deux vagues de l'étude :

- Environ 22 % ont déclaré une perte de pouvoir d'achat, 15 % ont rencontré des problèmes de santé, 15 % ont changé d'emploi et 13 % ont déménagé ou emménagé avec leur partenaire.

Performance énergétique des logements :

- Les principales sources d'énergie pour le chauffage sont le fioul, le gaz et le solaire thermique. Le bois et les PAC sont plus fréquemment utilisés dans les zones rurales.
- Pour l'avenir, 58% des répondant.e.s ont déclaré vouloir changer leur système de chauffage par une PAC au cours des 5 prochaines années.
- Concernant la rénovation des logements, environ 20 % du parc dispose d'un label énergétique A ou B, et 61% a un label inférieur ou égal à D.
- La proportion de passoires énergétiques est deux fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.
- Les principales raisons motivant les projets de rénovation sont le coût de l'énergie, la précaution et les opportunités financières, tandis que les principaux freins sont la performance suffisante des logements, le fait de partager la décision au sein d'une copropriété et l'insuffisance des fonds.

Développement des énergies renouvelables

- Pour le photovoltaïque, environ un ménage propriétaire sur cinq est équipé dans le canton de Genève, un sur dix dans l'échantillon français et un sur trois dans le canton de Vaud.
- Les intentions d'installation de panneaux solaires sont plus nombreuses en Suisse qu'en France à 5 ans (32 % contre 17 %).
- 58% des projets de changement de système de chauffage visent l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).

Une remarque importante à prendre en compte est que ces intentions de rénovation concernent principalement les propriétaires occupants, et une étude plus approfondie devrait être menée pour les logements occupés par des locataires, en tenant compte des différentes formes de propriété, notamment en Suisse.

2.2. Opinion et représentations

Le questionnaire a permis de recenser des données relatives aux opinions des répondant.e.s sur plusieurs thématiques d'intérêt dont la protection de l'environnement, le rôle des décideurs et des médias dans les processus de transition, l'importance et la capacité à changer les comportements individuels.

2.2.1. Protection de l'environnement

Un premier groupe de questions permet de caractériser la perception générale de la question environnementale, qui se révèle être un sujet *a priori* consensuel. En effet, près de 90% des répondant.e.s estiment que la protection de l'environnement est importante ou très importante (Figure 38), près de 65% expriment des préoccupations concernant son évolution actuelle (Figure 39), et ce, avec peu de variations entre les différentes régions géographiques.

En demandant aux répondant.e.s d'indiquer les attentes (supposées) de leurs proches vis-à-vis d'eux en termes de comportements (Figure 41 et Figure 42), on observe un jugement plutôt très favorable qui dénote une bonne acceptabilité des modes de vie contemporains en termes de protection de l'environnement.

En pratique, le sujet est imbriqué avec d'autres préoccupations dans les arbitrages des ménages puisque seuls 53% des ménages déclarent que ce critère est important dans leurs choix de consommation (Figure 42).

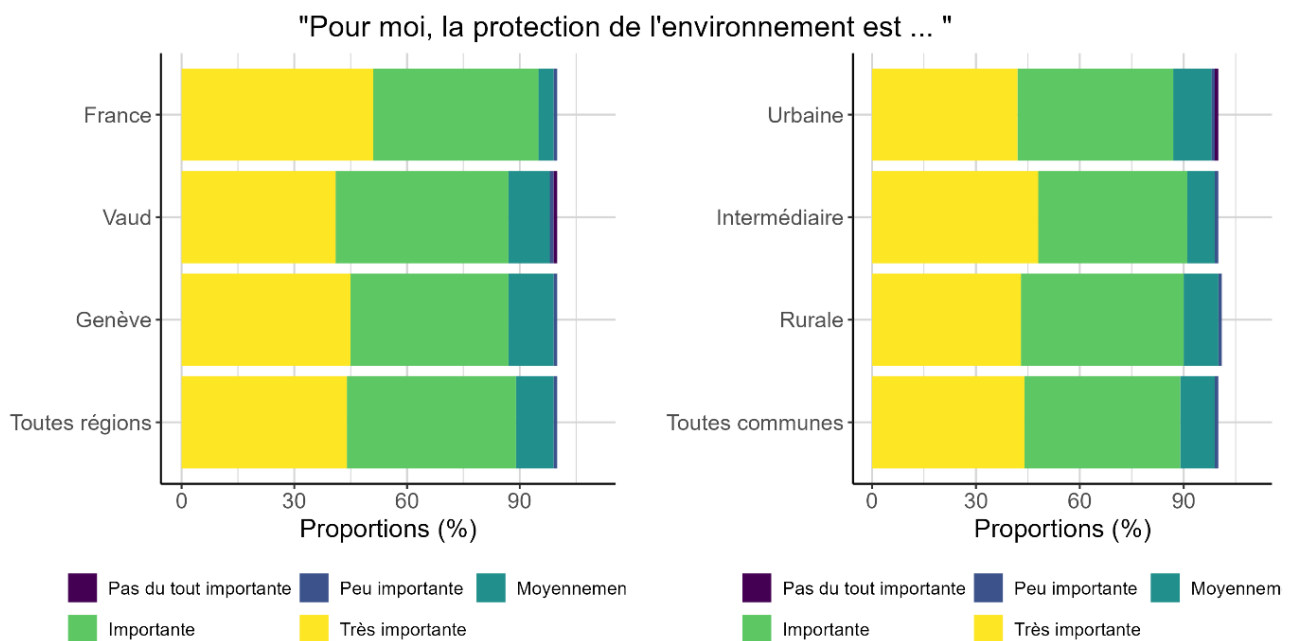


Figure 38 : Opinions exprimées par les répondant.e.s sur l'importance de la protection de l'environnement, par région et par type de commune.

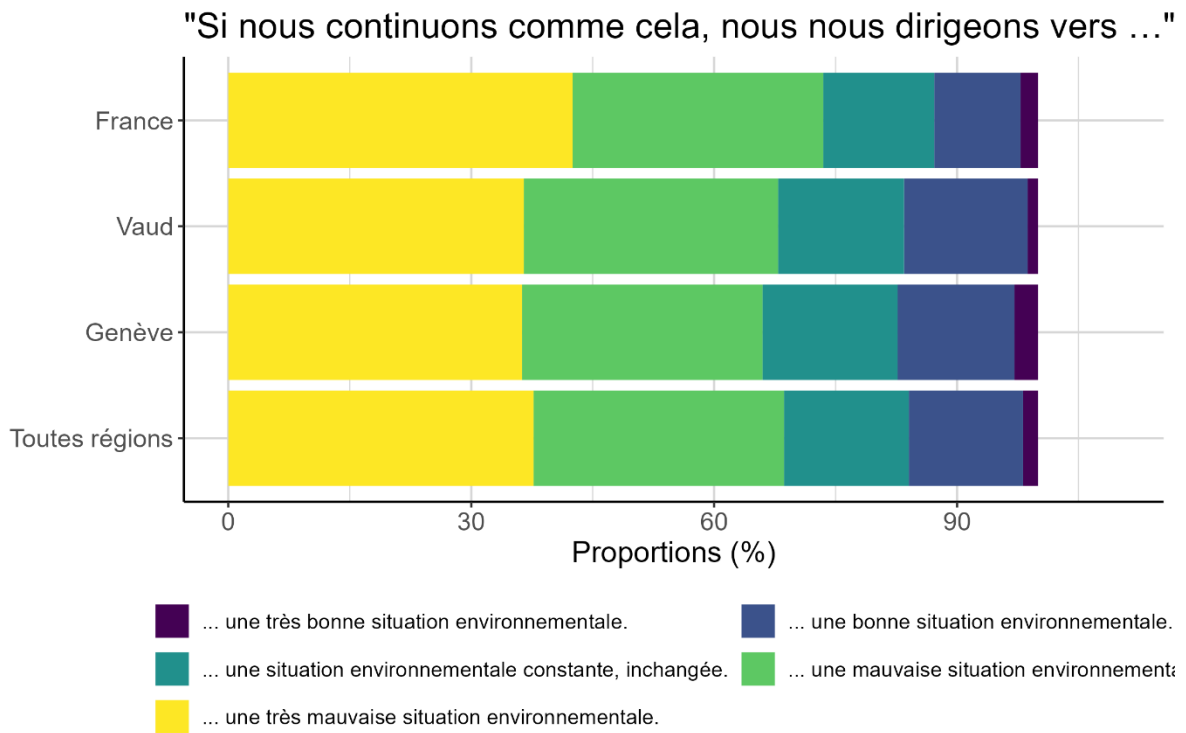


Figure 39 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur vision du futur de l'environnement, par région et par type de commune.

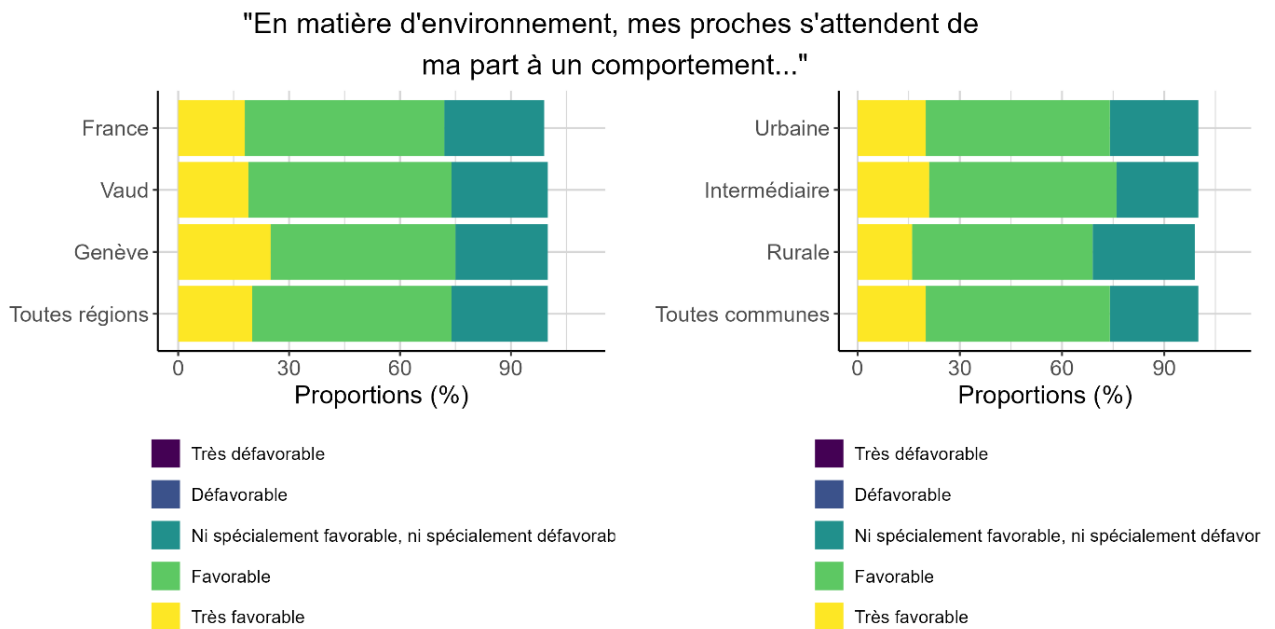


Figure 40 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant les attentes des proches en termes de protection de l'environnement.

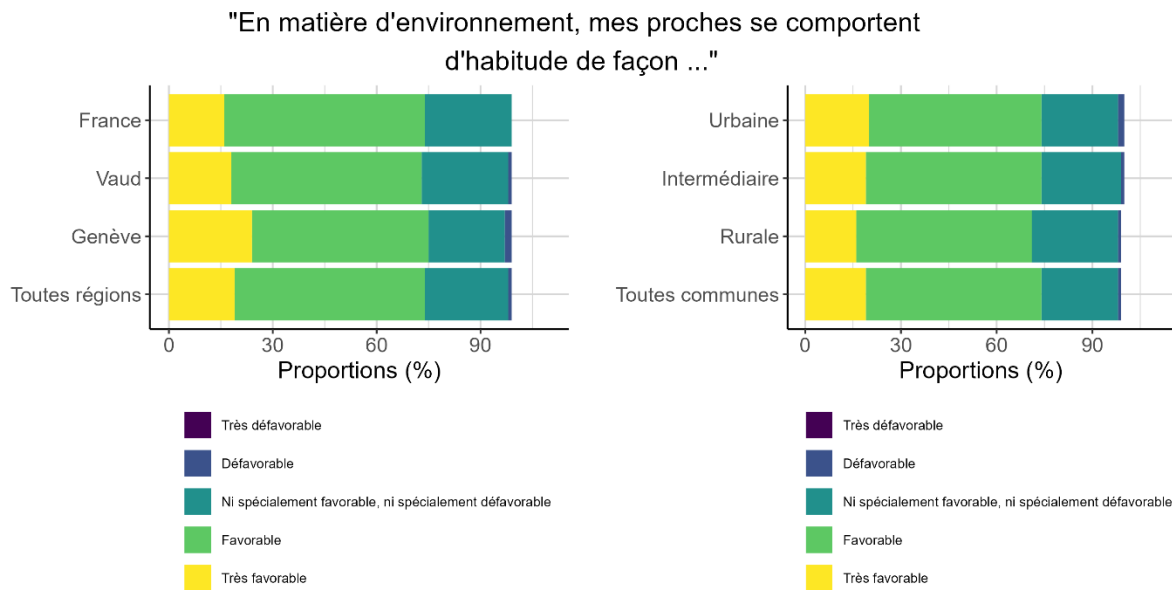


Figure 41 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant les comportements des proches en rapport avec la protection de l'environnement,

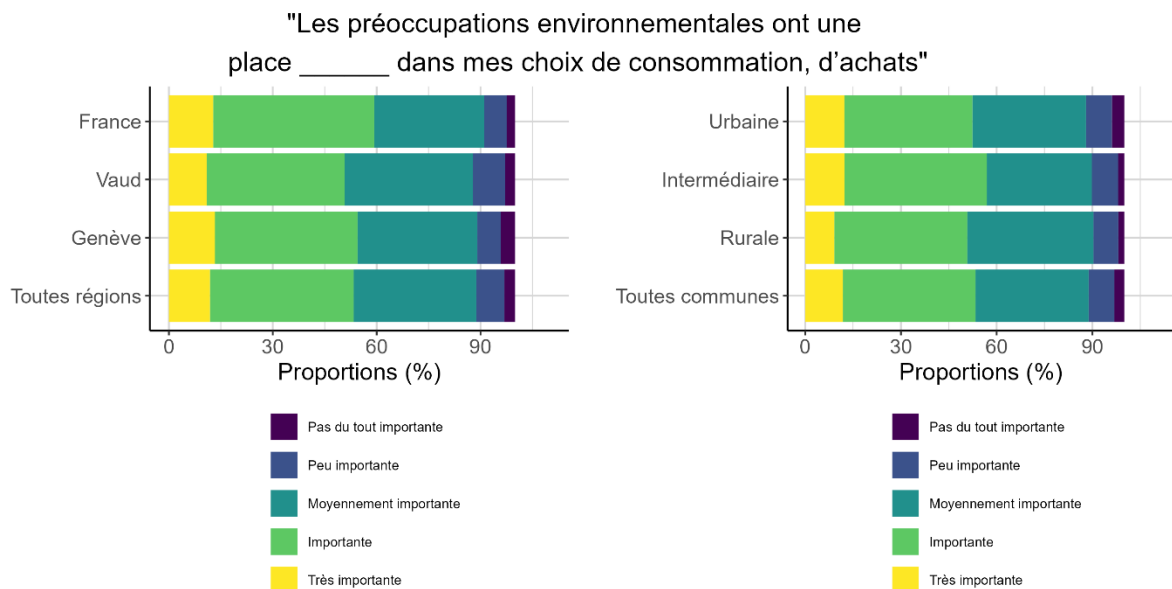


Figure 42 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'importance de l'environnement dans leurs pratiques de consommation.

2.2.2. Rôle des décideurs et des médias

Dans le cadre de l'enquête, l'action politique et le rôle des médias sont également abordés. Les résultats révèlent que **les hommes et femmes politiques sont perçus comme étant trop peu actifs pour protéger l'environnement** (Figure 43), avec près de 73% des répondant.e.s estimant qu'ils agissent peu ou trop peu sur ce sujet (88% pour les répondant.e.s français.e.s). Il apparaît cependant que la représentation des enjeux environnementaux dans l'espace public suscite une division : 30% de répondant.e.s indiquent être favorables à la proposition selon laquelle les "écologistes" sont modérés dans la présentation des faits, tandis que 24% des répondant.e.s se rangent à l'opinion contraire (Figure 44). Les médias semblent jouer un rôle positif en diffusant des messages d'encouragement pour la protection de l'environnement, avec près de 60% d'opinions favorables (Figure 45).

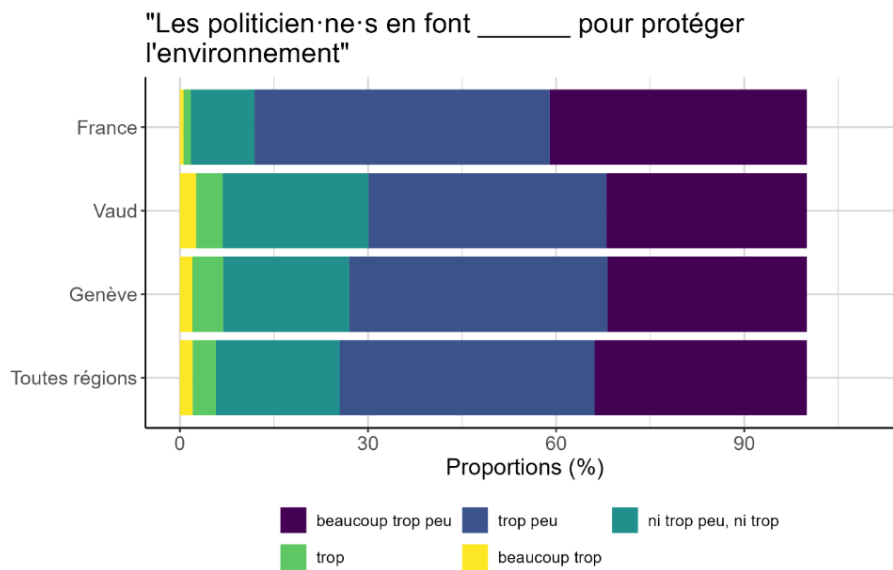


Figure 43: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'action environnementale des représentants politiques.

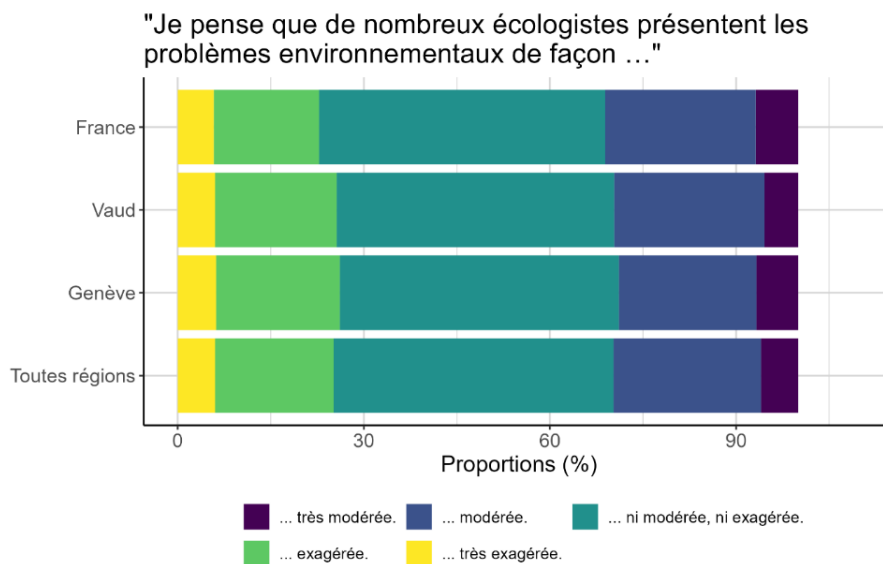


Figure 44: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la représentation des faits opérée par les militants écologistes.

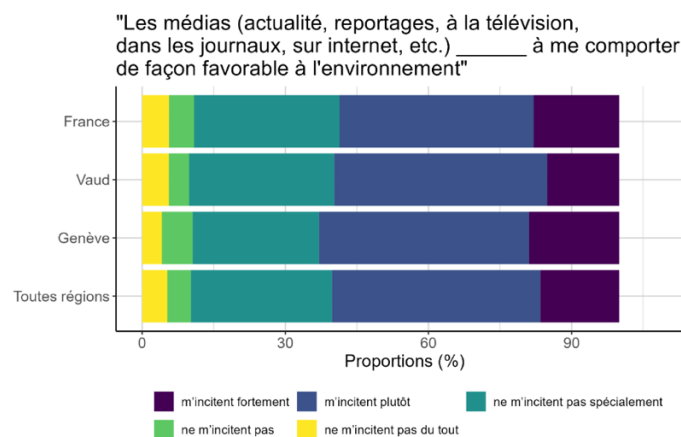


Figure 45: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant le rôle des médias pour ce qui concerne l'incitation à réaliser des comportements en faveur de l'environnement.

2.2.3. Changements de comportement

Dans l'analyse des attitudes en rapport avec les changements de comportement, on observe une division, non pas autour du changement en lui-même mais plutôt autour de leur ampleur. Alors que 30% des répondant.e.s expriment leur soutien à des changements importants, la majorité (58%) préfère des changements de moindre ampleur (Figure 46). Paradoxalement, les répondant.e.s ne considèrent pas que l'impact modéré des changements individuels soit une justification à l'immobilisme (Figure 47 et Figure 48). Il faut cependant noter que l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement est généralement perçue comme plutôt réaliste par une majorité des répondant.e.s (Figure 49 et Figure 50).

Le changement en lui-même reste difficile, notamment en raison de l'occurrence d'autres critères lors de la réalisation d'arbitrages, et de l'existence d'habitudes bien ancrées. Si les répondant.e.s reconnaissent largement que l'environnement est un critère parmi d'autres, ils ne pensent pas que ce critère doive être pour autant écarté dans leur choix (Figure 51). Le prix occupe une place centrale dans le choix. Plus de 40% des répondant.e.s seraient prêts à adopter des comportements plus favorables à l'environnement si l'alternative était plus coûteuse (Figure 52). En outre, une grande partie des répondant.e.s (52%) déclarent adopter des solutions moins respectueuses de l'environnement en raison d'un avantage financier (Figure 54), illustrant l'influence des paramètres économiques sur les impacts environnementaux. En ce qui concerne les discours culpabilisants, ceux-ci semblent contre productifs car 57% des répondant.e.s étant d'accord avec l'idée que ceux qui accusent les autres de comportements environnementaux négatifs ne font généralement pas mieux qu'eux (Figure 55).

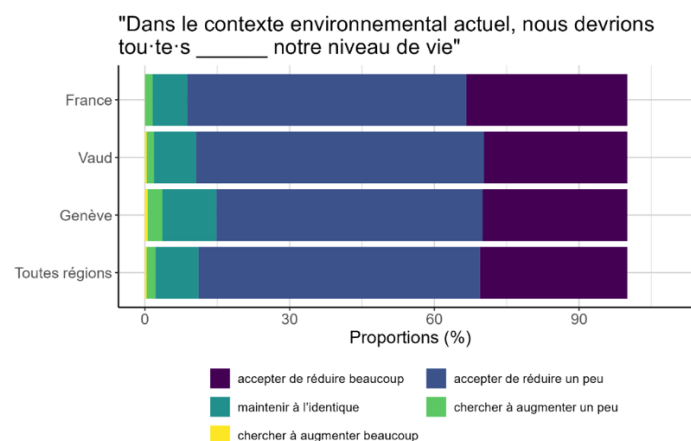


Figure 46 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la nécessité de changer ou non de comportements dans le contexte environnemental actuel.

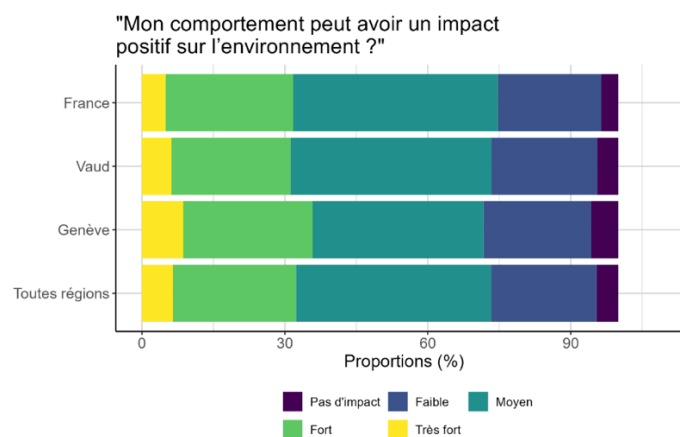


Figure 47 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'impact estimé d'un changement à leur niveau.

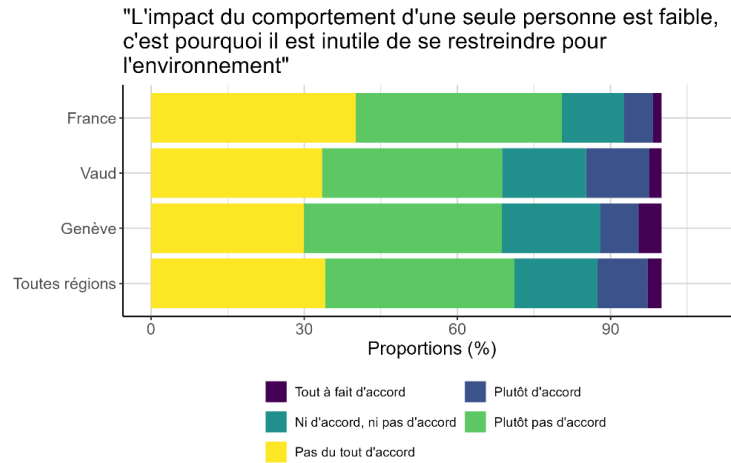


Figure 48 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'impact estimé d'un changement individuel

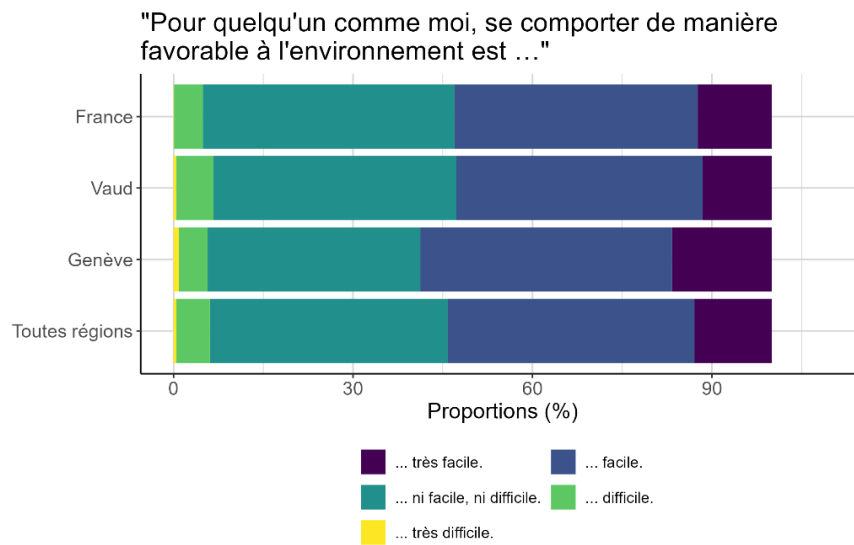


Figure 49 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la difficulté estimée de changer leur comportement pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

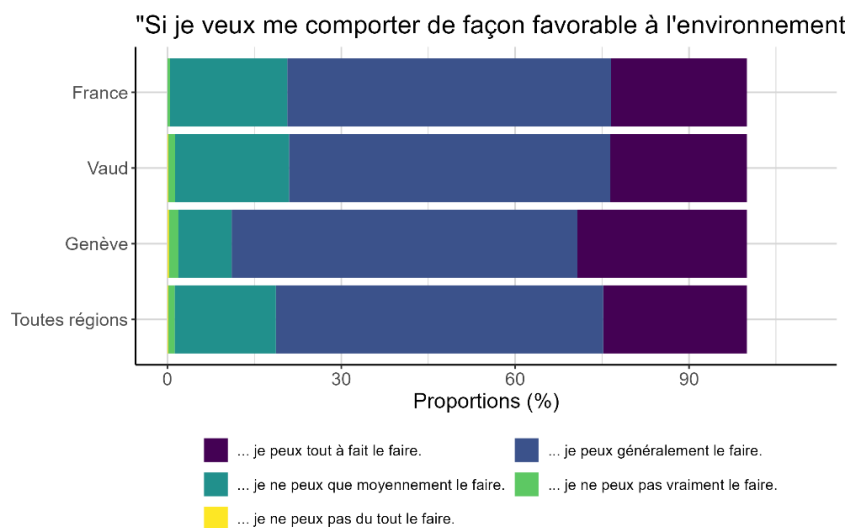


Figure 50 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur capacité estimée à changer leurs comportements pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

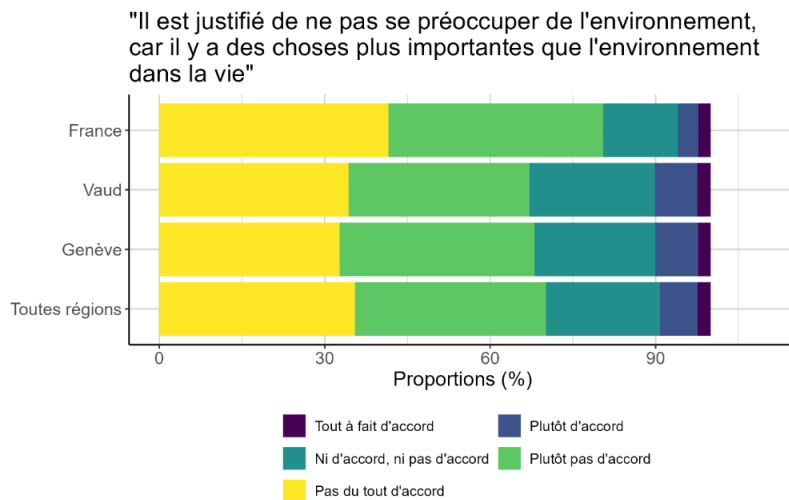


Figure 51 : Opinions exprimées par les répondant.e.s par rapport à la citation suivante : « Il est justifié de ne pas se préoccuper de l'environnement, car il y a des choses plus importantes que l'environnement dans la vie »

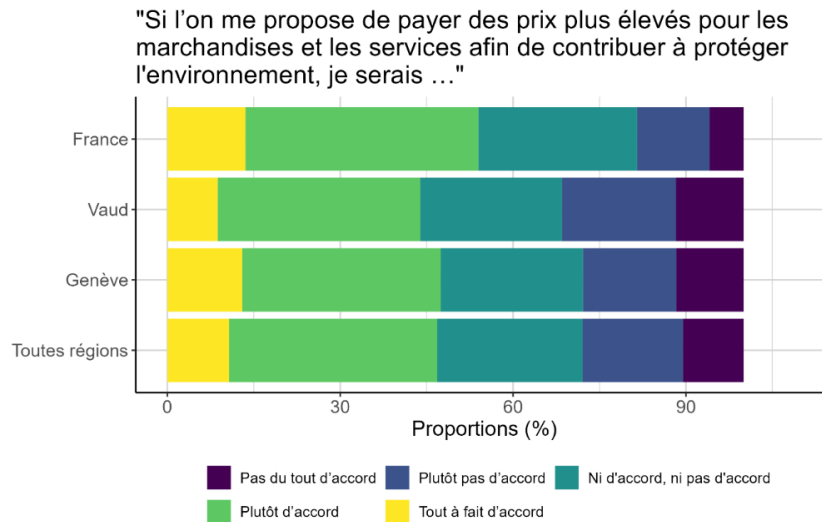


Figure 52: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur degré d'acceptation de prix plus élevés pour des produits plus respectueux de l'environnement.

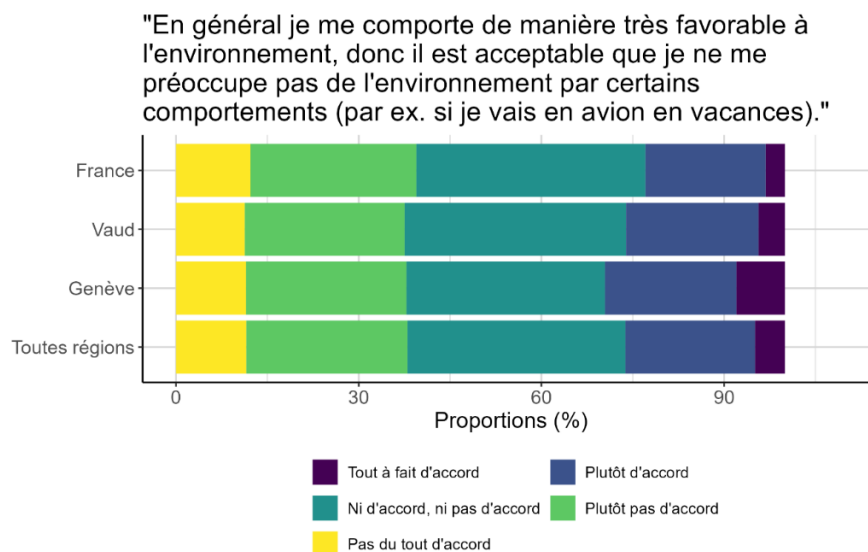


Figure 53 : Opinions exprimées par les répondant.e.s sur le sujet de la compensation entre comportements plus ou moins vertueux

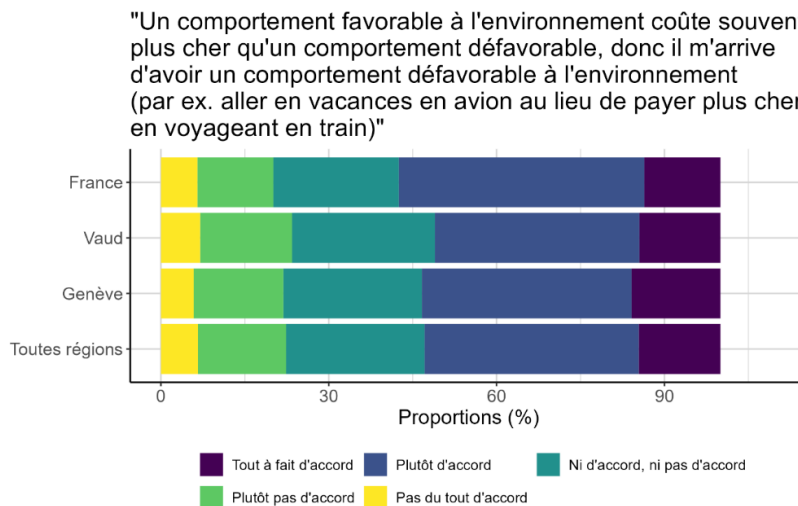


Figure 54 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur sensibilité au prix de services moins respectueux de l'environnement mais aussi moins chers.

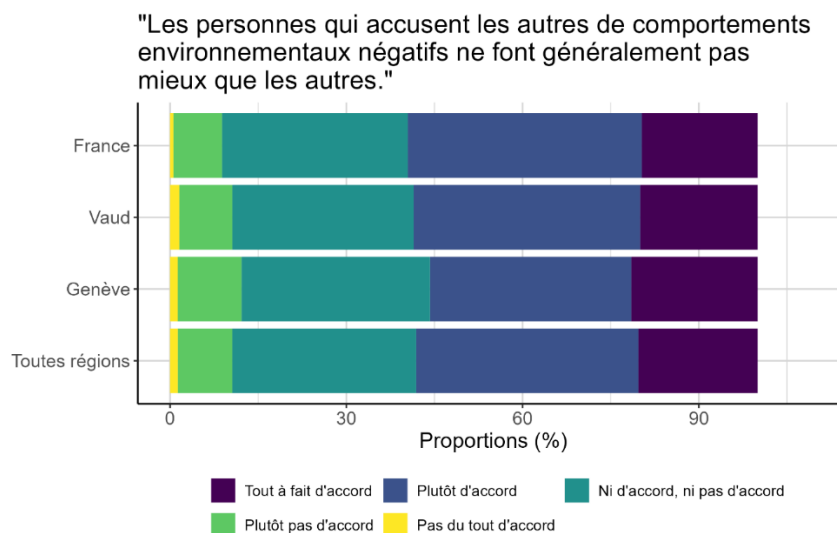


Figure 55 : Opinions exprimées par les répondant.e.s par rapport à la citation suivante : « Les personnes qui accusent les autres de comportements environnementaux négatifs ne font généralement pas mieux que les autres. »

2.2.4. Préférences électorales

Le 18 juin 2023, les citoyennes et citoyens vaudois ont été appelés à se prononcer sur l'inscription dans la Constitution vaudoise de la protection du climat et de la biodiversité, ainsi que sur l'ancrage de l'objectif de neutralité carbone sur le territoire vaudois d'ici à 2050. Cette initiative comprenait l'obligation pour l'État et les communes de réduire significativement les impacts climatiques négatifs de leurs politiques publiques, avec la mise en place de plans d'action et d'objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040. Le questionnaire a recueilli les réponses des répondant.e.s sur leurs votes lors des votations cantonales et fédérales du 18 juin 2023. Les données révèlent une forte adhésion à ces objectifs, bien qu'un écart statistique soit observé entre les résultats officiels du canton de Vaud sur la loi fédérale (70% des voix exprimées versus 87%). Cet écart statistique est vraisemblablement dû à la surreprésentation résiduelle des cadres dans l'échantillon redressé.

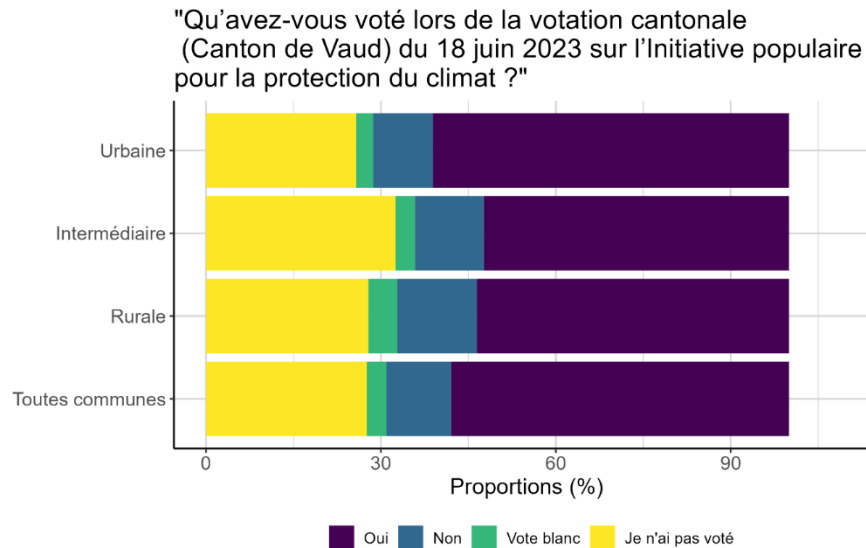


Figure 56 : Distribution des répondant.e.s selon leur vote lors de la votation cantonale du 18 juin 2023.

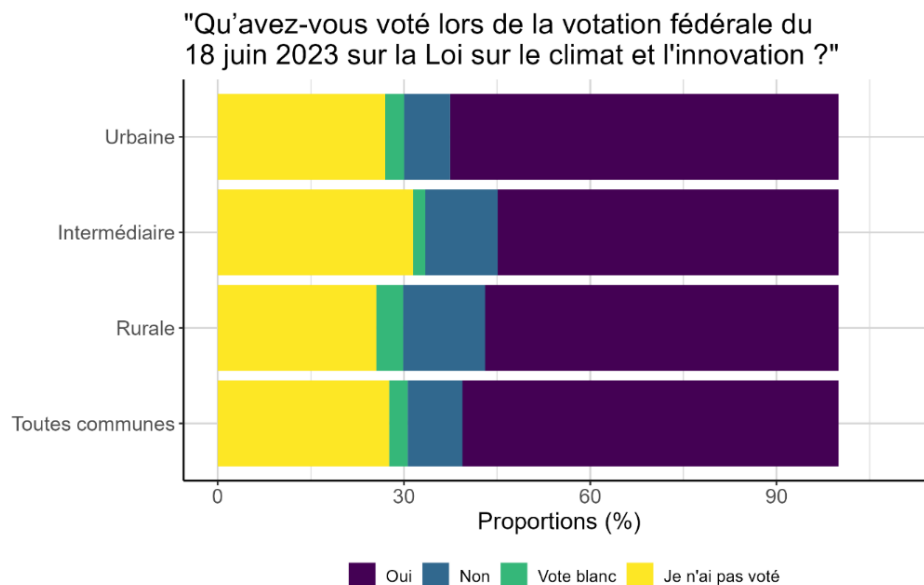


Figure 57: Distribution des répondant.e.s selon leur vote lors de la votation fédérale du 18 juin 2023.

En bref

L'enquête met en évidence une forte adhésion à la protection de l'environnement, bien que les opinions divergent fortement quant à l'ampleur des changements nécessaires. Une majorité des répondant.e.s expriment leur soutien à des changements modérés. Les répondant.e.s estiment être capables de changer mais sont peu incités à le faire, notamment en raison du prix qui reste un critère prépondérant. De plus, les répondant.e.s se montrent peu réceptifs aux discours moralisateurs et semblent plutôt attendre des changements structurels ainsi qu'un accompagnement pour pouvoir modifier leurs choix et changer leurs habitudes.

2.3. Équipements domestiques

2.3.1. Équipement électroménager

2.3.1.1. Inventaire des équipements domestiques

Les participant.e.s à l'enquête ont été interrogés sur le nombre d'appareils électroménagers dans leur ménage. Le *Tableau 4* recense le nombre moyen de 16 appareils ménagers différents (avec une catégorie résiduelle d'autres appareils ménagers) dans les ménages selon la région et le type de commune.

Tableau 4 : Nombre moyen (et écart-type) de 16 appareils électroménagers différents dans les ménages interrogés

Nombre moyen d'équipements de cuisine différents	Région				Typologie des communes			
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter- médiaire	Rural	
	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET	
Réfrigérateur	1,2 0,4	1,1 0,4	1,2 0,5	1,2 0,5	1,2 0,4	1,3 0,5	1,2 0,5	
Congélateur (seul)	0,7 0,6	0,5 0,6	0,7 0,6	0,6 0,6	0,6 0,6	0,8 0,6	0,9 0,6	
Lave-vaisselle	0,8 0,4	0,7 0,4	0,9 0,4	0,8 0,4	0,8 0,4	0,9 0,3	1,0 0,2	
Combiné lave-/sèche linge	0,2 0,4	0,2 0,4	0,2 0,4	0,1 0,4	0,2 0,4	0,1 0,4	0,2 0,4	
Lave-linge (seul)	0,7 0,5	0,8 0,4	0,6 0,5	0,9 0,3	0,7 0,5	0,8 0,4	0,8 0,4	
Sèche-linge (seul)	0,4 0,5	0,3 0,5	0,4 0,5	0,4 0,5	0,3 0,5	0,5 0,5	0,6 0,5	
Four à micro-ondes	0,8 0,4	0,7 0,4	0,7 0,5	0,8 0,4	0,7 0,4	0,8 0,4	0,8 0,4	
Robot ménager (cuisine)	0,7 0,8	0,6 0,8	0,7 0,8	0,7 0,7	0,7 0,8	0,8 0,9	0,8 0,8	
Machine à café	0,9 0,5	0,9 0,5	0,9 0,5	0,9 0,5	0,8 0,5	0,9 0,4	1,0 0,4	
Bouilloire / chauffe-eau	0,9 0,4	0,8 0,4	0,9 0,4	0,8 0,4	0,8 0,4	0,8 0,4	0,9 0,4	
Cuisinière	1,0 0,2	1,0 0,2	1,0 0,2	1,0 0,2	1,0 0,2	1,0 0,2	1,0 0,2	
Four	1,0 0,3	1,0 0,3	1,1 0,3	1,0 0,3	1,0 0,3	1,1 0,4	1,1 0,3	
Aspirateur / nettoyeur	1,1 0,5	1,1 0,4	1,1 0,5	1,2 0,5	1,1 0,4	1,2 0,6	1,2 0,6	
Cave à vin électrique	0,1 0,4	0,1 0,3	0,1 0,4	0,2 0,4	0,1 0,4	0,2 0,4	0,2 0,5	
Radiateur d'appoint	0,3 0,8	0,3 0,8	0,2 0,7	0,4 0,9	0,2 0,7	0,4 1,0	0,2 0,6	
Tondeuse à gazon	0,4 0,5	0,2 0,4	0,3 0,5	0,6 0,6	0,3 0,5	0,5 0,5	0,6 0,6	

Note: Les types d'appareils avec une moyenne générale de 1 ou plus sont imprimés en gras.

Les appareils ménagers les plus courants sont le réfrigérateur (avec ou sans congélateur) et l'aspirateur (ou le nettoyeur à vapeur). Il y a en moyenne plus d'un de ces appareils par ménage. Les ménages possèdent aussi en moyenne une cuisinière (électrique, à gaz, vitrocéramique, à induction) et un four. Les différences entre les régions sont plutôt faibles. Dans le canton de Genève, on trouve moins de tondeuses à gazon (0,2) que dans les communes françaises de l'échantillon, ce qui s'explique vraisemblablement par la typologie des communes dans ces territoires.

Les différences entre les régions urbaines et rurales sont importantes. Plusieurs appareils sont plus fréquents dans les zones rurales que dans les villes. C'est particulièrement vrai pour le congélateur (valeurs moyennes relevées : $M_{\text{urbain}} = 0,6$; $M_{\text{rural}} = 0,9$), le sèche-linge sans fonction de lavage ($M_{\text{urbain}} = 0,3$; $M_{\text{rural}} = 0,6$), le lave-vaisselle ($M_{\text{urbain}} = 0,8$; $M_{\text{rural}} = 1,0$) et la tondeuse à gazon ($M_{\text{urbain}} = 0,3$; $M_{\text{rural}} = 0,6$).

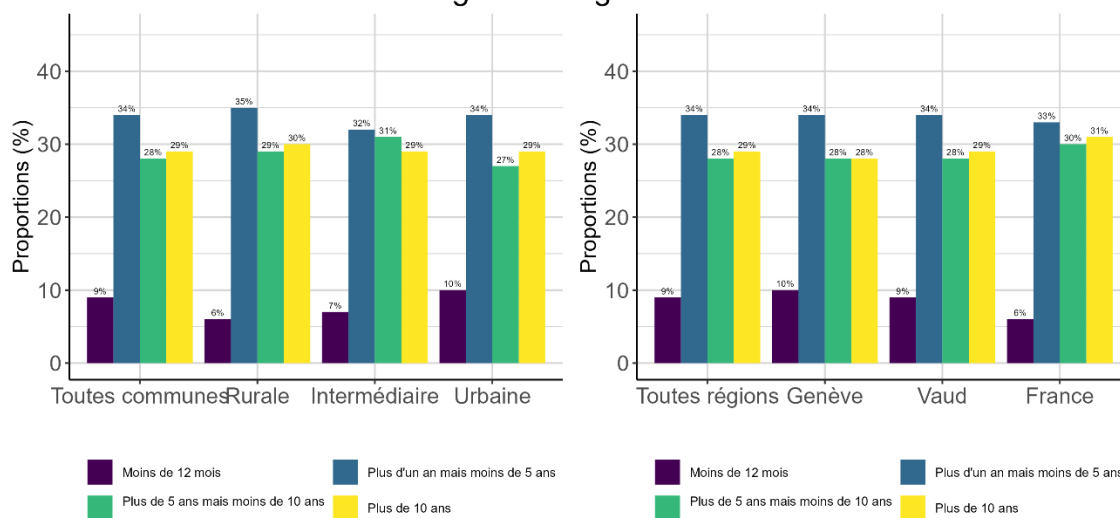
2.3.1.2. Âge des équipements

Pour huit de ces différents appareils ménagers, la date d'acquisition a également été demandée (Figure 58). Dans le cas où plusieurs appareils d'un même type étaient possédés par le répondant, la réponse concerne l'appareil le plus récent.

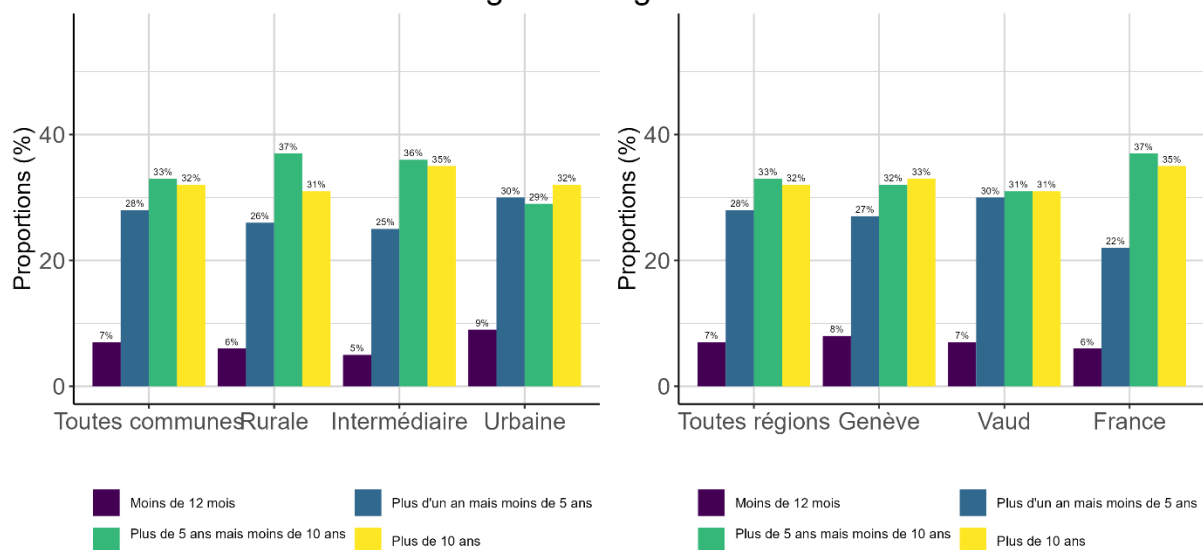
Seuls quelques appareils ménagers ont moins d'un an. La plupart sont nettement plus anciens. Par exemple, seuls 9% des réfrigérateurs ont moins d'un an, 34% ont entre 1 et 5 ans, 28% ont entre 5 et 10 ans et 29% ont plus de 10 ans.

Les différences entre les différents appareils ne sont pas très grandes en ce qui concerne la proportion d'appareils neufs. Les taux de remplacement au cours des 12 derniers mois pour les autres appareils (en plus du réfrigérateur avec les 9% mentionnés) sont 10% (lave-vaisselle, machine à laver, sèche-linge), 8% (lave/sèche-linge combiné, cuisinière) ou 7% (congélateur, four).

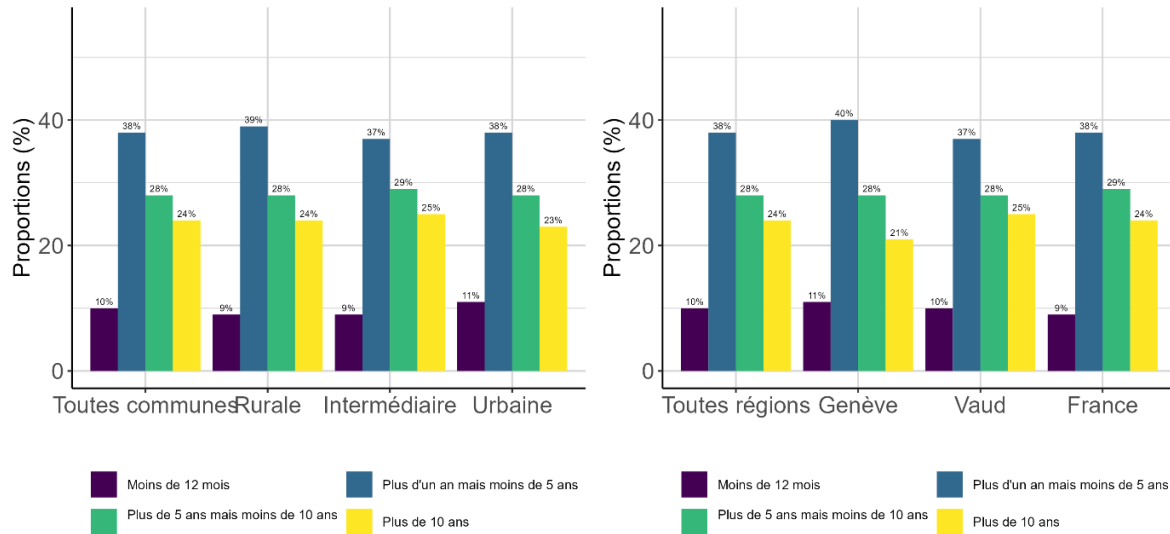
Âge du réfrigérateur



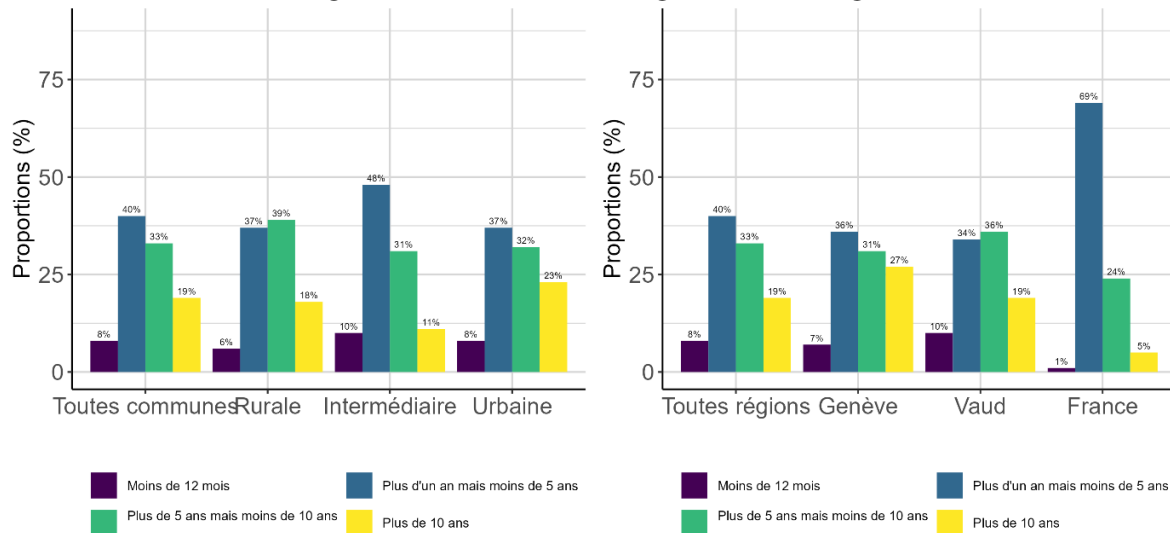
Âge du congélateur



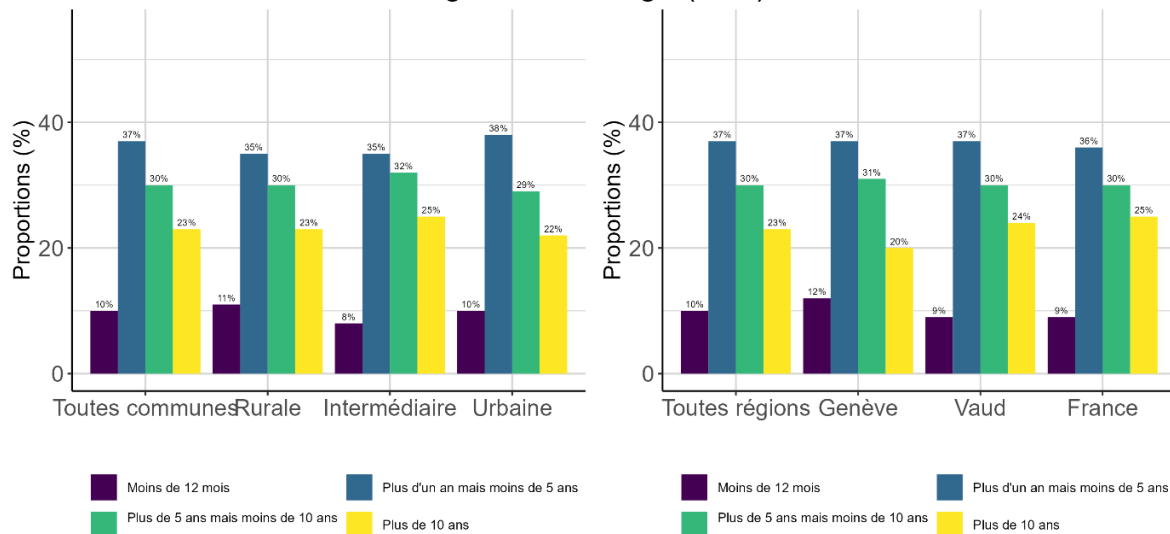
Âge du lave-vaisselle



Âge du combiné lave-linge / sèche-linge



Âge du lave-linge (seul)



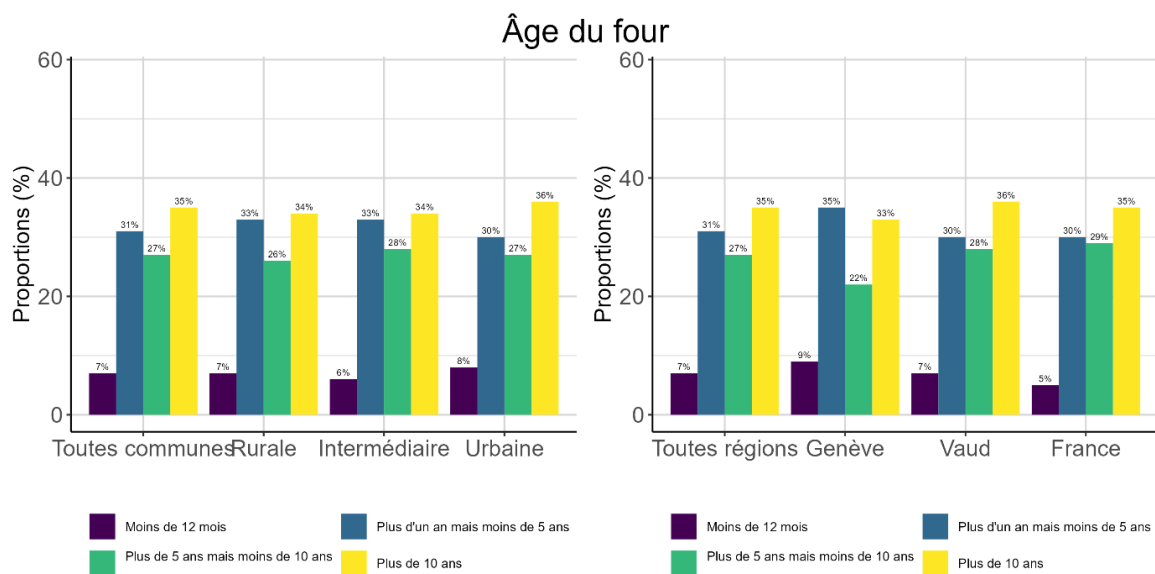
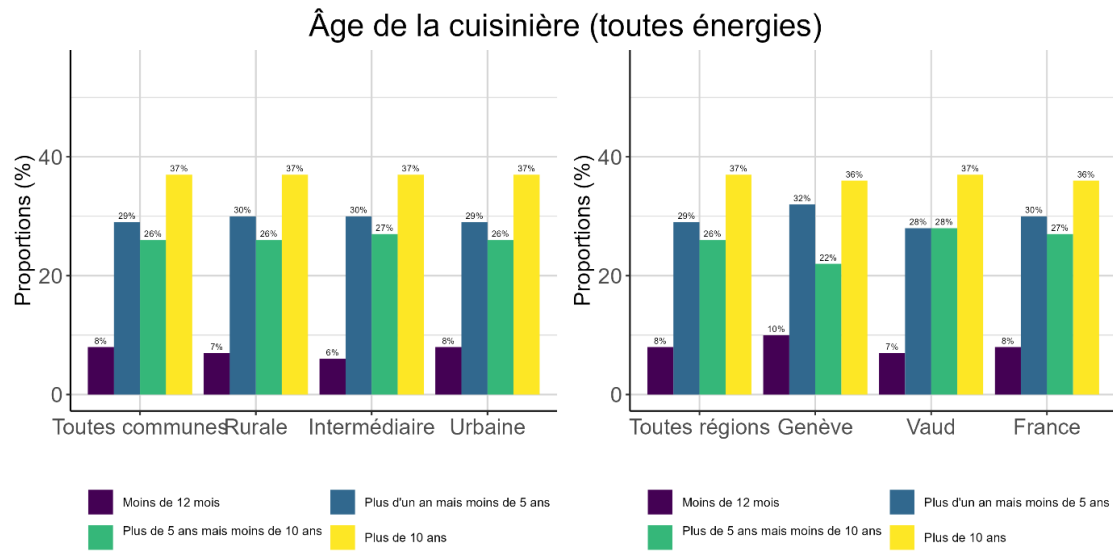
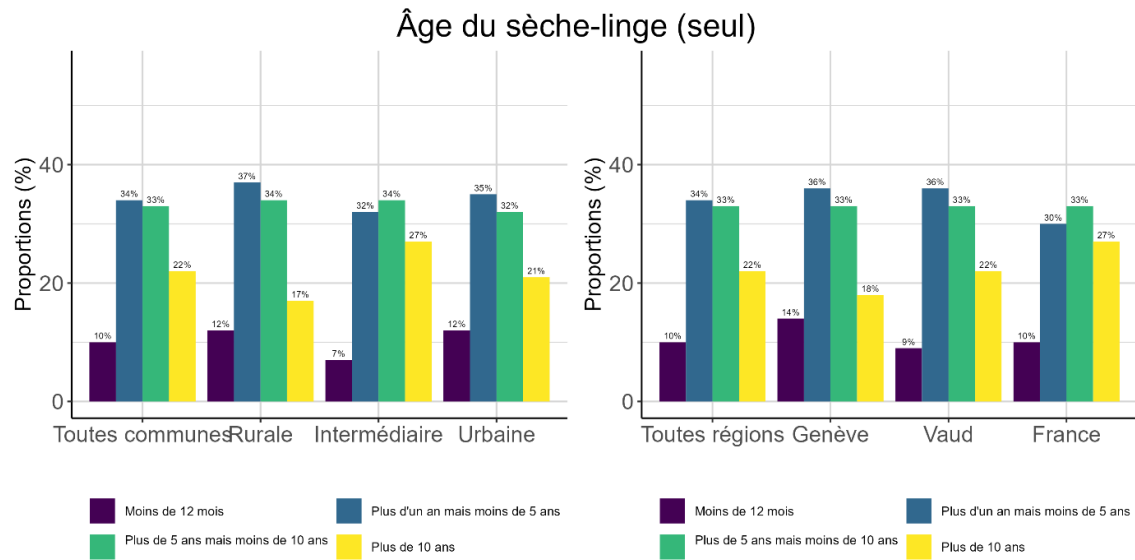


Figure 58 : Age de certains équipements ménagers. Pour chaque équipement, on représente la proportion par tranche d'âge sur l'échantillon total, et ventilé par région (figure à gauche) et par type de commune (figure à droite).

2.3.1.3. Critères de sélection lors de l'achat d'équipement de cuisine

Le *Tableau 5* montre l'importance de différents critères pour l'achat d'appareils électroménagers. Les personnes interrogées ont pu choisir les trois critères les plus importants pour elles parmi les neuf proposées. Le tableau présente la proportion de personnes interrogées dans les différentes régions (par région et par type de commune) qui ont choisi le critère en question.

Tableau 5 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat d'appareils électroménagers (choix de 3 critères au maximum sur 9)

Critères pour Achats d'équipements électroménagers	Région				Typologie des communes		
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter-médiaire	Rural
	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %
Prix	63,5	64,4 /325,5	63,9	62,0	64,3	63,5	60,3
Marque	11,5	12,2	9,3	16,2	11,8	10,5	11,7
Matière	1,1	0,8	1,5	0,8	1,1	0,3	2,1
Fonctionnalités	36,8	34,1	37,2	38,6	34,9	39,3	41,3
Qualité	61,3	62,0	60,8	61,1	60,4	63,0	63,0
Seconde main	4,3	3,9	5,1	3,8	4,6	4,3	3,0
Utilité	35,5	35,3	36,3	33,7	37,9	32,7	29,0
Style/Design	5,5	5,8	5,1	6,3	5,9	5,4	4,0
Classe énergétique	61,5	61,5	59,8	63,4	60,1	61,4	67,2
Somme	281,0	280,9	279,0	285,9	280,9	280,5	281,6

Note: Les trois critères les plus importants sont imprimés en gras.

On peut constater dans ce tableau que les trois principaux critères de choix des appareils électroménagers étaient le prix (64%), la qualité (61%) et l'efficacité énergétique (61%). La fonctionnalité (37%) et l'utilité (36%) ont été nettement moins souvent choisies. Le style et le design (6%), l'origine de seconde main (4%) et les matériaux (1%) n'ont été que très rarement cités. Les différences entre zones urbaines étaient globalement faibles. Il s'est toutefois avéré que les personnes interrogées dans les zones rurales étaient attribuées plus fréquemment une plus forte importance à la fonctionnalité (41%) qu'à l'utilité (29%).

2.3.2. Appareils numériques

2.3.2.1. Fréquence d'appareils numériques neufs au cours des 12 derniers mois

Pour treize types d'appareils numériques (et autres appareils numériques), il a été demandé aux participant.e.s combien ils en avaient acheté au cours des 12 derniers mois. Le

Tableau 6 montre combien de ces appareils numériques ont été achetés en moyenne par les ménages des différentes régions de l'enquête durant cette période.

Tableau 6 : Nombre moyen (et écart-type) d'appareils numériques neufs au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés.

Nombre d'appareils numériques neufs au cours des 12 derniers mois	Région						Typologie des communes							
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Téléviseur	0,3	0,7	0,3	0,8	0,3	0,6	0,3	0,6	0,3	0,7	0,3	0,6	0,3	0,6
Home cinéma	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2
Vidéoprojecteur	0,0	0,2	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1
Ordinateur portable	0,4	0,7	0,5	0,9	0,4	0,7	0,4	0,7	0,4	0,8	0,4	0,7	0,3	0,7
Ordinateur fixe	0,1	0,5	0,2	0,8	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,5	0,1	0,3	0,1	0,3
Tablette	0,3	0,6	0,3	0,9	0,2	0,5	0,2	0,5	0,3	0,7	0,3	0,5	0,2	0,6
Appareil photo	0,1	0,5	0,2	0,7	0,1	0,5	0,2	0,4	0,2	0,6	0,2	0,4	0,1	0,4
Enceinte Bluetooth	0,3	0,7	0,3	0,8	0,3	0,6	0,3	0,5	0,3	0,7	0,3	0,6	0,3	0,7
Console d. jeu de salon	0,2	0,5	0,2	0,6	0,2	0,5	0,2	0,4	0,2	0,5	0,2	0,5	0,2	0,6
Console d. jeu portable	0,1	0,3	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,4
Téléphone portable	0,8	1,0	0,9	1,2	0,7	0,9	0,7	1,0	0,8	1,1	0,7	0,9	0,8	1,0
Montre connectée	0,2	0,6	0,2	0,6	0,2	0,5	0,2	0,5	0,2	0,5	0,2	0,5	0,3	0,6
Box internet	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5
Autres appareils	0,2	0,5	0,2	0,5	0,2	0,7	0,1	0,4	0,2	0,5	0,4	0,9	0,1	0,3

Note: Les appareils numériques dont la moyenne générale est égale ou supérieure à 0.3 sont indiqués en gras.

Le smartphone est de loin l'appareil numérique le plus fréquemment acheté au cours des 12 derniers mois. A Genève (0,9 par ménage), il a été acheté encore plus souvent que dans les autres régions (environ 0,7 par ménage). Les ordinateurs portables arrivent en deuxième position et sont encore plus souvent achetés dans le canton de Genève (0,5 par ménage) que dans le canton de Vaud (0,4) et en France (0,35). Viennent ensuite les boîtiers Internet, les téléviseurs, les enceintes Bluetooth et les tablettes avec 0,3 en moyenne dans toutes les régions.

Les différences entre les zones rurales et urbaines en ce qui concerne le nombre d'appareils numériques achetés n'étaient pas très marquées et pas systématiques. Les résultats suggèrent que l'achat d'un ordinateur portable est légèrement plus fréquent dans les zones urbaines et intermédiaires (0,43 et 0,4) que dans les zones rurales (0,33).

2.3.2.2. Critères de sélection lors de l'achat d'appareils numériques

Il a été demandé aux participant.e.s quels étaient, parmi les neuf critères présélectionnés, les plus importants pour le choix des appareils numériques. Trois des neuf critères pouvaient être sélectionnés. Le

Tableau 7 montre la fréquence à laquelle les différents critères ont été choisis dans les différentes régions de l'enquête.

Tableau 7: Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat d'appareils numériques (choix de 3 critères au maximum sur 9)

Critères pour Achats des appareils numériques	Région				Typologie des communes		
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter-médiaire	Rural
	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %
Prix	68,2	66,8	69,8	65,4	68,2	68,7	67,6
Marque	22,8	24,0	20,0	28,9	24,6	19,2	19,5
Matière	0,9	0,8	1,0	1,1	1,1	0,3	0,4
Fonctionnalités	48,1	48,7	47,5	47,9	47,8	48,3	49,3
Qualité	59,1	58,4	58,5	61,7	58,8	60,4	58,6
Seconde main	5,5	3,7	5,9	7,7	5,8	4,6	5,4
Utilité	45,3	45,4	44,4	47,4	45,0	46,1	45,6
Style/Design	6,1	7,2	5,1	7,0	6,1	7,1	5,4
Classe énergétique	23,9	24,4	26,3	16,7	23,6	23,5	25,8

Note: Les trois critères les plus importants sont imprimés en gras.

Les principaux critères d'achat d'appareils numériques sont le prix (68%), suivi de la qualité (59%), de la fonctionnalité (48%) et de l'utilité (45%). Cet ordre est le même quel que soit la région et le type de commune. Les critères suivants sont la marque et l'efficacité énergétique, avec des différences dans le classement selon les zones géographiques. A Genève, les deux aspects ont été choisis à peu près dans les mêmes proportions (environ 24%). En France, la marque (29%) est plus importante que la consommation/classe énergétique (17%), alors que dans le canton de Vaud, c'est l'inverse, la consommation énergétique (26%) est plus importante que la marque (20%).

Cette distinction régionale est vraisemblablement liée à la structure territoriale car l'analyse par type de commune permet de retrouver le renversement des critères des marques et d'efficacité énergétique. Les zones urbaines accordent globalement la même importance à la marque (25%) et à la consommation d'énergie (24%). Dans les régions rurales et intermédiaires, la consommation d'énergie (avec 26 et 24%) est plus importante que la marque (avec 20% et 19%). Le style et le design, un produit de seconde main et le matériau ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'achat d'appareils numériques.

2.3.2.3. Heures passées sur Internet par jour en dehors du bureau

Il a également été demandé aux participant.e.s combien de temps ils passaient en moyenne par jour (en dehors des heures de travail) sur Internet. La répartition des réponses dans les différentes régions de l'enquête est présentée dans la Figure 59.

Un quart des personnes interrogées passent moins d'une heure de temps libre par jour sur Internet. Un autre quart des répondant.e.s consacrent 2 à 4 heures à des activités en ligne, et une majorité relative de 41% 1 à 2 heures. Par ailleurs, 9% des personnes interrogées passent en moyenne plus de 4 heures par jour en ligne. Dans les zones rurales, la part de ce dernier groupe est plus faible (5%) que dans les zones urbaines (10%). Dans les zones rurales françaises, la proportion de personnes utilisant Internet plus de 4 heures est particulièrement faible (2%). A Genève, qui est plutôt urbaine, cette proportion atteint 13%.

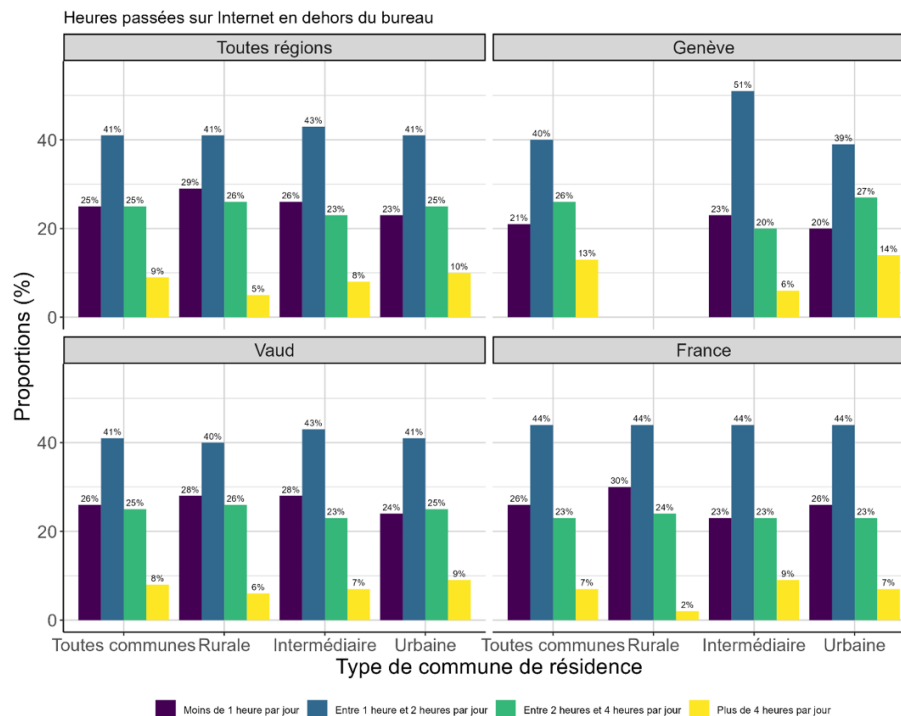


Figure 59 : Distribution des heures passées sur Internet par jour en dehors du bureau.

En bref

Appareils ménagers

- Les appareils électroménagers les plus courants sont le réfrigérateur et l'aspirateur, puis la cuisinière, le four, le lave-linge, la cafetière et la bouilloire électrique (env. 1 ou même plus par ménage). Les autres appareils, comme le four à micro-ondes, le congélateur séparé et le robot ménager, et le sèche-linge séparé sont plus rarement présents.
- Il y a peu de différences entre les régions en ce qui concerne le nombre d'appareils ménagers et d'appareils numériques.
- Exception** : les sèche-linges séparés et les tondeuses à gazon sont deux fois plus fréquents en milieu rural qu'en milieu urbain.
- Le pourcentage d'appareils électroménagers neufs varie quelque peu selon le type d'appareil : entre 7% et 10% sont renouvelés au cours d'une année.

Appareils numériques

- En ce qui concerne les appareils numériques, les téléphones portables et les smartphones ont été les plus fréquemment achetés les 12 mois précédents l'enquête.
- Les ordinateurs portables, les boîtiers Internet, les téléviseurs, les enceintes Bluetooth, consoles de jeu et les tablettes ont été achetés moins fréquemment que les smartphones.
- Les montres connectées, les appareils photo et les ordinateurs fixes ont été achetés beaucoup moins fréquemment que les smartphones.

Critères de sélection pour les appareils ménagers et les appareils numériques

- Pour tous les appareils, le prix est le critère le plus important.
- Pour les appareils ménagers, les autres critères sont la qualité, la consommation d'énergie, ainsi que la fonctionnalité et l'utilité.
- Pour les appareils numériques, la consommation d'énergie est nettement moins déterminante que pour les appareils ménagers.
- L'origine de seconde main n'est pas explicitée comme étant un critère important pour les consommateurs, que ce soit pour les appareils numériques ou les appareils ménagers.

Utilisation privée d'Internet

- En dehors des heures de travail, la plupart des personnes passent environ 1 à 2 heures de leur temps sur Internet. Mais près d'une personne sur dix passe même en moyenne plus de 4 heures de leur temps libre sur Internet. En ville, leur proportion est deux fois plus importante qu'en milieu urbain.

2.4. Comportements de consommation

2.4.1. Achats de vêtements

2.4.1.1. *Nombre d'achats de vêtements neufs (non utilisés) et seconde main au cours des 12 derniers mois*

Il a été demandé aux participant.e.s combien de vêtements ils avaient acheté neufs et de seconde main pour eux-mêmes (et non pour l'ensemble du ménage) au cours des 12 derniers mois. Le nombre d'articles a été demandé séparément pour onze catégories de vêtements. Les

Tableau 8 et

Tableau 9 recensent le nombre moyen d'articles neufs et d'occasion achetés, et selon la région et le type de commune des répondant.e.s.

Le T-shirt est le vêtement le plus fréquemment acheté, avec une moyenne de 3.5 (3 neufs et 0.5 d'occasion), suivi du pantalon avec 2.3 (2 neufs et 0.3 d'occasion) et des chaussures avec une moyenne de 2,1 (1,9 neuf et 0,2 d'occasion). La proportion de vêtements achetés d'occasion était généralement plutôt faible, même si elle était encore un peu plus élevée pour les T-shirts (14%) et les pantalons (13%) que pour les chaussures (9,5%). Les pulls en coton ont été plus souvent achetés que ceux en laine ou en acrylique. Au total, les répondant.e.s ont acheté en moyenne 1,8 pulls l'année dernière, dont seulement 0,2, soit 11%, en seconde main.

Tableau 8 : Nombre moyen (et écart-type) de nouveaux vêtements achetés par les personnes interrogées au cours des 12 derniers mois (par personne et pas par ménage)

Nombre de nouveaux vêtements achetés au cours des 12 derniers mois	Région								Typologie des communes							
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter- médiaire		Rural			
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET		
T-shirt	3,0	3,2	3,1	3,1	3,0	3,3	2,7	3,0	3,0	3,2	2,9	3,3	3,0	3,2		
Pantalon	2,0	2,0	2,2	2,1	1,9	2,1	1,9	1,7	2,1	2,1	1,9	2,1	1,9	1,9		
Short	1,0	1,5	1,1	1,7	0,9	1,5	1,0	1,4	1,0	1,6	1,0	1,5	0,9	1,4		
Robe	1,1	2,0	1,2	2,3	1,1	1,9	1,1	1,8	1,2	2,0	1,2	2,0	1,0	1,8		
Chemise	1,1	1,6	1,3	2,1	1,0	1,5	1,0	1,4	1,2	1,7	1,0	1,5	0,8	1,3		
Pull (laine ou acrylique)	0,8	1,4	0,8	1,6	0,7	1,4	0,9	1,3	0,8	1,4	0,8	1,5	0,8	1,4		
Pull (coton)	0,8	1,4	0,8	1,3	0,9	1,5	0,7	1,2	0,9	1,4	0,8	1,4	0,8	1,3		
Paire de chaussures	1,9	1,8	1,9	1,8	1,9	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9	1,7		
Manteau	0,3	0,8	0,4	0,9	0,3	0,8	0,3	0,7	0,4	0,8	0,3	0,8	0,3	1,0		
Autres petits articles	4,8	4,3	5,3	4,5	4,6	4,3	4,3	3,9	4,8	4,2	4,5	4,3	4,9	4,3		
Autres gros articles	0,5	1,0	0,5	1,0	0,5	0,9	0,3	0,6	0,5	1,0	0,4	1,0	0,4	0,8		

Note: Les nouveaux vêtements dont la moyenne générale est égale ou supérieure à 1 sont indiqués en gras.

Tableau 9 : Nombre moyen (et écart-type) de vêtements seconde main achetés par les personnes interrogées au cours des 12 derniers mois (par personne et pas par ménage)

Nombre de vêtements seconde main achetés au cours des 12 derniers mois	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
T-shirt	0,5	1,4	0,5	1,9	0,4	1,3	0,5	1,4	0,5	1,5	0,4	1,4	0,5	1,4
Pantalon	0,3	1,3	0,4	1,8	0,3	1,3	0,3	0,9	0,4	1,5	0,3	0,9	0,2	0,7
Short	0,1	0,7	0,1	0,8	0,1	0,6	0,2	0,7	0,1	0,6	0,1	0,5	0,2	0,8
Robe	0,2	0,8	0,2	1,0	0,2	0,8	0,3	0,8	0,2	0,9	0,2	0,8	0,2	0,6
Chemise	0,2	0,8	0,2	0,8	0,2	0,9	0,2	0,6	0,2	0,8	0,2	0,9	0,1	0,5
Pull (laine ou acrylique)	0,1	0,6	0,1	0,7	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,4	0,1	0,6
Pull (coton)	0,1	0,6	0,2	0,7	0,1	0,6	0,1	0,5	0,1	0,6	0,1	0,5	0,1	0,5
Paire de chaussures	0,2	0,7	0,2	0,8	0,2	0,6	0,2	0,7	0,2	0,7	0,2	0,6	0,2	0,7
Manteau	0,1	0,3	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2
Autres petits articles	0,2	1,0	0,2	1,2	0,2	0,9	0,2	1,1	0,2	1,0	0,1	0,7	0,2	1,3
Autres gros articles	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,5	0,1	0,4

Note: Les vêtements seconde main dont la moyenne générale est égale ou supérieure à 0.3 sont indiqués en gras.

Tableau 10 : Pourcentage de vêtements de seconde main achetés au cours des 12 derniers mois (par personne)

Nombre de vêtements achetés au cours des 12 derniers mois	Toutes communes				
	Nombre nouveaux		Nombre de seconde main		Part seconde main
	M	ET	M	ET	Pourcent %
Manteau	0,34	0,8	0,07	0,3	17,1%
Robe	1,13	2	0,21	0,8	15,7%
Chemise	1,07	1,6	0,19	0,8	15,1%
Autres gros articles	0,46	1	0,08	0,4	14,8%
Pantalon	2,01	2	0,33	1,3	14,1%
Pull (coton)	0,83	1,4	0,13	0,6	13,5%
T-shirt	3,00	3,2	0,45	1,4	13,0%
Pull (laine ou acrylique)	0,78	1,4	0,11	0,6	12,4%
Short	0,97	1,5	0,13	0,7	11,8%
Paire de chaussures	1,85	1,8	0,18	0,7	8,9%
Autres petits articles	4,78	4,3	0,17	1	3,4%

Note: Top 5 sur 11 en gras.

2.4.1.2. Critères de sélection lors de l'achat de vêtements

L'enquête a permis d'interroger les participant.e.s sur les critères qu'ils jugent déterminants pour le choix des vêtements achetés. Il était possible de choisir trois critères parmi les neuf proposés. Le *Tableau 11* recense la fréquence à laquelle les différents critères ont été choisis dans les différentes régions de l'enquête (par région et par type de commune).

Tableau 11 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important lors de l'achat de vêtements (choix de 3 critères au maximum sur 9).

Critères pour Achats de vêtements	Région				Typologie des communes		
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter-médiaire	Rural
	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %
Prix	62,5	59,0	63,7	61,2	62,6	61,6	63,3
Marque	6,3	6,8	5,5	7,4	6,0	5,4	8,3
Matière	33,9	33,3	33,8	32,1	34,4	30,2	36,5
Pays d. fabrication	14,8	14,2	14,2	19,0	16,1	13,2	11,4
Qualité	48,1	53,5	47,0	45,5	47,2	51,5	48,0
Seconde main	6,5	6,2	6,7	7,9	6,5	7,4	5,8
Utilité	32,2	31,2	31,2	35,0	32,1	30,9	33,8
Style/Design	34,6	38,7	34,2	35,1	36,4	33,3	29,0
Confort	48,7	47,5	50,0	45,9	47,7	50,3	50,8

Note: Les trois critères les plus importants sont imprimés en gras.

Les principaux critères de choix lors de l'achat de vêtements sont le prix (63%), le confort (49%), la qualité (48%), le style / design (35%), le matériau (34%) et l'utilité (32%). Le style et le design sont un peu moins importants dans les régions rurales (29%) que dans les espaces urbains (36%) et intermédiaires (33%). Le style et le design sont particulièrement importants pour les personnes interrogées à Genève (39%), où la qualité est également très souvent citée (54%). Pour le reste, les différences entre les régions et les types de communes sont plutôt faibles.

Le pays d'origine est un peu plus important en France (19%) que dans les régions géographiques de Vaud et de Genève (environ 14% chacune) et dans les zones urbaines (16%) que dans les zones rurales (11%). L'origine de seconde main (7%) et la marque (6%) sont globalement moins importantes.

2.4.2. Achats de meubles

2.4.2.1. Nombre d'achats de meubles neufs (non utilisés) et seconde main au cours des 12 derniers mois

Il a été demandé aux participant.e.s combien de meubles ils avaient acheté neufs et de seconde main au cours des 12 derniers mois. Le nombre de meubles achetés a été demandé séparément pour huit catégories de meubles. Le

Tableau 12 et le *Tableau 13* recensent le nombre moyen d'articles neufs et de seconde main achetés, selon les régions de l'enquête (classés par région et par type de commune). Le pourcentage de meubles usagés est présenté dans le

Tableau 14.

Tableau 12 : Nombre moyen (et écart-type) de meubles neufs achetés au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés

Nombre de meubles neufs achetés au cours des 12 derniers mois	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Armoire, dressing	0,2	0,5	0,2	0,6	0,2	0,5	0,1	0,4	0,2	0,5	0,1	0,5	0,1	0,4
Canapé	0,1	0,4	0,2	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,4
Lit (sommier, cadre)	0,2	0,6	0,2	0,5	0,2	0,6	0,2	0,6	0,2	0,6	0,2	0,5	0,2	0,5
Matelas enfant ou adulte	0,2	0,6	0,2	0,6	0,3	0,6	0,2	0,6	0,2	0,6	0,2	0,5	0,3	0,6
Table, bureau	0,2	0,5	0,2	0,5	0,2	0,4	0,2	0,4	0,2	0,4	0,1	0,5	0,2	0,5
Chaise, tabouret	0,7	1,8	0,7	1,9	0,6	1,7	0,7	1,9	0,7	1,8	0,6	1,9	0,7	1,9
Autres petits meubles	0,3	0,8	0,3	0,8	0,3	0,8	0,2	0,7	0,3	0,8	0,2	0,7	0,2	0,6
Autres grands meubles	0,1	0,5	0,2	0,6	0,1	0,5	0,1	0,4	0,2	0,6	0,1	0,4	0,1	0,4

Note: Les meubles neufs dont la moyenne générale est égale ou supérieure à 0.3 sont indiqués en gras.

Tableau 13 : Nombre moyen (et écart-type) de meubles seconde main achetés au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés

Nombre de meubles seconde main achetés au cours des 12 derniers mois	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Armoire, dressing	0,1	0,3	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	0,2
Canapé	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3
Lit (sommier, cadre)	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3
Matelas enfant ou adulte	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2
Table, bureau	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3
Chaise, tabouret	0,2	1,0	0,2	0,9	0,2	0,9	0,3	1,3	0,2	1,0	0,2	1,0	0,2	0,9
Autres petits meubles	0,1	0,5	0,1	0,6	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,6
Autres grands meubles	0,0	0,3	0,1	0,4	0,0	0,2	0,1	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,1	0,3

Note: Les meubles seconde main dont la moyenne générale est égale ou supérieure à 0.2 sont indiqués en gras.

Tableau 14 : Pourcentage de meubles de seconde main achetés au cours des 12 derniers mois

Nombre de meubles achetés au cours des 12 derniers mois	Toutes communes				
	Nombre nouveaux		Nombre de seconde main		Part seconde main
	M	ET	M	ET	Pourcent %
Canapé	0,13	0,4	0,05	0,2	27,8%
Table, bureau	0,16	0,5	0,06	0,3	27,3%
Autres petits meubles	0,30	0,8	0,11	0,5	26,8%
Armoire, dressing	0,15	0,5	0,05	0,3	25,0%
Chaise, tabouret	0,66	1,8	0,21	1,0	24,1%
Autres grands meubles	0,14	0,5	0,04	0,3	22,2%
Lit (sommier, cadre)	0,19	0,6	0,05	0,2	20,8%
Matelas enfant ou adulte	0,24	0,6	0,03	0,2	11,1%

Note: Top 4 sur 8 en gras.

chaises (ou tabourets) sont les plus fréquemment achetées, avec une moyenne de 0,66 chaises neuves et 0,21 chaises de seconde main. D'autres meubles ont été achetés beaucoup moins souvent, par exemple des tables (ou bureau) avec une moyenne de 0,16 neufs et 0,06 de seconde main ou des canapés avec une moyenne de 0,13 neufs et 0,05 de seconde main.

La part de meubles achetés d'occasion se situe entre 21% et 28% des achats. Cependant, pour les matelas, elle n'était que de 11,1%. Pour les canapés (27,8%), les tables (27,3%), les armoires (25%) et divers petit autres meubles (26,8%) la part des meubles de seconde main était de 25% ou plus. Les différences entre les régions de l'enquête étaient toutefois globalement assez faibles.

2.4.2.2. Critères de sélection lors de l'achat de meubles

On a demandé aux participant.e.s quels étaient les critères les plus importants parmi les neuf proposés pour le choix des meubles achetés. Pour cela, ils pouvaient à nouveau choisir trois critères parmi les neuf listés. Le *Tableau 15* montre la fréquence à laquelle les différents critères ont été choisis dans les différentes régions de l'enquête (classées par région et type de commune).

Tableau 15 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat de meubles (choix de 3 critères au maximum sur 9)

Critères pour Achats de meubles	Région				Typologie des communes		
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter-médiaire	Rural
	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %	Pourcentage %
Prix	66,9	67,5	69,6	58,9	67,5	65,7	66,0
Marque	1,3	1,4	1,5	1,1	1,5	0,8	1,0
Matière	23,1	25,0	22,4	23,7	23,0	22,0	24,8
Fonctionnalités	29,5	28,2	30,3	26,2	27,7	33,5	32,4
Pays de fabrication	8,7	7,6	8,8	10,1	7,6	9,6	12,0
Qualité	58,0	54,7	57,7	60,8	57,4	61,1	56,5
Seconde main	9,0	7,2	10,4	8,0	9,1	6,7	11,0
Utilité	48,5	49,4	47,3	51,2	50,1	48,2	42,8
Style/Design	40,9	45,7	37,9	45,5	41,6	39,5	39,8

Note: Les trois critères les plus importants sont imprimés en gras.

Les principaux critères de choix lors de l'achat de meubles sont globalement le prix (67%), suivi de la qualité (58%), de l'utilité (48.5%), du style / design (41%), de la fonctionnalité (29.5%) et des matériaux (23%). Le fait de pouvoir avoir un meuble de seconde main (9%) et le pays de fabrication (9%) sont des aspects plutôt peu importants lors de l'achat de meubles d'après les répondant.e.s, et la marque n'est presque pas citée (1%).

Le critère de prix semble un peu moins important en France (59%) que dans les autres régions cibles de l'enquête. Une autre différence est relevée est que l'utilité est moins souvent citée dans les zones rurales (43%) que dans les zones intermédiaires (48%) et urbaines (50%).

2.4.3. Achat divers

2.4.3.1. Dépenses par mois en produits d'hygiène et d'entretien au cours des 12 derniers mois

Les participant.e.s ont été interrogés sur les dépenses de leur ménage en produits d'hygiène (savon, maquillage, etc.) et de nettoyage (lessive, produits ménagers, etc.). La *Figure 60* montre la répartition des montants (en EUR ou en CHF, selon la région de résidence des répondant.e.s) dans les différentes régions de l'enquête. La médiane des dépenses pour ces produits se situe entre 21 et 50 CHF dans les différentes régions suisses et entre 21 et 50 euros en France.

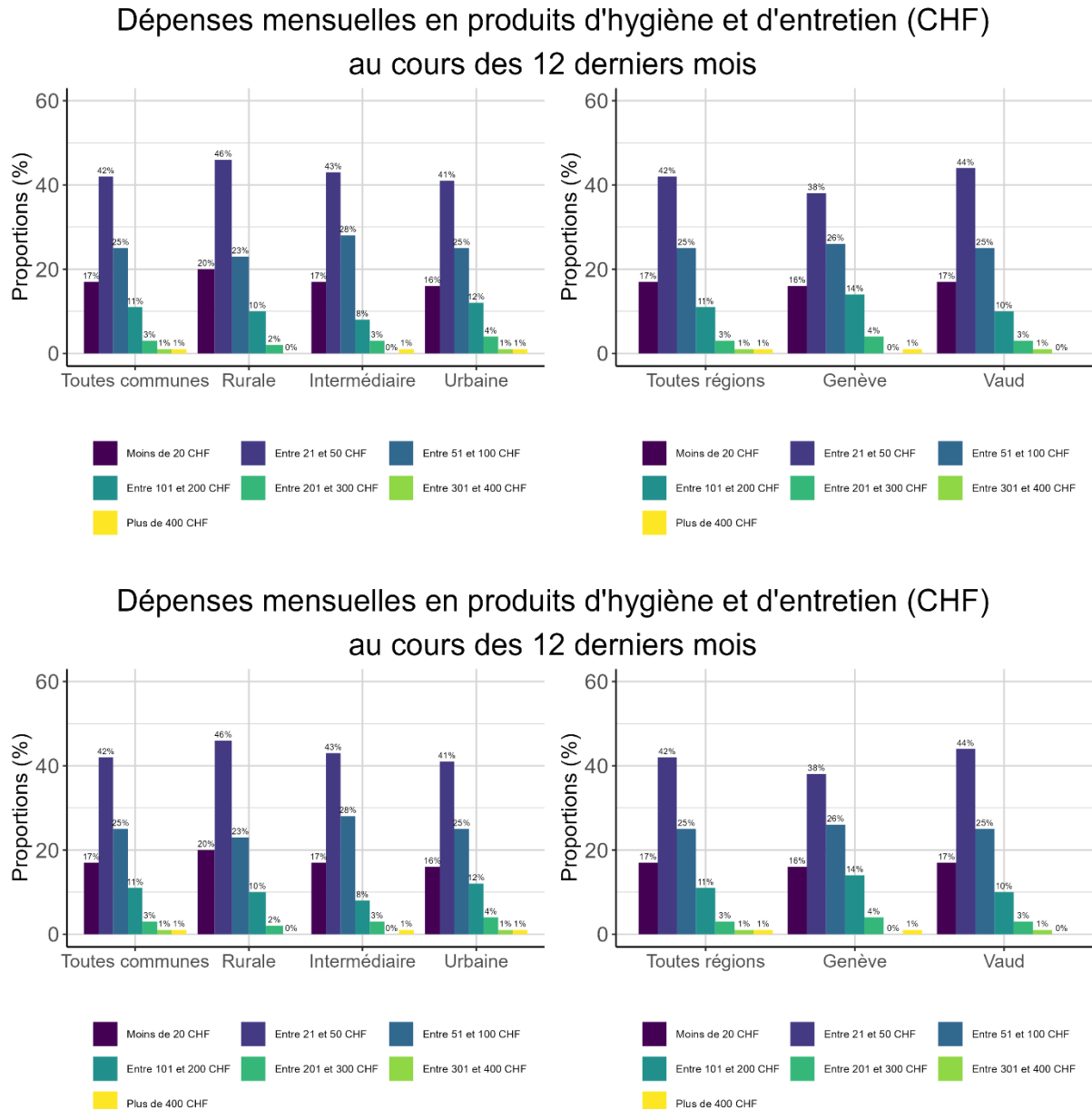


Figure 60 : Distribution des dépenses mensuelles en produits d'hygiène et d'entretien au cours des 12 derniers mois en CHF et en EUR, selon le type de commune de résidence et la région des répondant.e.s.

2.4.3.2. Dépenses par mois en produits neufs (décoration, bricolage, jeux, loisirs créatifs, outils, etc.) au cours des 12 derniers mois

Les participant.e.s ont été interrogés sur les dépenses mensuelles de leur ménage en nouveaux produits (décoration, bricolage, jeux, loisirs, outils, etc.). Dans les régions appartenant à la France, les catégories de réponses étaient exprimées en euros, dans la région suisse en CHF. La *Figure 61* montre la répartition des dépenses (en EUR ou en CHF) dans les différentes régions de l'enquête. La médiane des dépenses pour ces nouveaux produits se situe entre 21 et 50 CHF dans les différentes régions suisses et entre 21 et 50 Euros en France.

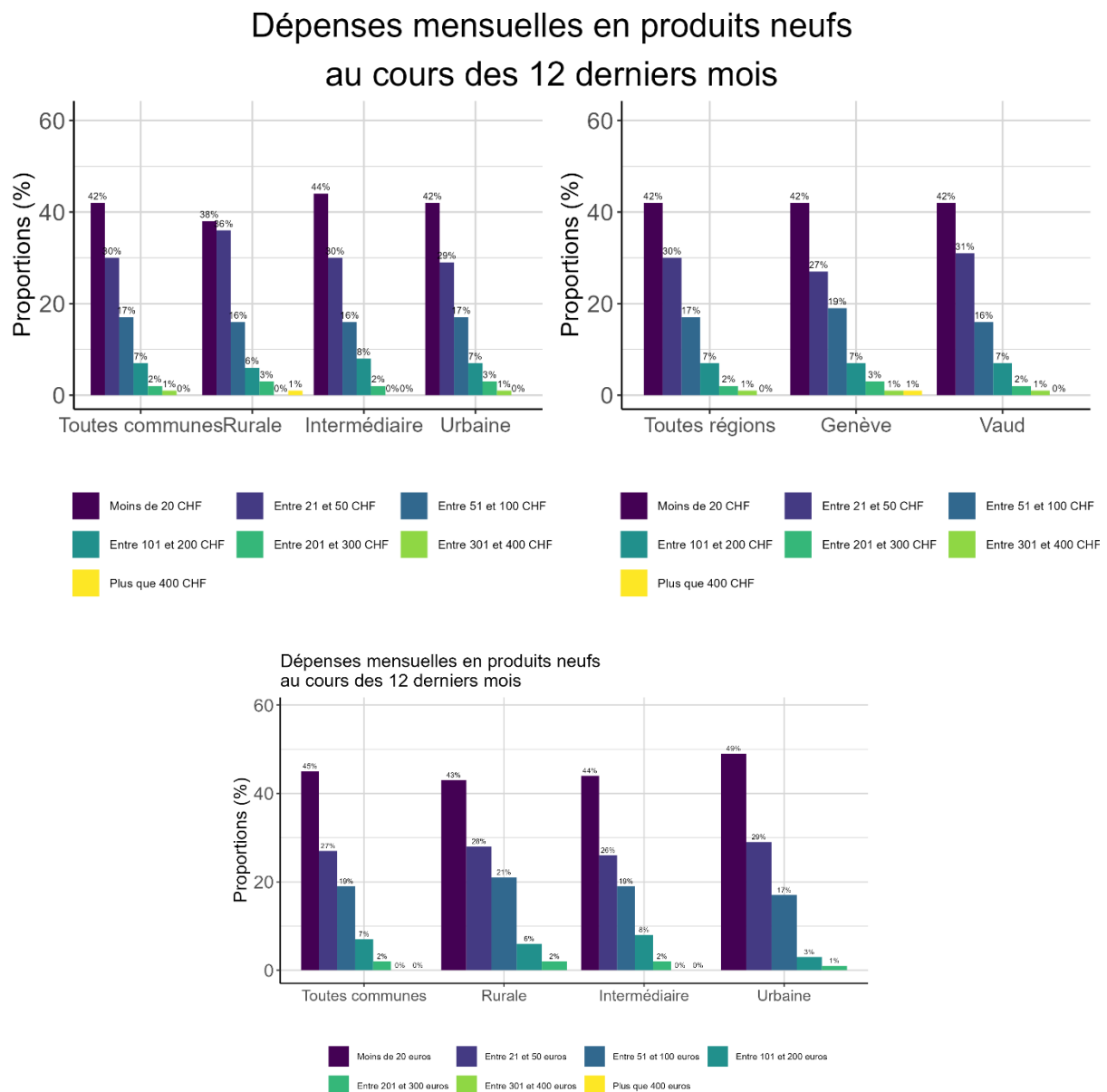


Figure 61: Dépenses par mois en produits neufs (décoration, bricolage, jeux, loisirs créatifs, outils, etc.) au cours des 12 derniers mois.

2.4.3.3. Mode d'achat de nouveaux produits

Il a été demandé aux participant.e.s quelle proportion de nouveaux produits (meubles, vêtements, électronique, autres biens de consommation) ils achetaient en ligne. La *Figure 62* montre la proportion d'achats en ligne selon la région et le type de commune.

Une petite majorité des personnes interrogées achète ces produits principalement (36%) ou exclusivement (16%) dans des magasins. Une autre proportion importante achète en ligne et dans des magasins dans des proportions à peu près équivalentes (28%) et 18% achètent principalement en ligne. Très peu de personnes (2%) achètent ces produits exclusivement en ligne.

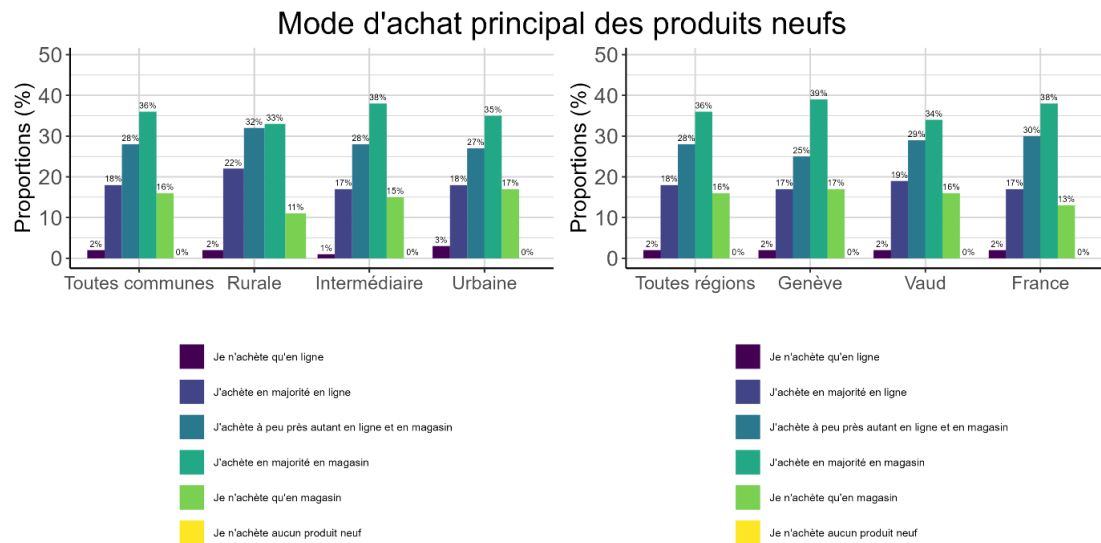


Figure 62: Mode d'achat de nouveaux produits - Principalement en ligne ou dans des magasins.

Une comparaison entre les zones rurales et urbaines montre que les achats en ligne sont même un peu plus fréquents dans les zones rurales que parmi la population urbaine:

- Le pourcentage de personnes qui achètent exclusivement dans des magasins est de 16% dans les zones urbaines et de seulement 11% dans les zones rurales.
- Le pourcentage de personnes qui achètent principalement ou exclusivement en ligne est plus élevé dans les zones rurales (25%) que dans les zones urbaines (19%).

En bref

Vêtements

- Les T-shirts (3,5 par an), les pantalons (2,3 par an) et les chaussures (2 par an) sont les articles les plus fréquemment achetés.
- Le prix, le confort et la qualité** sont les trois principaux critères de choix lors de l'achat de vêtements, viennent ensuite le design, les matériaux et l'utilité.
- Le pays de production est un critère un peu plus important dans les zones urbaines que dans les zones intermédiaires et rurales.
- Bien que le critère « seconde main » ne soit important que pour 6,5 % des personnes interrogées, il est intéressant de noter qu'en moyenne pour chaque type, 15% des vêtements sont achetés d'occasion

Meubles

- Les achats les plus fréquents sont les chaises ou tabourets (0,9 par an), suivies des matelas, lits (sommiers, cadres), armoires, tables et canapés (toutes environ 0,2 par an).
- Le prix, la qualité, l'utilité et le design** sont les principaux critères de sélection de nouveaux meubles, viennent ensuite la fonctionnalité et les matériaux.
- Bien que, l'achat de meubles d'occasion ne soit particulièrement important que pour 10% des personnes interrogées, ceux-ci achètent environs un quart des meubles d'occasion

Achats en ligne

- Les achats dans les magasins sont majoritaires pour les catégories précitées, mais le commerce en ligne a une importance significative dans les gestes d'achat. Pour de

nombreuses personnes, les achats en ligne ne sont pas incompatibles avec les achats "classiques".

- Les achats en ligne sont plus fréquents dans les zones rurales que dans les zones urbaines, vraisemblablement en raison de la distance plus grande qui les sépare des commerces.

2.5. Alimentation

L'analyse des pratiques liées à l'alimentation et de leurs dynamiques est le dernier sujet abordé dans l'enquête. Nous présentons ici une description des habitudes alimentaires des participant.e.s du panel ainsi que des tendances de changement de leurs régimes alimentaires et quelques éléments d'opinion sur l'alimentation en général.

2.5.1. Habitudes alimentaires

2.5.1.1. Fréquence de consommation de boissons

Le *Tableau 16* présente les données de consommation hebdomadaire moyenne de 9 boissons, reflétant les habitudes des personnes interrogées. Un écart-type important est également renseigné et témoigne d'une diversité significative des préférences en matière de boissons.

Tableau 16 : Nombre moyen (et écart-type) de tasses/verres consommés par semaine pour chaque boisson.

Consommation moyenne par semaine (de tasses/verres):	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter- médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Café	11,3	10,9	11,1	11,2	11,8	10,8	10,1	10,2	10,9	10,0	11,2	12,8	13,0	11,9
Thé	4,9	7,2	5,1	7,3	4,8	7,4	5,5	7,1	4,7	6,7	5,5	8,6	4,9	7,4
Chocolat chaud/froid	0,6	1,7	0,5	1,4	0,7	1,8	0,4	1,4	0,5	1,6	0,6	1,7	0,7	2,0
Lait d'origine animale	2,1	4,4	2,1	4,4	2,3	4,2	2,2	5,1	2,0	4,3	2,3	4,3	2,4	4,6
Lait végétal	0,7	2,0	0,7	2,1	0,6	1,9	0,7	2,3	0,7	1,9	0,7	2,3	0,5	2,1
Sodas, jus de fruits, sirop	3,8	7,2	3,7	8,6	3,7	6,9	3,1	5,4	3,6	7,0	3,6	6,7	4,7	8,3
Vin	3,2	5,5	3,2	5,6	3,2	5,6	3,4	5,8	3,2	5,7	3,3	5,2	3,2	5,3
Bière	1,9	4,3	1,9	4,8	1,9	3,7	1,7	3,7	1,8	4,3	1,7	3,8	2,3	4,6
Autres alcools	0,6	1,5	0,6	1,3	0,5	1,4	0,7	1,9	0,5	1,3	0,6	1,9	0,6	1,7

L'analyse par région et par zone urbaine ne révèle que peu de différences. Le café et le thé se démarquent comme les deux boissons les plus fréquemment consommées, suivies des boissons sucrées et des boissons alcoolisées telles que le vin (notamment en France, où la consommation de cette boisson s'avère plus importante qu'en Suisse).

Par ailleurs, la consommation d'eau en bouteille a également été sondée. Les résultats sont présentés à la *Figure 63*. Les habitudes de consommation d'eau en bouteille sont hétérogènes : une majorité n'en consomme jamais ou rarement, tandis que plus de 25% des répondant.e.s en boivent fréquemment ou très fréquemment.

"À quelle fréquence buvez-vous de l'eau en bouteille?"

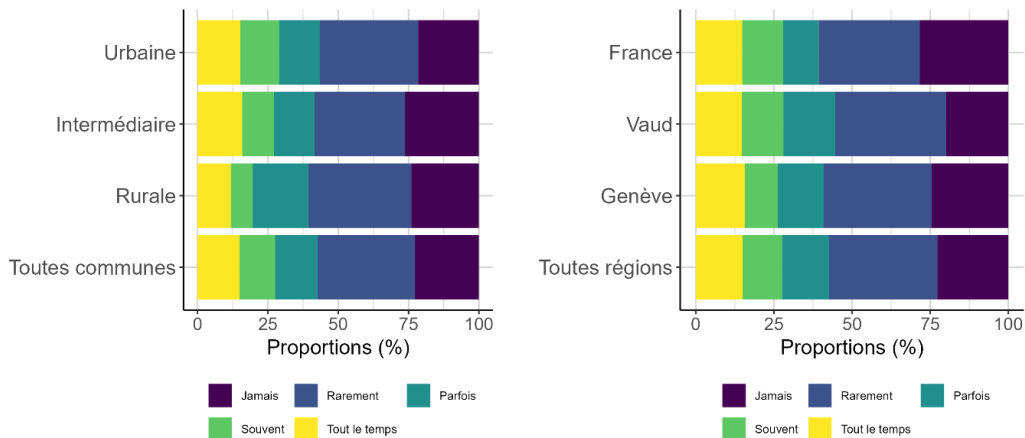


Figure 63 : Fréquence de consommation d'eau en bouteille, par région et par type de commune.

2.5.1.2. Fréquence de consommation d'aliments lors du petit-déjeuner et des repas du midi et du soir

Dans cette section, on présente une exploitation des questions relatives aux habitudes alimentaires des répondant.e.s. Ceux-ci ont été interrogés tout d'abord sur leurs pratiques alimentaires pour le petit déjeuner (Figure 64). Les résultats montrent que l'option "Viennoiserie et pain/baguette" représente le choix le plus fréquent, avec une prévalence de 32%, suivie de près par l'option "pas de petit-déjeuner" à 31%.

Toutefois, une analyse plus approfondie révèle des variations significatives, notamment en France, où cette différence est plus prononcée, avec 44% optant pour l'option "Viennoiserie et pain/baguette" contre seulement 22% pour "pas de petit-déjeuner". Il convient également de relever que dans le canton de Vaud, l'option "Pas de petit-déjeuner" est la plus fréquemment choisie, comptant pour 35% des personnes interrogées.

"Quel petit déjeuner vous correspond le plus ?"

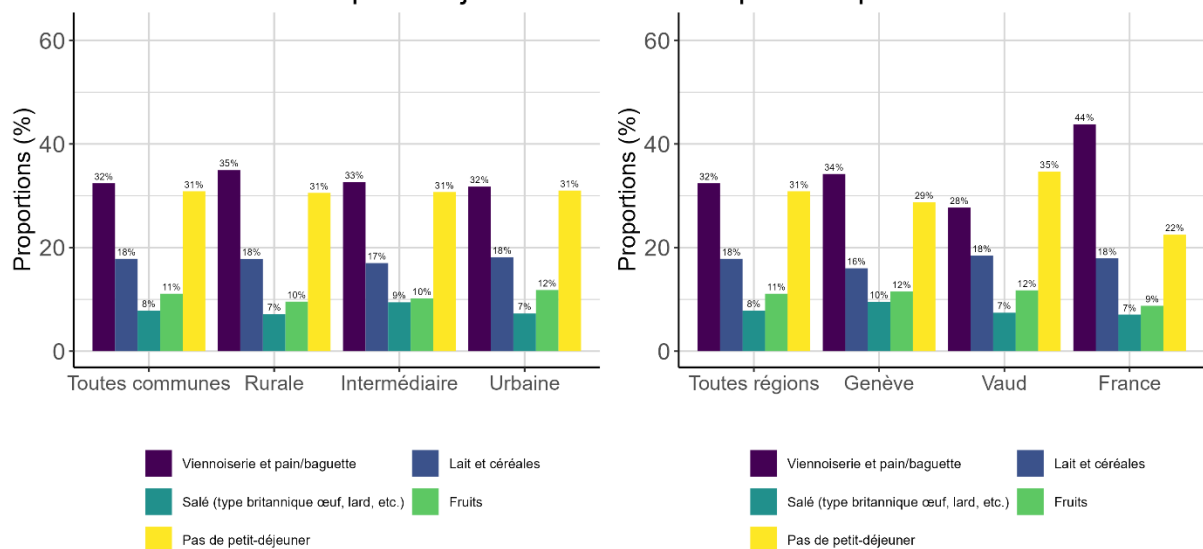


Figure 64 : Type de petit-déjeuner des répondant.e.s par type de région et par type de commune.

Des questions ont porté sur la fréquence de consommation de différents aliments lors des repas du midi et du soir. Une première remarque est que les réponses concernant les légumes et la viande rouge permettent de mettre en évidence des modes de consommation différenciés (Figure 65). D'une part, les légumes font partie fondamentale des habitudes alimentaires de la population étudiée. En effet, seulement 6% des répondant.e.s ont signalé une consommation rare ou nulle de légumes, soulignant ainsi l'importance de ces aliments dans leur alimentation quotidienne. D'autre part, la consommation de viande rouge se révèle comme étant nettement moins fréquente que celle des légumes et des autres produits alimentaires, avec 11% des répondant.e.s déclarant ne jamais en consommer et 54% signalant une consommation rare, mettant en évidence des choix alimentaires variés.

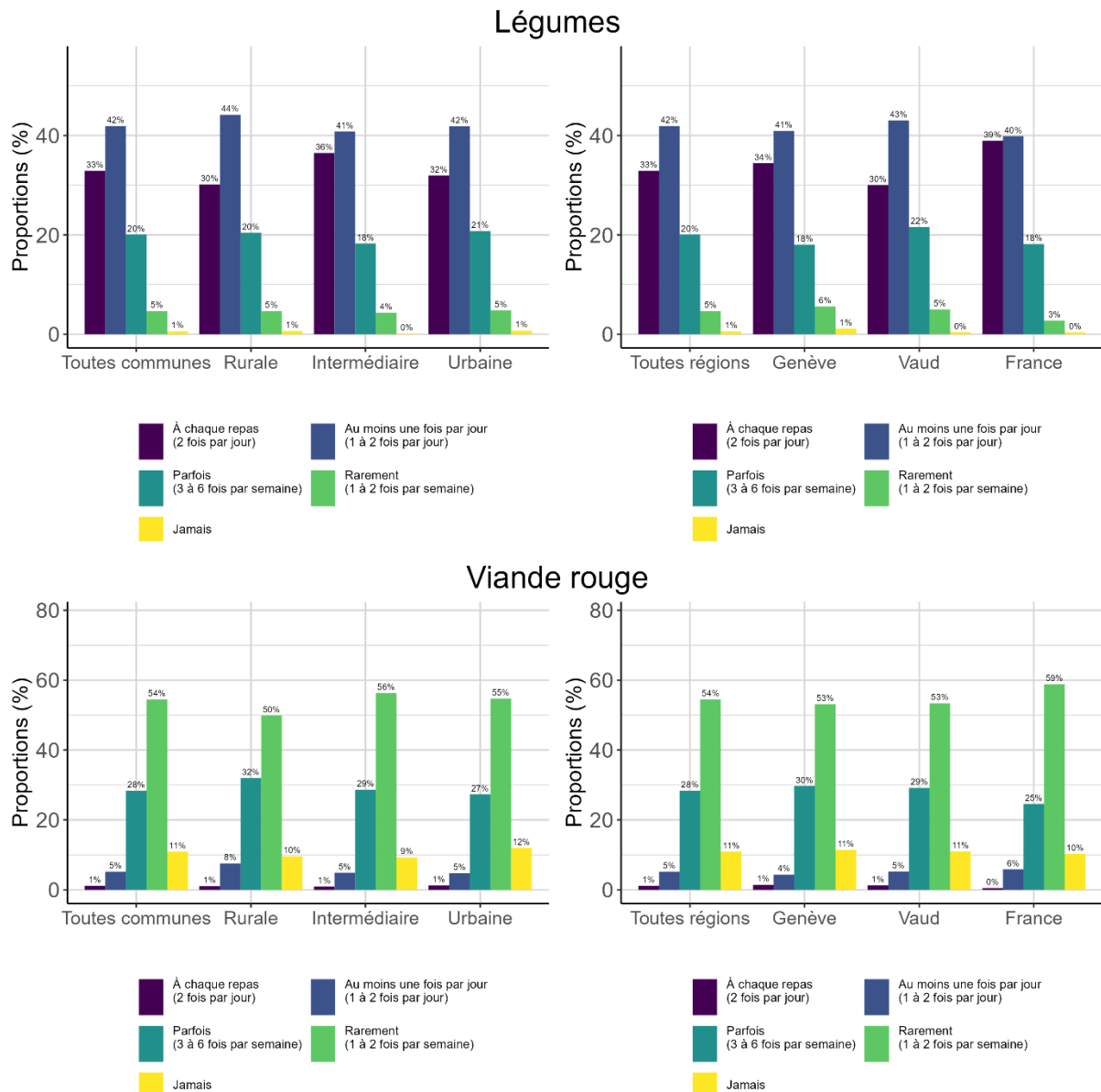


Figure 65: Fréquence de consommation de légumes et de viande rouge, par région et par type de commune.

En ce qui concerne les produits laitiers (Figure 66), leur consommation varie selon les régions, avec une tendance notable en France où 56% des enquêtés les consomment une ou plusieurs fois par jour, tandis que dans le canton de Vaud, plus de la majorité déclare ne pas les consommer quotidiennement à midi et/ou au soir.

Autres aliments tels que les œufs (Figure 66), le poisson et les plats composés sont généralement consommés plus rarement (Figure 69). En effet, une partie significative des répondant.e.s ne consomme que rarement ou jamais d'œufs (65%), de poisson (66%), et de plats composés (83%) lors des repas du midi et du soir, soulignant une préférence pour d'autres sources de protéines végétale et animale. La consommation peu fréquente de plats préparés tels que les pizzas et les lasagnes est un fait intéressant, car leurs effets sur la santé humaine sont controversés.

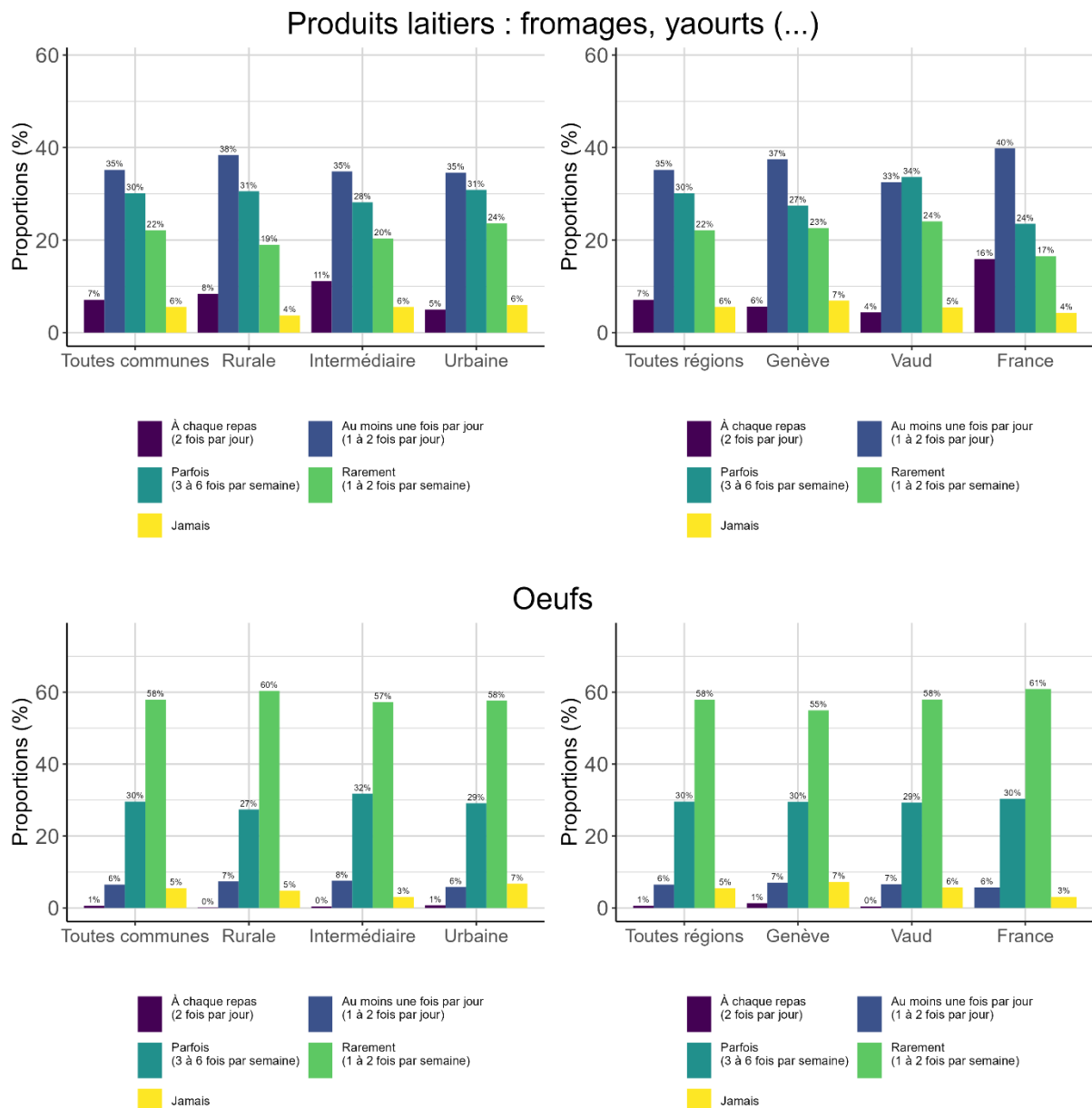
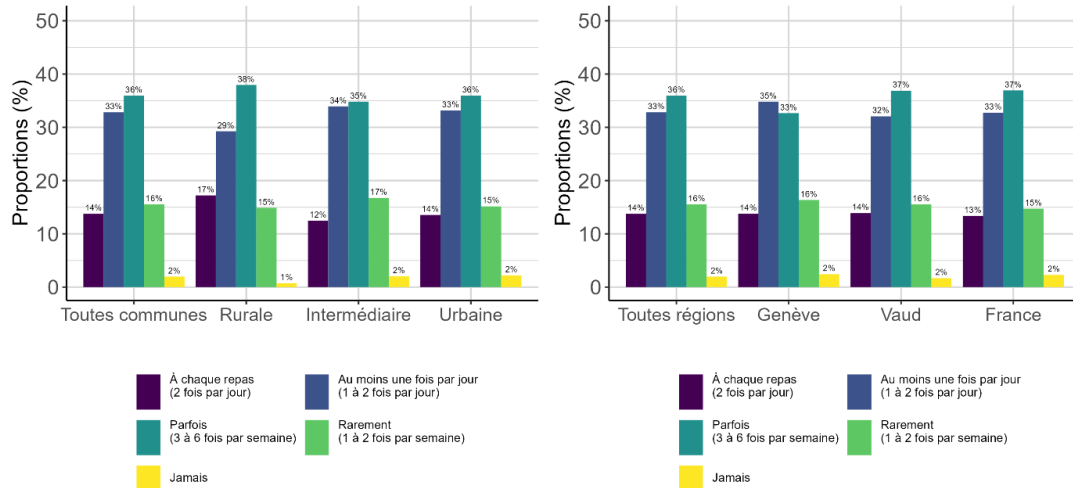


Figure 66: Fréquence de consommation de produits laitiers et d'œufs, par région et par type de commune

Quant à la viande blanche, telle que le poulet ou le porc, sa consommation est beaucoup plus répandue que celle de viande rouge. En fait, 53% des répondant.e.s ont déclaré en consommer plus de trois fois par semaine (Figure 67). Cette dynamique de consommation se retrouve dans toutes les régions étudiées. En ce qui concerne les fruits, une importante proportion (62%) de répondant.e.s indiquent en manger une ou plusieurs fois par jour (Figure 69). Cela montre que les fruits, ainsi que les légumes, occupent une place prédominante dans l'alimentation des participant.e.s au panel.

Céréales (pâtes, riz ...)



Viande blanche

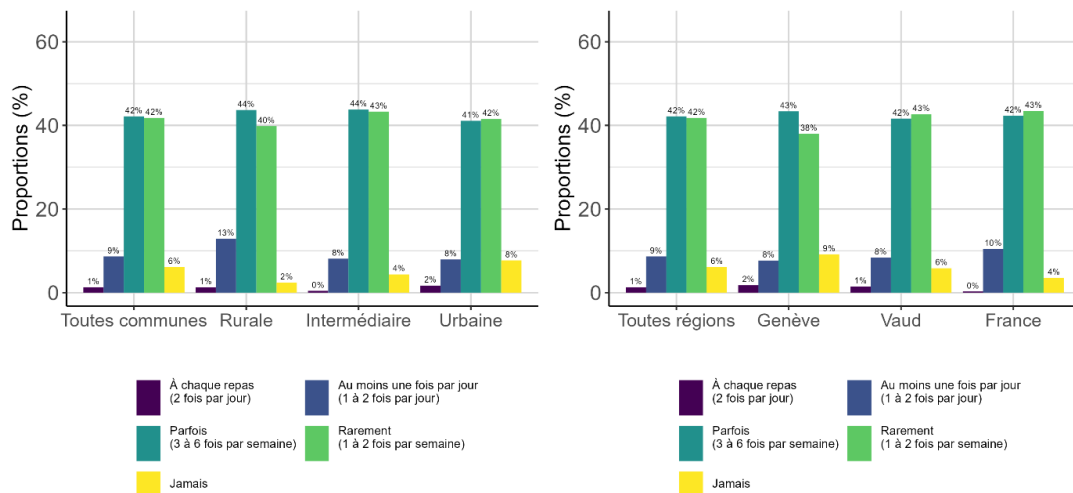
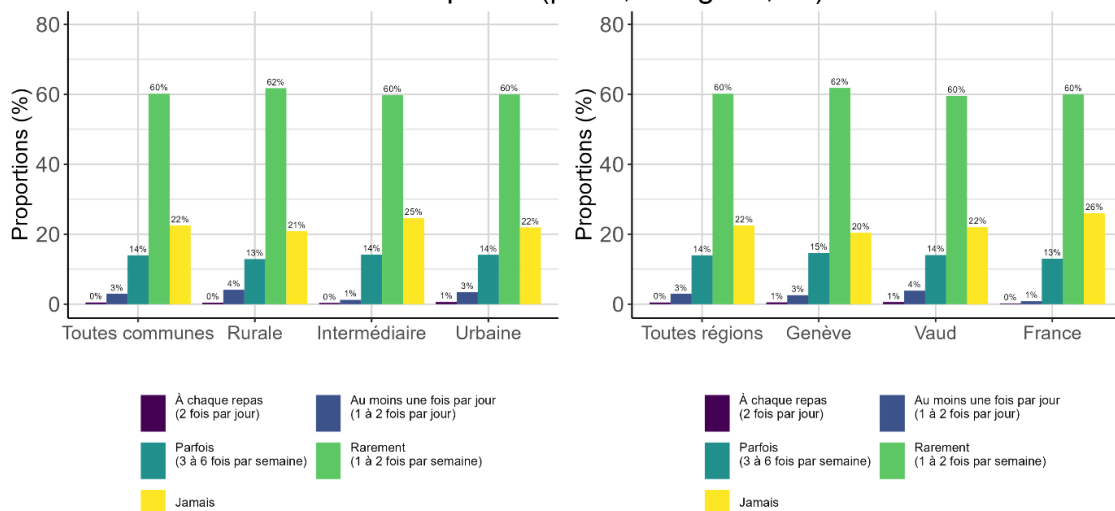


Figure 67: Fréquence de consommation de céréales et de viande blanche, par région et par type de commune

Plats composés (pizza, lasagnes, ...)



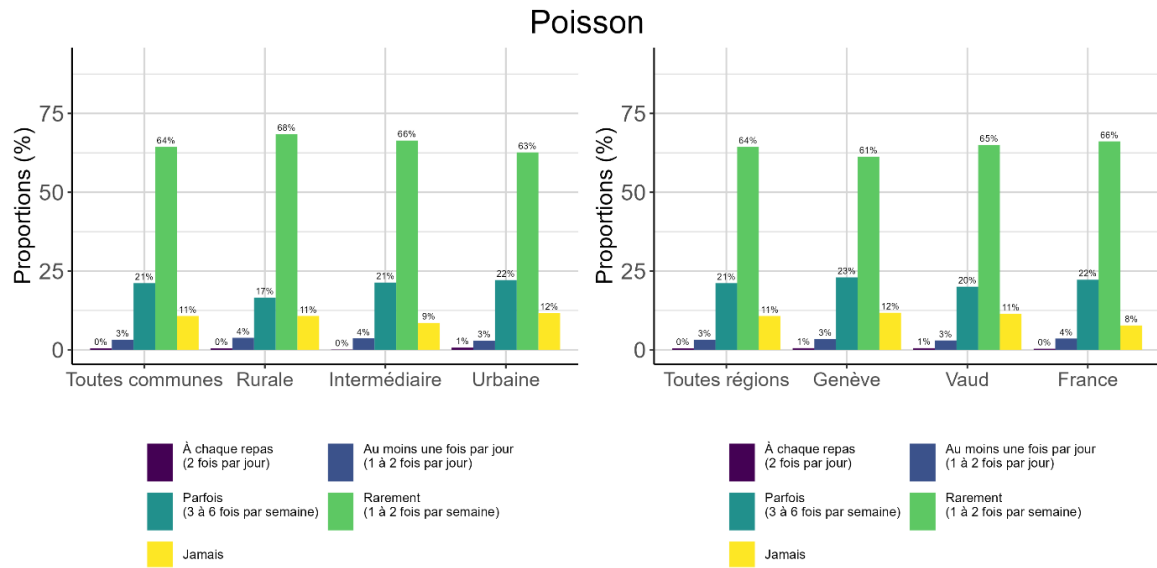


Figure 68: Fréquence de consommation de poisson et de plats composés, par région et par type de commune

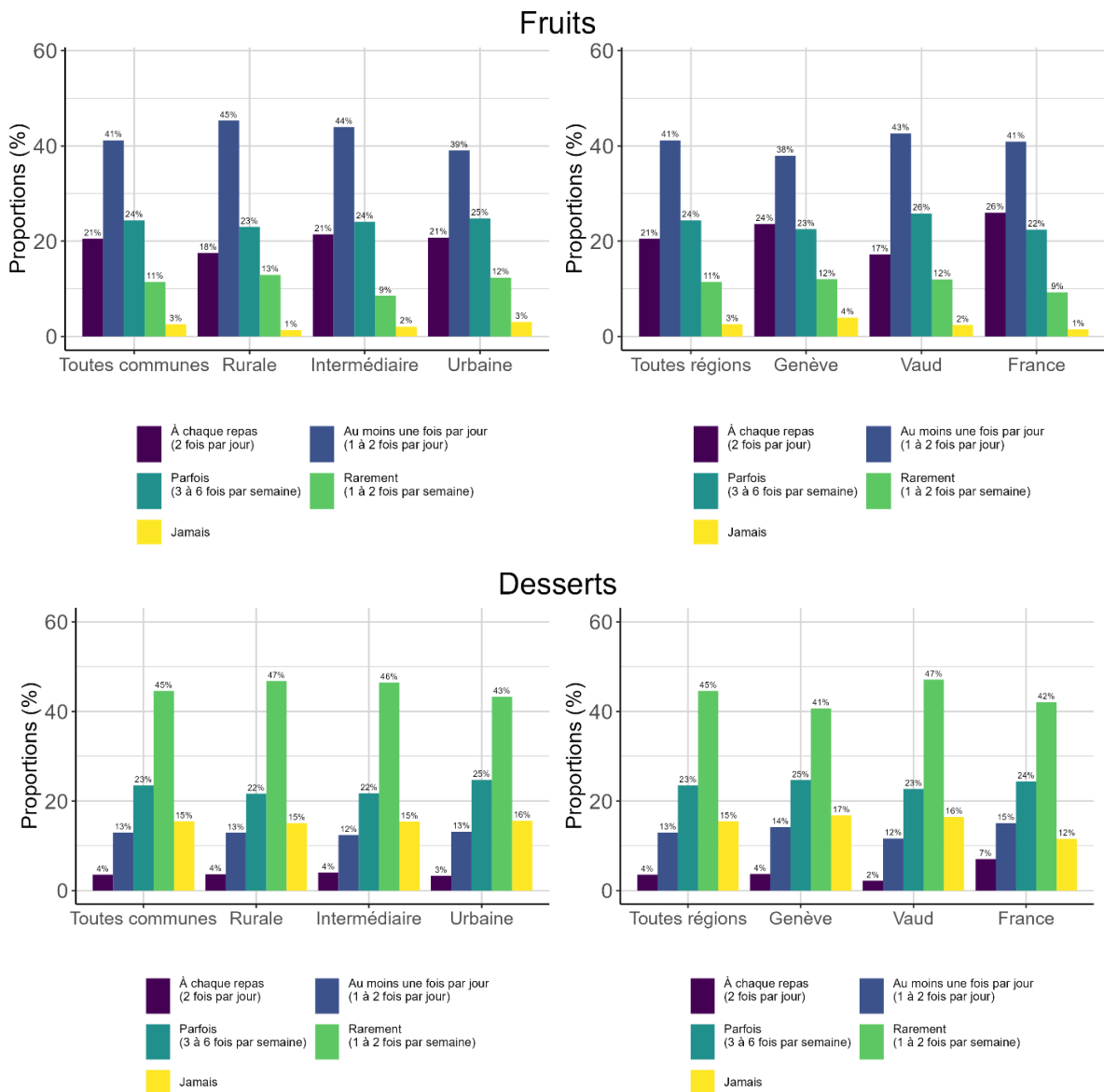


Figure 69: Fréquence de consommation de fruit et de desserts, par région et par type de commune.

2.5.1.3. Fréquence de consommation de produits bio, locaux et de saison

Les répondant.e.s ont également été interrogé.e.s sur la qualité des produits qu'ils consommaient ou souhaitaient consommer. **Un comparatif entre les pratiques de consommation de produits labellisés « bio », « locaux » et « de saison » permet d'observer qu'en moyenne, les répondant.e.s consomment d'abord des produits de saison, et réalisent souvent des achat de produits locaux, mais plus rarement des produits bio.** Si 75 % des personnes interrogées déclarent acheter surtout des produits de saison ou, si possible, n'acheter que des produits de saison, ce chiffre tombe à 45 % pour les produits locaux et à 25 % pour les produits bio. Par ailleurs, 10 % des personnes interrogées affirment ne jamais consommer de produit bio.

Une analyse plus poussée - par classification - des profils permettra d'observer si ces comportements sont similaires pour toute la population ou si on observe plutôt une fragmentation des pratiques de consommation alimentaires, ainsi que de comprendre les facteurs à l'origine de la réticence à consommer des produits issus de l'agriculture biologique.

"Lorsque vous faites vos courses, quelle proportion de produits labellisés bio achetez-vous (AB, bio suisse, Demeter, etc.) ?"

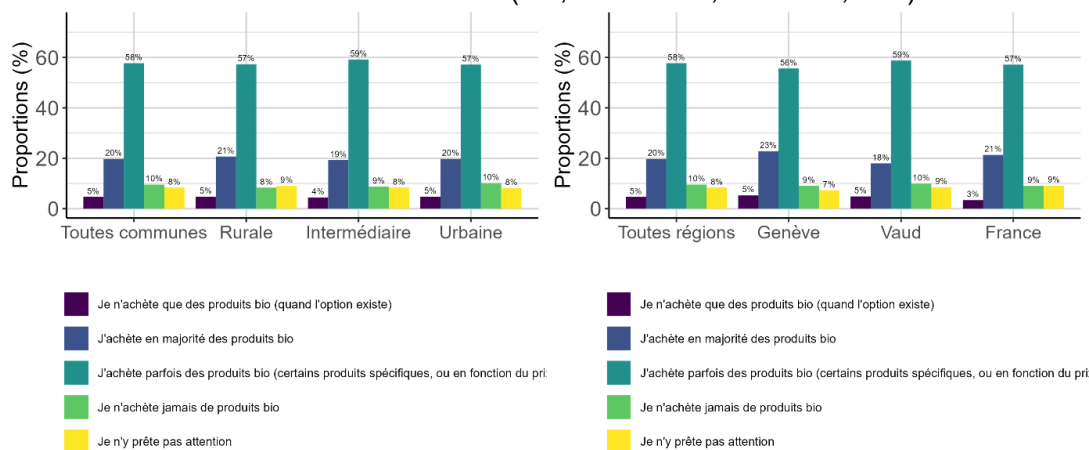


Figure 70: Fréquence de consommation de produits labellisés bio, par région et par type de commune.

"À quelle fréquence consommez-vous des produits locaux / régionaux ?"

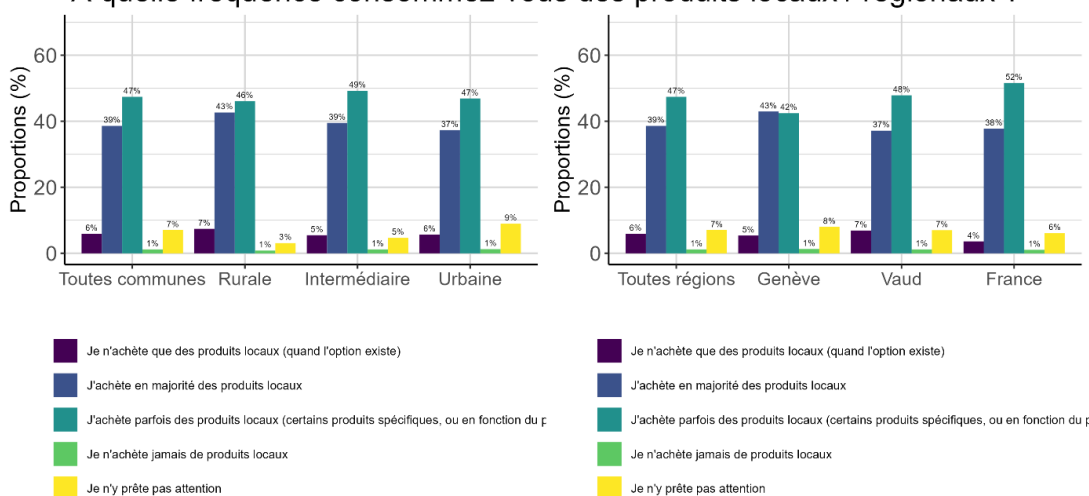


Figure 71: Fréquence de consommation de produits locaux ou régionaux, par région et par type de commune.

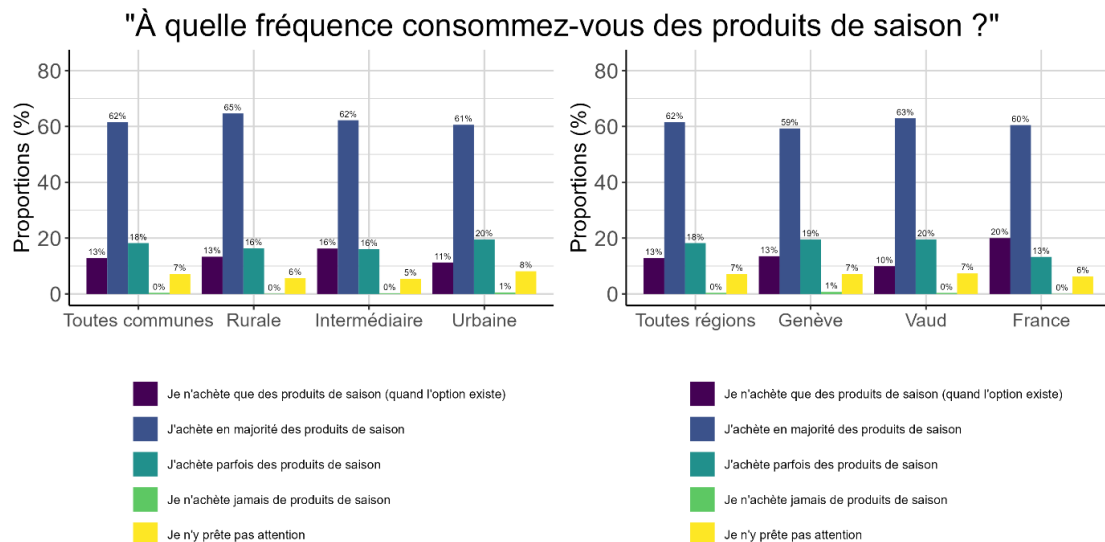


Figure 72 : Fréquence de consommation de produits de saison, par région et par type de commune.

2.5.1.4. Régime alimentaire actuel

En ce qui concerne leurs habitudes alimentaires (Figure 73 et Figure 74), la vaste majorité des personnes interrogées ont déclaré opter pour un régime omnivore en choisissant l'option "Je mange de tout" (82%). Cette préférence est suivie par l'option dite "Flexitarien.ne" (13%) (c'est-à-dire, à faible consommation de viande) et par celle qui concerne une "Alimentation focalisée sur les produits locaux / régionaux" (13%). En revanche, les options "Végétarien.ne" (3%) et "Végétalien.ne" (1%) sont nettement moins fréquemment choisies.

Dans les zones rurales, les préférences pour les régimes omnivores (88%) ainsi que pour des régimes privilégiant la consommation de produits locaux (14%) sont encore plus marquées. En revanche, les régimes flexitarien (6%), végétarien (1%) et végétalien (0%) sont notablement moins répandus que dans les zones urbaines ou intermédiaires.

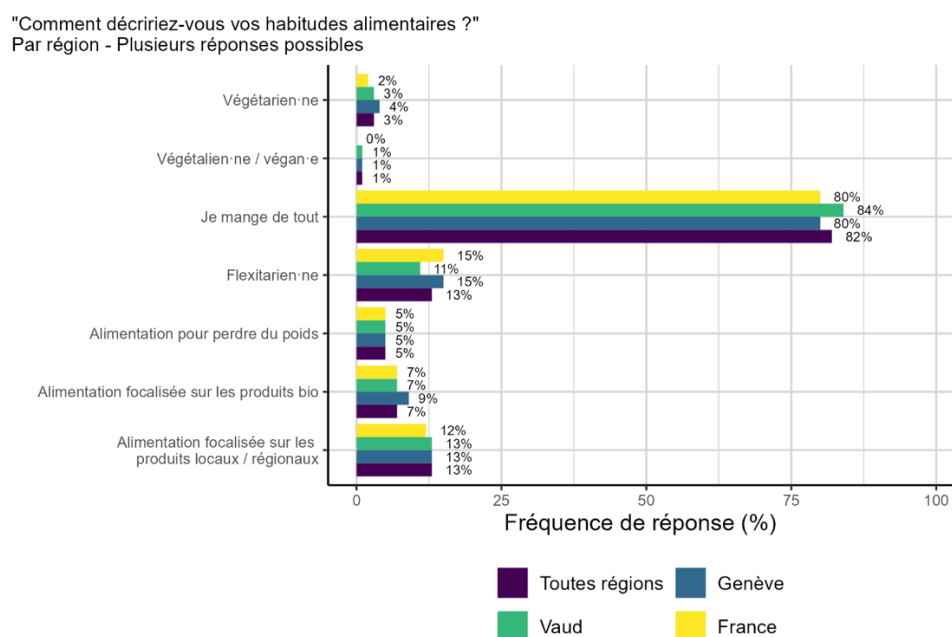


Figure 73 : Proportions des régimes alimentaires indiquées par les répondant.e.s, par région.

"Comment décririez-vous vos habitudes alimentaires ?"
Par type de commune - Plusieurs réponses possibles

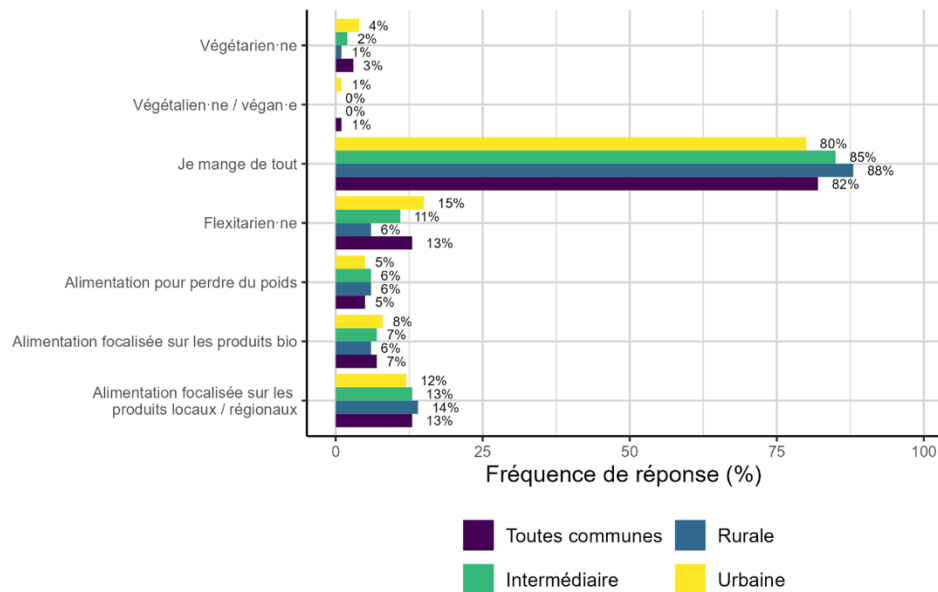
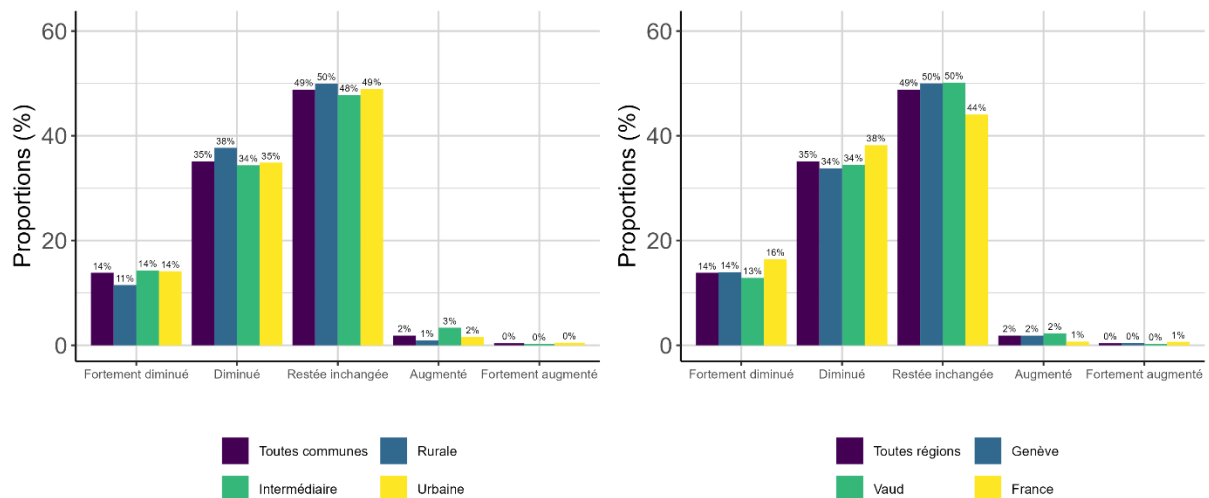


Figure 74 : Proportions des régimes alimentaires indiquées par les répondant.e.s, par type de commune.

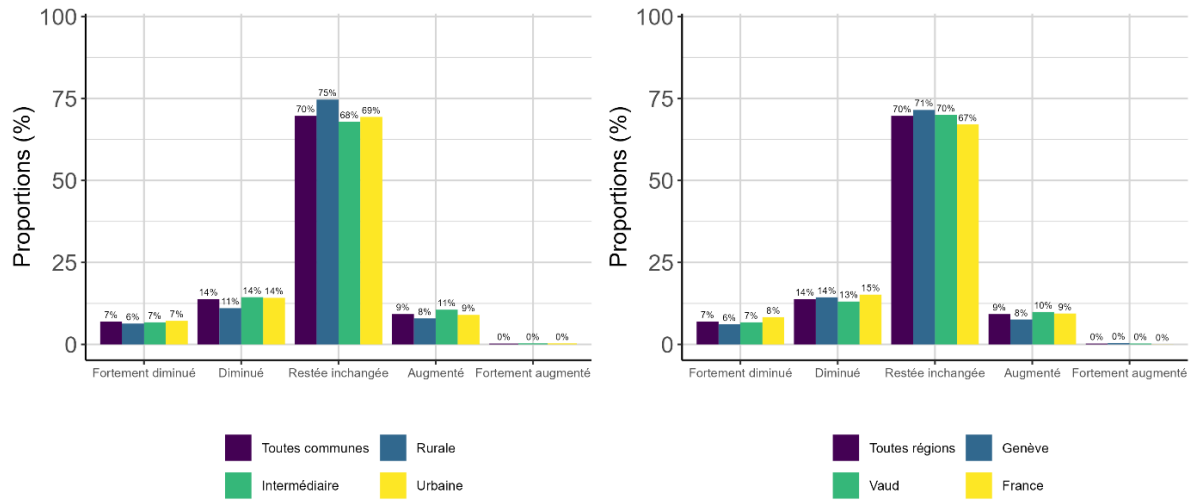
Dans le cadre de notre étude, nous avons aussi cherché à caractériser l'évolution de la consommation de différents aliments au cours des 12 derniers mois (Figure 75). La grande majorité des participant.e.s ont indiqué que leur consommation de poisson (71%), d'aliments biologiques (70%), et de produits locaux (71%) est restée inchangée au cours des 12 derniers mois.

En revanche, si une grande partie des répondant.e.s ont indiqué ne pas avoir changé leur consommation de viande et de nourriture locale, **une nette tendance à la baisse de la consommation de viande a été constatée (49%)**. Cette évolution est particulièrement prononcée en France (54%). Une **augmentation de la consommation de produits locaux est aussi rapportée par les répondant.e.s (16%)**.

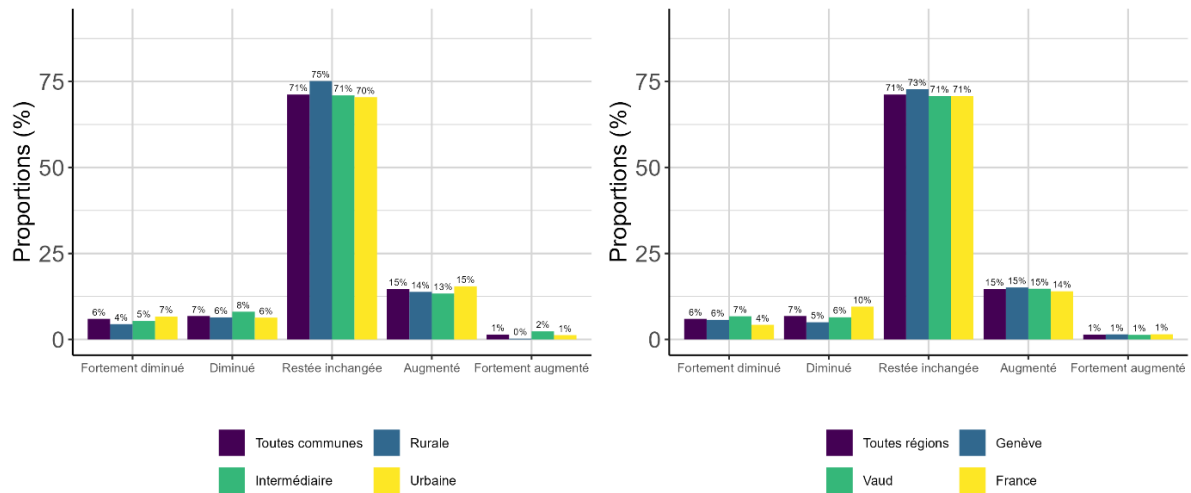
"Au cours des 12 derniers mois, comment a évolué votre consommation de viande ?"



"Au cours des 12 derniers mois, comment a évolué votre consommation de nourriture bio ?"



"Au cours des 12 derniers mois, comment a évolué votre consommation de nourriture locale ?"



"Au cours des 12 derniers mois, comment a évolué votre consommation de poisson ?"

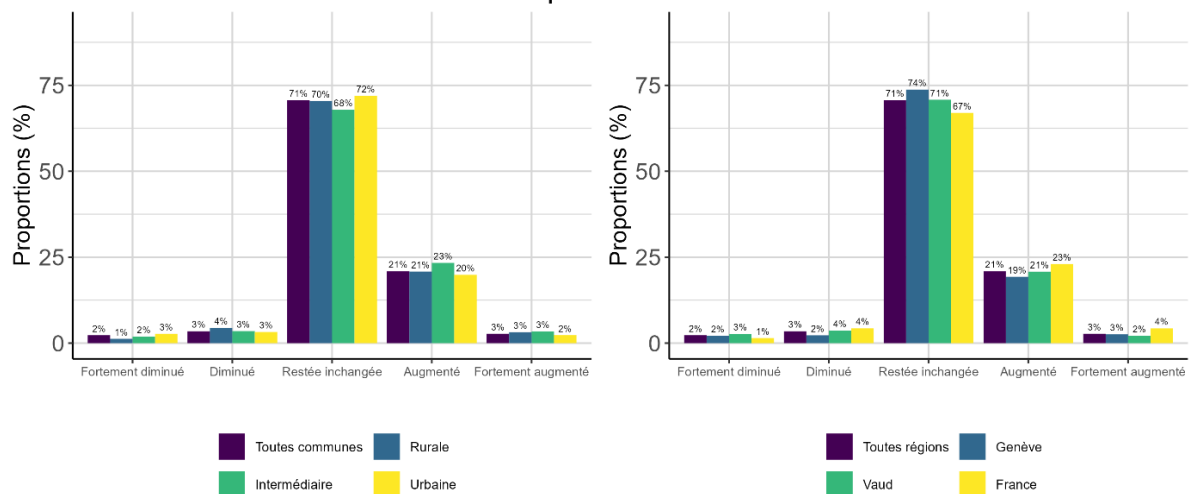


Figure 75 : Evolution des habitudes alimentaires rapportées par les répondant.e.s pour les aliments viande, nourriture locale, nourriture bio et poissons.

2.5.2. Intentions de changement dans le régime alimentaire

Par la suite, les répondant.e.s ont été interrogé.e.s sur leur intention de changer de régime alimentaire et plus particulièrement sur leur volonté de modifier la consommation de certains produits alimentaires dans les 12 mois à venir.

La majorité des personnes interrogées ont indiqué qu'elles souhaitaient que leur consommation de viande (63%), de poisson (67%) et de nourriture bio (63%) reste inchangée au cours des 12 prochains mois (Figure 76 à Figure 79). Cependant, il est intéressant de noter que bien que la consommation de viande soit tendanciellement déjà réduite pour une partie de l'échantillon, 33% des répondant.e.s ont affirmé qu'ils et elles aimeraient réduire (davantage) leur consommation de viande. Cette évolution s'accompagne d'une tendance notable à vouloir augmenter la consommation de poisson (23%) et de nourriture bio (33%).

En ce qui concerne la nourriture locale, 49 % des participant.e.s à l'enquête ont exprimé leur souhait de maintenir leur niveau de consommation, tandis que 49 % ont déclaré leur intention d'augmenter ou d'augmenter fortement leur consommation au cours des 12 prochains mois. Cette intention de changement est légèrement moins forte dans le canton de Genève (45%) que dans le canton de Vaud (48%) et en France (49%).

Presque toutes les personnes interrogées ont indiqué qu'elles n'avaient pas l'intention de devenir végétariennes (92 %) ou végétaliennes (96 %) au cours des 12 prochains mois. Cette tendance est observée dans toutes les régions. En revanche, l'intention de ne pas devenir végétarien.ne (94 %) ou végétalien.ne (99 %) dans les zones rurales est plus marquée que dans les zones urbaines (90 % pour le végétarisme et 95 % pour le végétalisme).

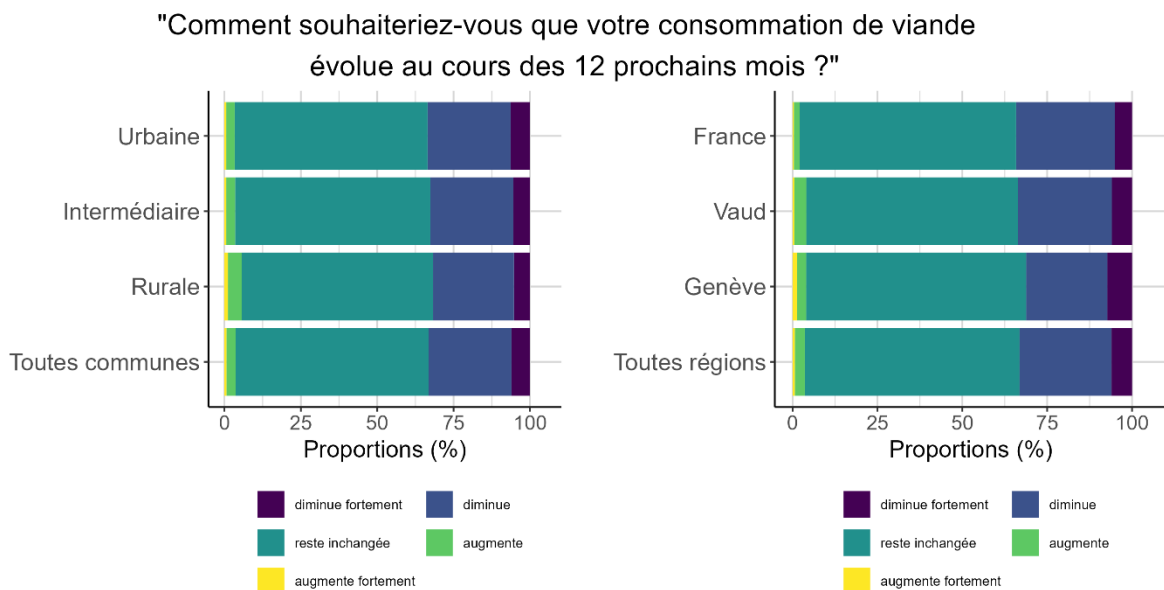


Figure 76 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de viande).

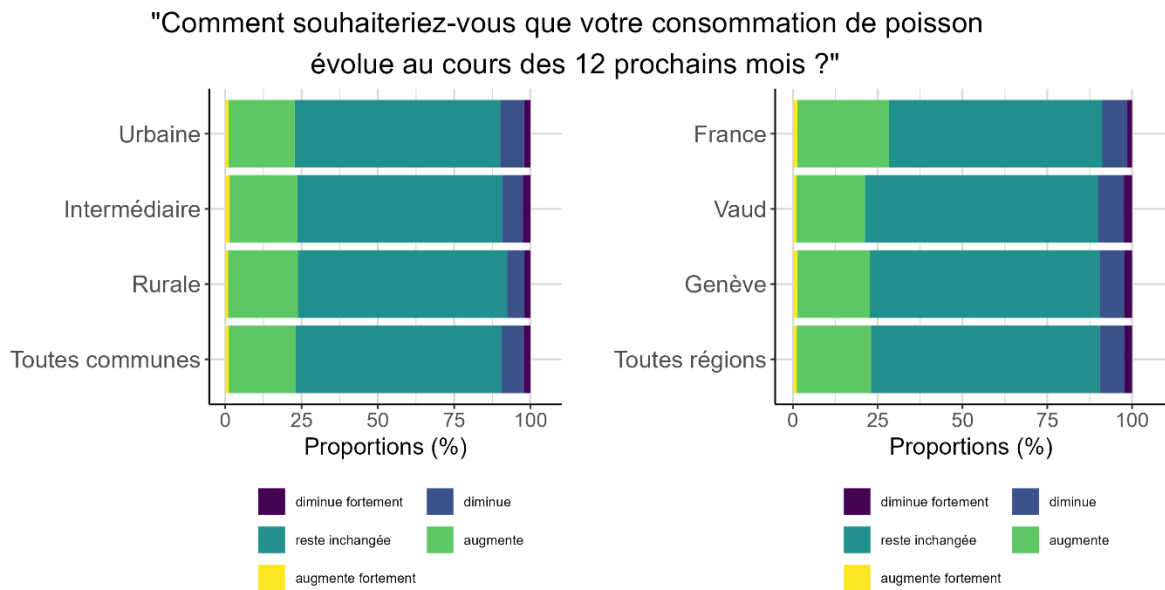


Figure 77 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de poisson).

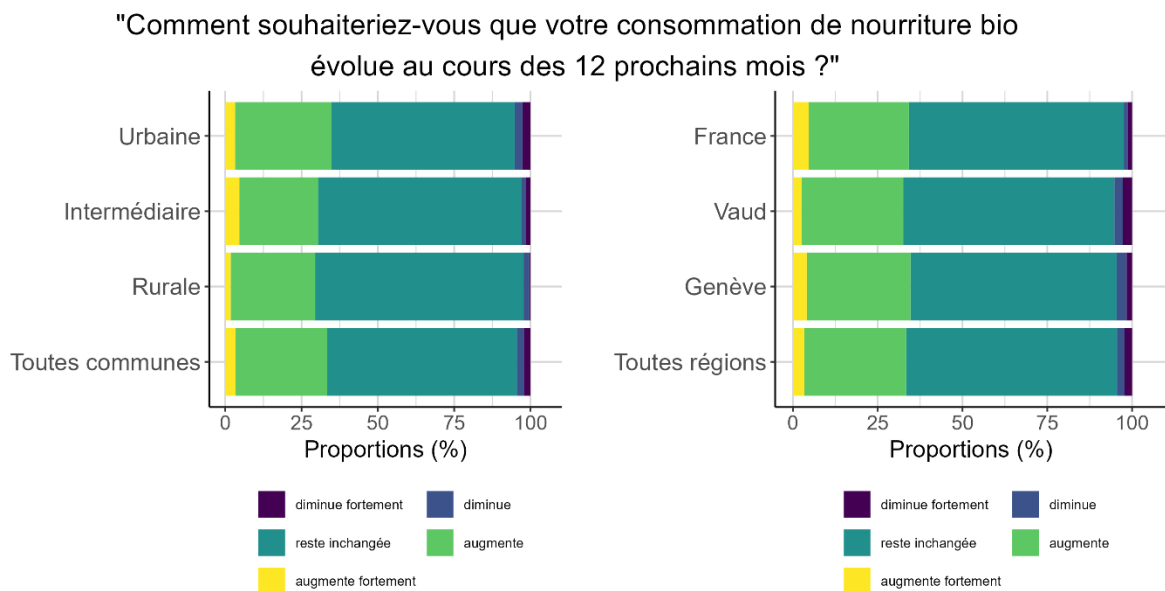


Figure 78: Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de nourriture bio).

"Comment souhaiteriez-vous que votre consommation de nourriture locale évolue au cours des 12 prochains mois ?"

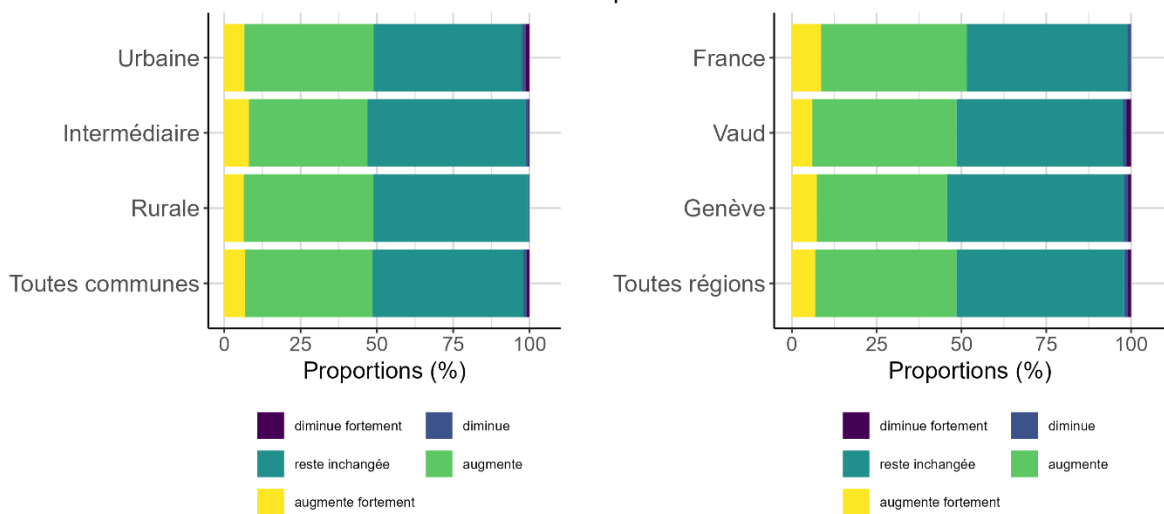


Figure 79 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de nourriture locale).

Lorsque l'on s'intéresse aux facteurs déterminants des habitudes alimentaires renseignés par les répondant.e.s, nous pouvons observer que la santé (45 %), les besoins et goûts (45 %) et le prix des produits (44%) sont les trois facteurs les plus importants (Figure 80). Toutefois, le prix est un critère nettement plus important dans les zones rurales (52%) que dans les zones intermédiaires (46%) ou urbaines (42%) (Figure 81).

Les trois facteurs les moins considérés sont la préoccupation quant au bien-être des animaux (16%), les connaissances culinaires (17%) et la préoccupation quant à l'environnement (24%). La préoccupation pour l'environnement a été plus fréquemment choisie à Genève (27%) que dans le canton de Vaud (23%) et en France (24%).

"Quels facteurs impactent vos habitudes alimentaires ?"
(Indiquez les 3 principaux)

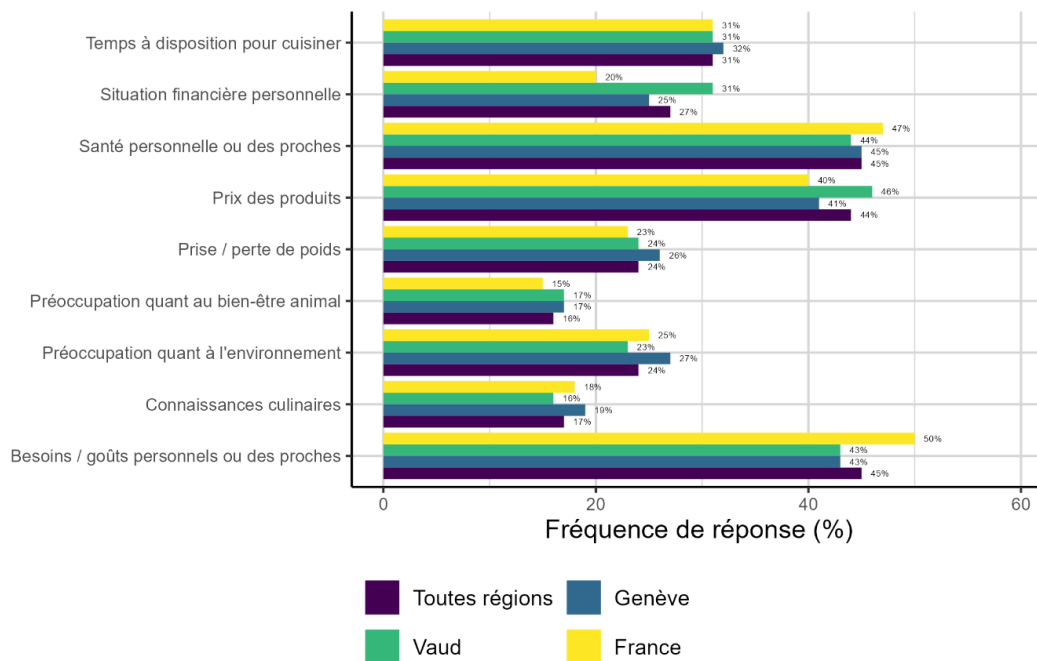


Figure 80 : Facteurs déterminants des habitudes alimentaires, renseignés par les répondant.e.s, en fréquence de réponse et par région

"Quels facteurs impactent vos habitudes alimentaires ?"
(Indiquez les 3 principaux)

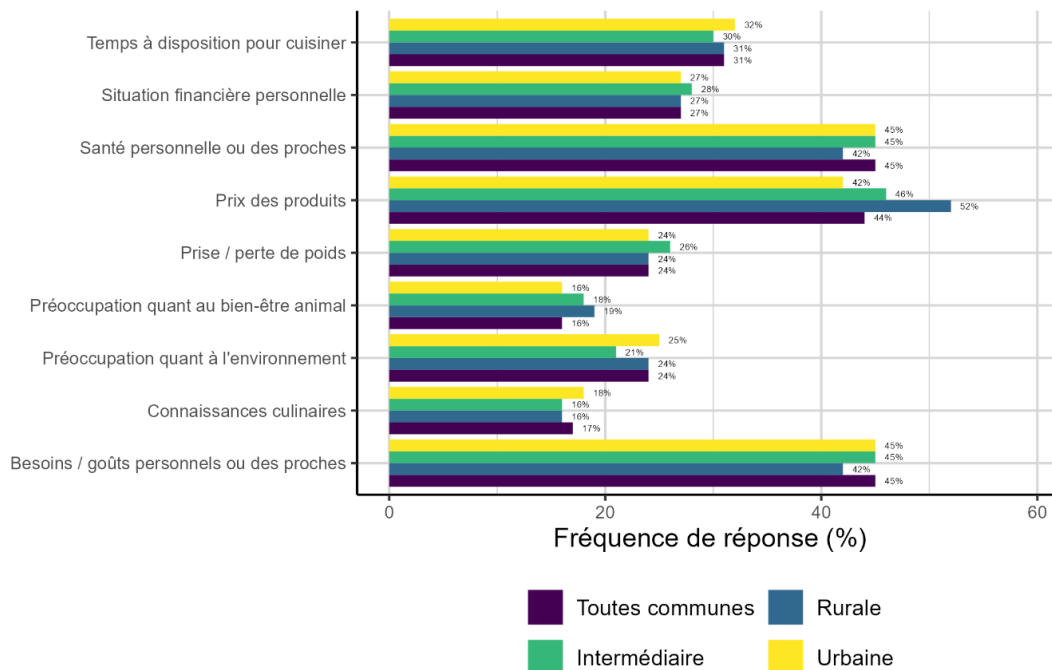


Figure 81: Facteurs déterminants des habitudes alimentaires, renseignés par les répondant.e.s : fréquence de réponse, par type de commune

2.5.3. Opinions sur l'alimentation

Cette section contient des éléments relatifs aux différentes opinions des individus sur l'alimentation. Tout d'abord, **il faut noter que les opinions exprimées par les participant.e.s au Panel ne montrent pas de variations significatives entre les régions étudiées et entre les types de communes.**

Le Tableau 17 permet de voir que le caractère sain de l'alimentation est plus important pour les répondant.e.s que la protection de l'environnement. Cette tendance est cohérente avec les réponses observées précédemment. De même, **en ce qui concerne la nourriture biologique et locale, nous constatons que cette dernière jouit d'une bien meilleure image que la première.** Le bio tend à diviser l'opinion et n'est pas considéré comme une priorité dans les choix alimentaires des personnes interrogées ou de leur entourage.

Tableau 17 : Opinions sur l'alimentation - Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord sur différents aspects liés à l'alimentation

Accord ou désaccord avec les énoncés suivants	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Il est important pour moi que mon alimentation soit ...														
... saine.	4,4	0,8	4,3	0,9	4,3	0,9	4,4	0,8	4,3	0,9	4,3	0,9	4,4	0,8
... favorable à l'environnement.	3,9	0,9	3,9	0,9	3,8	0,9	4,0	0,8	3,9	0,9	3,9	0,9	3,9	0,8
... principalement composée de produits bio.	3,1	1,1	3,2	1,1	3,0	1,1	3,2	1,2	3,2	1,1	3,1	1,1	3,1	1,1
... principalement composée de produits locaux / régionaux	3,8	1,0	3,8	1,0	3,7	1,0	3,9	0,9	3,8	1,0	3,7	1,0	3,8	0,9
Mes proches préfèrent ...														
... les produits bio.	3,0	1,1	3,2	1,0	3,0	1,1	3,0	1,1	3,2	1,0	3,1	1,1	3,0	1,0
... les produits locaux / régionaux.	3,6	0,9	3,5	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9	3,5	0,9	3,5	0,9	3,6	0,9
Mes proches considèrent que les produits bio sont														
... sains.	3,4	1,0	3,5	1,0	3,4	1,0	3,4	1,0	3,5	1,0	3,4	1,0	3,4	1,0
... favorables à l'environnement.	3,4	0,9	3,5	1,0	3,4	0,9	3,4	0,9	3,5	1,0	3,4	0,9	3,4	0,9
Si je souhaite ..., je parviens à le faire.														
... me nourrir sainement	4,0	0,9	4,0	0,9	3,9	0,9	4,0	0,9	4,0	0,9	3,9	0,9	4,0	0,9
... me nourrir de façon favorable à l'environnement	3,6	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9	3,6	0,9
... acheter des produits bio	3,5	1,0	3,6	1,1	3,5	1,0	3,6	1,0	3,6	1,1	3,5	1,0	3,6	1,0
... acheter des produits locaux / régionaux	3,8	0,9	3,7	1,0	3,8	0,9	3,8	0,9	3,7	1,0	3,7	0,9	3,9	0,8

Note: Échelle d'accord: Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), ni d'accord, ni pas d'accord (3), plutôt d'accord (4), tout à fait d'accord (5).

Les répondant.e.s ont été interrogés sur les différents obstacles au changement de leur régime alimentaire. Selon eux, la disponibilité des moyens financiers est la principale difficulté à transitionner vers une alimentation dite saine (Tableau 18) et vers une alimentation dite favorable à

l'environnement (*Tableau 19*). Le pouvoir d'achat est donc systématiquement déclaré comme le principal obstacle à un changement d'habitudes alimentaires, suivi dans les deux cas par la disponibilité de connaissances et d'informations sur l'impact environnemental de l'alimentation.

Tableau 18 : Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord avec différentes conditions préalables à une alimentation plus saine

Pour manger plus sainement, j'aurais besoin d'avoir ...	Région						Typologie des communes							
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
... accès à un meilleur choix...														
dans le menu des restaurants.	3,0	1,1	3,0	1,1	3,0	1,1	3,2	1,0	3,1	1,1	3,0	1,1	3,1	1,1
de commerces.	3,2	1,0	3,2	1,1	3,2	1,1	3,3	1,0	3,2	1,0	3,2	1,0	3,2	1,1
... davantage de...														
temps pour préparer les repas moi-même.	3,3	1,1	3,4	1,1	3,3	1,1	3,3	1,1	3,4	1,1	3,3	1,2	3,4	1,1
moyens financiers afin de me nourrir / d'acheter des aliments plus sains.	3,7	1,1	3,7	1,2	3,8	1,1	3,7	1,1	3,8	1,1	3,7	1,1	3,8	1,2
connaissances et d'informations quant à l'effet sur la santé de différents aliments.	3,4	1,1	3,5	1,1	3,3	1,1	3,5	1,2	3,4	1,1	3,4	1,1	3,4	1,0

Note: Échelle d'accord: Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), ni d'accord, ni pas d'accord (3), plutôt d'accord (4), tout à fait d'accord (5).

Tableau 19 : Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord avec différentes conditions préalables à une alimentation plus à une alimentation plus respectueuse de l'environnement.

Pour manger plus écologique, il me faudrait avoir ...	Région				Typologie des communes		
	Toutes régions	Genève	Vaud	France	Urbain	Inter-médiaire	Rural
	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET	M ET
... accès à un meilleur choix...							
dans le menu des restaurants.	3,2 1,1	3,3 1,1	3,1 1,1	3,3 1,1	3,2 1,1	3,1 1,1	3,2 1,1
de commerces.	3,4 1,0	3,3 1,1	3,4 1,0	3,4 1,0	3,4 1,0	3,3 1,1	3,4 1,0
... davantage de...							
temps pour préparer les repas moi-même.	3,2 1,1	3,2 1,1	3,2 1,1	3,1 1,1	3,2 1,1	3,1 1,2	3,3 1,1
moyens financiers afin de me nourrir / d'acheter des aliments plus favorables à l'environnement.	3,7 1,1	3,7 1,1	3,7 1,1	3,7 1,1	3,7 1,1	3,7 1,1	3,8 1,1
connaissances et d'informations sur l'impact environnemental de différents aliments	3,6 1,1	3,6 1,1	3,6 1,0	3,6 1,1	3,6 1,1	3,6 1,0	3,6 1,0

Note: Échelle d'accord: Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), ni d'accord, ni pas d'accord (3), plutôt d'accord (4), tout à fait d'accord (5).

En dernier lieu, en examinant les opinions sur différents régimes alimentaires (*Tableau 20*), nous remarquons que **le régime végétarien est perçu comme peu sain et que son bénéfice pour l'environnement suscite des opinions partagées. Le régime à base de fruits et légumes, quant à lui, est considéré comme un mode d'alimentation sain, mais pas particulièrement respectueux de l'environnement.** Ceci coïncide avec la priorité accordée à une alimentation équilibrée, qui traduit un souci de diversifier les aliments et de réduire la consommation de viande.

Tableau 20 : Degré moyen (et écart-type) d'accord avec différentes affirmations concernant les aliments biologiques et régionaux ainsi que l'alimentation végétarienne, le poisson, la viande, les fruits et les légumes.

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?	Région								Typologie des communes					
	Toutes régions		Genève		Vaud		France		Urbain		Inter-médiaire		Rural	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
<i>Justifications pour ne pas acheter de nourriture biologique</i>														
Les fruits et légumes bio coûtent trop cher pour moi.	3,6	1,1	3,6	1,1	3,7	1,1	3,5	1,1	3,6	1,1	3,6	1,1	3,7	1,0
Les produits bio nuisent aussi à l'environnement, par conséquent il est acceptable d'acheter des produits de culture conventionnelle.	2,8	1,0	2,7	1,0	2,9	1,0	2,9	1,1	2,8	1,0	2,9	1,1	2,9	1,1
<i>Les produits bio sont particulièrement ..</i>														
sains.	3,4	0,9	3,3	0,9	3,3	0,9	3,4	0,9	3,3	0,9	3,4	0,9	3,4	0,9
favorables à l'environnement.	3,4	0,9	3,5	0,9	3,4	0,9	3,4	0,8	3,4	0,9	3,4	0,8	3,4	0,9
<i>Les produits locaux / régionaux sont particulièrement</i>														
sains.	3,4	0,8	3,4	0,8	3,4	0,8	3,3	0,8	3,4	0,8	3,4	0,8	3,5	0,8
favorables à l'environnement.	3,7	0,8	3,8	0,8	3,8	0,8	3,6	0,8	3,7	0,8	3,7	0,8	3,8	0,8
<i>Une alimentation végétarienne (sans viande ni poisson) est particulièrement</i>														
saine.	2,6	1,1	2,7	1,1	2,6	1,1	2,6	1,0	2,6	1,1	2,6	1,0	2,5	1,0
favorable à l'environnement.	3,1	1,2	3,2	1,2	3,1	1,2	3,1	1,1	3,1	1,2	3,0	1,2	2,9	1,2
<i>Une alimentation comportant beaucoup de fruits et légumes est particulièrement</i>														
saine.	4,0	0,9	4,0	0,9	4,0	0,9	4,0	0,8	4,0	0,9	4,0	0,9	3,9	0,8
favorable à l'environnement.	3,4	0,9	3,4	0,9	3,4	0,9	3,3	0,8	3,4	0,9	3,3	0,9	3,2	0,9
<i>Intentions</i>														
Je fais attention à manger de manière équilibrée.	4,0	0,9	4,0	0,8	4,0	0,9	4,1	0,8	4,0	0,9	4,1	0,8	4,0	0,9
J'essaie de manger peu de viande mais de bonne qualité.	3,9	1,0	3,9	0,9	3,8	1,0	4,0	1,0	3,8	1,0	3,9	0,9	3,9	0,9

Note: Échelle d'accord: Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), ni d'accord, ni pas d'accord (3), plutôt d'accord (4), tout à fait d'accord (5).

En bref

- La grande majorité des personnes interrogées ont déclaré que **leurs habitudes alimentaires n'avaient pas changé dans le passé récent et qu'elles ne prévoyaient pas de les modifier à court terme.**
- Les pratiques alimentaires semblent faire preuve **d'une forte tendance à la stabilité et d'une faible propension aux changements radicaux.**
- Les principales évolutions relevées pendant la période d'étude ont permis de remarquer une **tendance à diminuer la consommation de viande rouge et à augmenter la consommation de produits locaux.**
- Les intentions de changement expriment une **tendance similaire centrée sur la transformation progressive vers des régimes alimentaires moins carnés** et plus riches en produits végétaux et d'origine locale.
- Les **avantages pour la santé priment sur les avantages pour l'environnement** lors des arbitrages alimentaires.
- Dans le spectre de l'alimentation durable, les **produits locaux et régionaux sont préférés aux produits bio** car ils sont perçus comme étant plus sains, plus abordables et plus respectueux de l'environnement.
- Le **prix des produits ainsi que le manque d'accès à des informations pertinentes sont indiqués comme des obstacles majeurs** à l'adoption de pratiques alimentaires à la fois plus saines et plus durables.

2. Conclusions

Ce rapport rassemble des indicateurs extraits d'une enquête constituant le second volet d'une enquête de panel sur les évolutions des pratiques des habitants de l'Arc Lémanique. Ce travail s'appuie sur un échantillon qui est constitué de 5 229 réponses complètes. Il décrit les pratiques et les choix d'équipement dans les domaines du logement, de la consommation de biens et de l'alimentation.

Sur le plan méthodologique, le redressement de l'échantillon s'est avéré essentiel pour améliorer la représentativité statistique. Aussi, ce rapport se base sur une analyse univariée des réponses, pour proposer une synthèse structurée des points saillants de l'enquête, ouvrant ainsi la voie à des recherches complémentaires visant à approfondir notre compréhension des pratiques des ménages.

Dans ce qui suit, nous présentons un résumé des principaux résultats. Nous les complétons par des questions ouvertes qui feront l'objet de travaux de recherche, et une présentation rapide des thématiques et des données qui seront collectées dans le cadre des vagues suivantes.

Efficacité énergétique des bâtiments : La rénovation thermique des logements reste un défi scientifique et technique majeur dans l'arc lémanique.

Bien que 35% personnes interrogées ont indiqué que leur logement avait fait l'objet de travaux au cours des 15 dernières années, la majorité (61 %) a une étiquette énergétique faible (D ou moins). Les freins à la rénovation incluent la perception de performances acceptables des logements, les défis liés à la copropriété et le manque de financement. Ces éléments nous invitent d'une part à dépasser le label énergétique pour mieux comprendre le besoin perçu de rénovation perçu par les ménages. D'autre part, pour mieux répondre aux besoins des ménages, des actions telles que des campagnes d'information, d'accompagnement, de subvention et des réglementations pour les copropriétés pourraient être envisagées. Dans les prochaines étapes, nous examinerons les facteurs déclencheurs du changement pour concevoir des stratégies efficaces.

Electricité d'origine photovoltaïque : Un déploiement en cours mais différencié selon les régions et les zones urbaines.

22% des répondant.e.s propriétaires de leur logement ont déclaré être équipés de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, la dynamique d'adoption durant les dernières 5 années a été relativement soutenue mais de manière différenciée selon les régions. Par ailleurs, 32 % des personnes interrogées déclarent envisager un investissement dans les cinq années à venir (17% pour les répondant.e.s français). Pour assurer une transition en douceur, l'une des questions clés est d'identifier et de comprendre les logiques des profils types de ménages adoptant le photovoltaïque. Une attention particulière sera accordée à l'analyse des modèles de co-adoption.

Appareils ménagers et numériques : Des taux de remplacement (très) élevés.

D'après cette enquête, les appareils ménagers ont en moyenne un taux de remplacement d'environ 10% et les appareils numériques ont un taux de remplacement plus élevé. Si l'efficacité énergétique est un critère important dans le remplacement des appareils électroménagers, ce n'est pas encore le cas pour les appareils numériques. Sur le plan opérationnel, il paraît ainsi important de développer une sensibilisation sur ce sujet. Sur le plan scientifique, il sera intéressant de lier l'énergie grise à l'énergie utilisée sur le cycle de vie de ces équipements pour estimer un taux de remplacement « optimal » en fonction de l'âge et de l'efficacité énergétique des différents équipements. Pour la prochaine vague d'enquête du volet « climat », nous chercherons à améliorer

la caractérisation du stock appareils numériques. En outre, nous devons comprendre dans quelle mesure les gens sont prêts à acheter des produits numériques de seconde main et ce qu'ils font avec les anciens appareils.

Vêtements et meubles : Un marché de seconde main important.

Pour les vêtements et les meubles, bien que le critère de seconde main ne figure pas parmi les trois critères les plus fréquemment cités, il est intéressant de noter que 25% des meubles et 15% des vêtements sont acquis d'occasion. Ce constat suggère que des pratiques de consommation plus durables peuvent émerger, même si les répondant.e.s n'explicitent pas nécessairement la durabilité ou les impacts climatiques parmi leurs critères de choix. Les analyses ultérieures nous donneront plus d'information sur les profils des consommateurs de produits d'occasion et leur dynamique de changement.

Alimentation : Vers des régimes moins carnés et composant avec des productions plus locales ?

Le changement des habitudes alimentaires est difficile et lent : La majorité des personnes interrogées ont indiqué qu'elles souhaitaient que leur consommation de viande (63 %), de poisson (67 %) et de nourriture bio (63 %) reste inchangée au cours des 12 prochains mois. Toutefois, il est intéressant de noter que 49% des personnes interrogées ont indiqué avoir réduit leur consommation de viande au cours des 12 derniers mois. Par ailleurs, 33 % des répondant.e.s déclarent qu'ils aimeraient réduire (encore) leur consommation de viande.

Les personnes interrogées accordent une grande importance à une alimentation plus saine et savent comment y parvenir, mais la protection de l'environnement n'est pas le critère le plus cité. Dans le spectre de l'alimentation durable, les produits locaux et régionaux sont préférés aux produits bio car ils sont perçus comme étant plus sains, plus abordables et plus respectueux de l'environnement. Le prix des produits ainsi que le manque d'accès à des informations pertinentes sont indiqués comme des obstacles à l'adoption de pratiques alimentaires plus saines et plus durables.

Les études complémentaires devront approfondir ces différents aspects pour mieux comprendre les logiques de décision des ménages. Les résultats présentés dans ce rapport fournissent un aperçu des tendances globales, éclairant ainsi les dynamiques en cours dans la région.

Les apports du Panel et les prochaines étapes

Les données collectées seront exploitées au moins dans deux cadres (Figure 82). Elles pourront contribuer à alimenter un observatoire dédié au suivi des pratiques dans l'arc lémanique, offrant une ressource pour éclairer les réflexions et les programmes des acteurs publics et privés sur ces enjeux. Aussi, il est crucial de reconnaître les limites de l'analyse univariée des données en termes d'interprétation. L'intégration de ces données dans des projets de recherche permettra de tester des hypothèses explicatives, et d'enrichir notre compréhension des transitions.

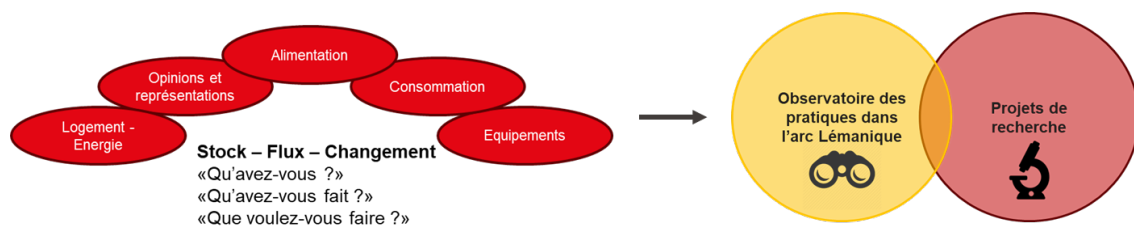
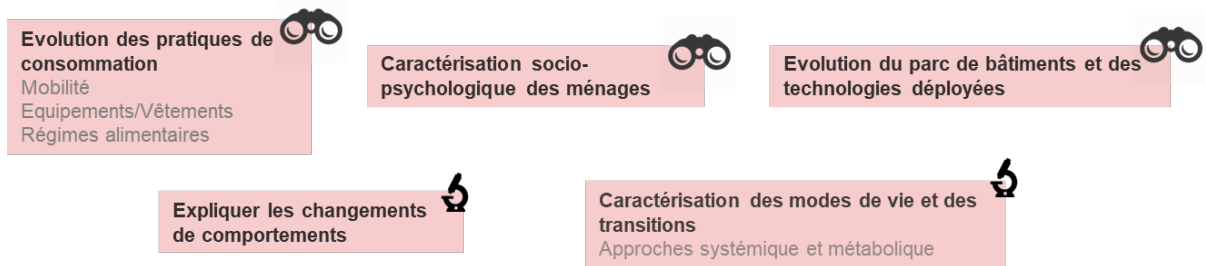


Figure 82 : L'approche suivie pour la première enquête sur le volet "climat" permet de fournir des données clés qui servent à un observatoire des pratiques des ménages et à des projets de recherche.

Quelques projets potentiels sont listés sur la *Figure 83* ainsi que les domaines d'intérêt ciblés pour la prochaine vague d'enquête sur le volet « climat ». Le fil conducteur de ces projets est la compréhension et la modélisation des trajectoires de transition. Cette démarche englobe la rénovation, l'adoption du photovoltaïque, des véhicules électriques et des pompes à chaleur, et cherchera dans la mesure du possible à intégrer la dimension spatiale. En matière de collecte de données, la prochaine enquête permettra d'obtenir des informations sur plusieurs domaines : les critères d'adoption des différentes technologies, les flux de matières et la gestion des déchets, les habitudes et leurs changements entre les différentes vagues.

Les données permettront d'investiguer un nombre important de thématiques



Les données de la vague suivante permettront de compléter les thématiques et d'alimenter des modèles dynamiques

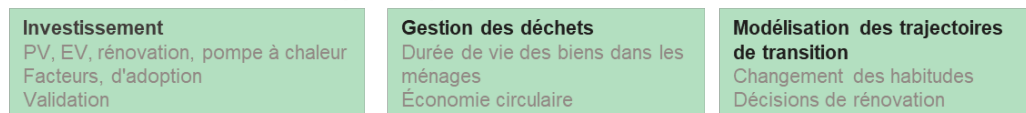


Figure 83 : Les thématiques ciblées et les projets pour la prochaine vague d'enquête.

Liste des figures

Figure 1 : Etapes clés de la réalisation de l'enquête menée dans le cadre de la vague 2. Source : FORS	7
Figure 2 : Ecart principaux observés entre la population cible et l'échantillon. Source : Données de l'enquête et offices statistiques cantonaux.	9
Figure 3: Ecarts principaux observés entre la population cible et l'échantillon pour les répondant.e.s vivants dans une commune française du Grand Genève. Source : Données de l'enquête et de l'INSEE	10
Figure 4: Carte représentant le périmètre du panel. La typologie des communes permet de différencier les zones géographiques selon la densité urbaine. Source : Cartographie (LASUR) – Données tirées de l'OFS et de l'INSEE.	11
Figure 5 : Répartition des répondant.e.s selon la typologie des communes. Les effectifs réels sont renseignés dans les encadrés gris. Les proportions sont calculées à partir des effectifs redressés. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	12
Figure 6: Répartition des répondant.e.s selon leur âge, en fonction de la région et du type de commune. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	13
Figure 7 : Répartition des répondant.e.s selon leur statut d'activité, en fonction de la région et du type de commune. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	13
Figure 8: Répartition des répondant.e.s français selon la catégorie de revenus en euros. Note : NSP/NVPR = Ne sait pas ou ne veut pas répondre (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	14
Figure 9: Répartition des répondant.e.s suisses par catégorie de revenus, en fonction de la région et du type de commune. Note : NSP/NVPR = Ne sait pas ou ne veut pas répondre (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	14
Figure 10 : Répartition des répondant.e.s selon le statut d'occupation du logement en fonction de la région et du type de commune.	15
Figure 11 : Répartition des répondant.e.s selon l'année d'emménagement, en fonction de la région et du type de commune.	16
Figure 12: Répartition des répondant.e.s selon le type de logement en fonction de la région et du type de commune. Le type « Autre » représente moins de 1% des réponses et n'est pas représenté. (Source : Enquête Panel Lémanique – Vague 1).	16
Figure 13: Répartition des répondant.e.s selon la taille de leur logement, en fonction de la région et du type de commune.	17
Figure 14: Répartition des répondant.e.s selon le nombre de pièces du logement. Les distributions sont calculées par région et par type de commune.	17
Figure 15 : Répartition des répondant.e.s selon le coût du logement (en CHF ou euros selon la zone), en fonction de la région et du type de commune.	18
Figure 16 : Evénements liés à la vie personnelle des répondant.e.s, selon le type de commune.	19
Figure 17 : Evénements liés à la vie personnelle des répondant.e.s, selon la région.	20
Figure 18 : Evénements liés à la vie professionnelle des répondant.e.s, selon le type de commune.	20
Figure 19: Répartition des répondant.e.s selon la date de construction du logement en fonction de la région et du type de commune.	21
Figure 20 : Répartition des répondant.e.s selon la performance énergétique du logement, en fonction de la région et du type de commune.	21
Figure 21 : Répartition des répondant.e.s selon l'énergie utilisée principalement pour chauffer leur logement, selon la région et le type de commune.	22
Figure 22: Répartition des répondant.e.s selon le caractère collectif ou individuel du mode de chauffage principal dans leur logement, selon le type de commune et la région	23
Figure 23 : Répartition des répondant.e.s selon l'énergie utilisée principalement pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire, selon la région et le type de commune.	23
Figure 24: Types de travaux de rénovation réalisés au cours des 15 dernières années déclarés par les répondant.e.s. Les proportions sont calculées en différenciant le type de commune de résidence des répondant.e.s.	24

Figure 25: Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision d'entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par type de commune.	25
Figure 26: Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision d'entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par région.	26
Figure 27: Répartition des répondant.e.s selon le type d'énergie utilisée pour cuisiner, selon le type de commune et la région.	27
Figure 28: Répartition des répondant.e.s selon le type et l'âge du système de refroidissement utilisé dans leur logement.	27
Figure 29: Répartition des répondant.e.s selon l'installation ou non de panneaux solaires photovoltaïques à domicile, par région et par type de commune	28
Figure 30: Date d'installation des panneaux photovoltaïques selon la région et le type de commune.	28
Figure 31 : Pratiques de chauffage du séjour selon la région et le type de commune.	29
Figure 32 : Types de systèmes de chauffage principal envisagé par les répondant.e.s, par type de commune.	30
Figure 33 : Types de systèmes de chauffage principal envisagé par les répondant.e.s, par région.	31
Figure 34 : Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision de ne pas entreprendre des travaux de rénovation avec un impact énergétique dans leur logement. Les données sont différenciées par région	32
Figure 35 : Facteurs explicatifs indiqués par les répondant.e.s pour expliquer leur décision de ne pas entreprendre le remplacement de leur chauffage principal. Les données sont différenciées par région	32
Figure 36 : Intentions pour l'installation d'un système de climatisation, par région et par type de commune, parmi les propriétaires-occupants	33
Figure 37 : Intentions d'installer des panneaux photovoltaïques d'ici à 5 ans, parmi les propriétaires-occupants.	33
Figure 38 : Opinions exprimées par les répondant.e.s sur l'importance de la protection de l'environnement, par région et par type de commune.	35
Figure 39 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur vision du futur de l'environnement, par région et par type de commune.	36
Figure 40 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant les attentes des proches en termes de protection de l'environnement.	36
Figure 41 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant les comportements des proches en rapport avec la protection de l'environnement,	37
Figure 42 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'importance de l'environnement dans leurs pratiques de consommation.	37
Figure 43: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'action environnementale des représentants politiques.	38
Figure 44: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la représentation des faits opérée par les militants écologistes.	38
Figure 45: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant le rôle des médias pour ce qui concerne l'incitation à réaliser des comportements en faveur de l'environnement.	38
Figure 46 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la nécessité de changer ou non de comportements dans le contexte environnemental actuel.	39
Figure 47: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'impact estimé d'un changement à leur niveau.	39
Figure 48 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant l'impact estimé d'un changement individuel	40
Figure 49 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant la difficulté estimée de changer leur comportement pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.	40
Figure 50 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur capacité estimée à changer leurs comportements pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.	40
Figure 51 : Opinions exprimées par les répondant.e.s par rapport à la citation suivante : « Il est justifié de ne pas se préoccuper de l'environnement, car il y a des choses plus importantes que l'environnement dans la vie »	41

Figure 52: Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur degré d'acceptation de prix plus élevés pour des produits plus respectueux de l'environnement.	41
Figure 53 : Opinions exprimées par les répondant.e.s sur le sujet de la compensation entre comportements plus ou moins vertueux	41
Figure 54 : Opinions exprimées par les répondant.e.s concernant leur sensibilité au prix de services moins respectueux de l'environnement mais aussi moins chers.	42
Figure 55 : Opinions exprimées par les répondant.e.s par rapport à la citation suivante : « Les personnes qui accusent les autres de comportements environnementaux négatifs ne font généralement pas mieux que les autres. »	42
Figure 56 : Distribution des répondant.e.s selon leur vote lors de la votation cantonale du 18 juin 2023.	43
Figure 57: Distribution des répondant.e.s selon leur vote lors de la votation fédérale du 18 juin 2023.	43
Figure 58 : Age de certains équipements ménagers. Pour chaque équipement, on représente la proportion par tranche d'âge sur l'échantillon total, et ventilé par région (figure à gauche) et par type de commune (figure à droite).	47
Figure 59 : Distribution des heures passées sur Internet par jour en dehors du bureau.	51
Figure 60 : Distribution des dépenses mensuelles en produits d'hygiène et d'entretien au cours des 12 derniers mois en CHF et en EUR, selon le type de commune de résidence et la région des répondant.e.s.	60
Figure 61: Dépenses par mois en produits neufs (décoration, bricolage, jeux, loisirs créatifs, outils, etc.) au cours des 12 derniers mois.	61
Figure 62: Mode d'achat de nouveaux produits - Principalement en ligne ou dans des magasins.	62
Figure 63 : Fréquence de consommation d'eau en bouteille, par région et par type de commune.	64
Figure 64 : Type de petit-déjeuner des répondant.e.s par type de région et par type de commune.	64
Figure 65: Fréquence de consommation de légumes et de viande rouge, par région et par type de commune.	65
Figure 66: Fréquence de consommation de produits laitiers et d'œufs, par région et par type de commune	66
Figure 67: Fréquence de consommation de céréales et de viande blanche, par région et par type de commune	67
Figure 68: Fréquence de consommation de poisson et de plats composés, par région et par type de commune	68
Figure 69: Fréquence de consommation de fruit et de desserts, par région et par type de commune.	68
Figure 70: Fréquence de consommation de produits labellisés bio, par région et par type de commune.	69
Figure 71: Fréquence de consommation de produits locaux ou régionaux, par région et par type de commune.	69
Figure 72 : Fréquence de consommation de produits de saison, par région et par type de commune.	70
Figure 73 : Proportions des régimes alimentaires indiquées par les répondant.e.s, par région.	70
Figure 74 : Proportions des régimes alimentaires indiquées par les répondant.e.s, par type de commune.	71
Figure 75 : Evolution des habitudes alimentaires rapportées par les répondant.e.s pour les aliments viande, nourriture locale, nourriture bio et poissons.	72
Figure 76 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de viande).	73
Figure 77 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de poisson).	74
Figure 78: Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de nourriture bio).	74
Figure 79 : Intentions des répondant.e.s en termes de changement d'habitudes alimentaires (consommation de nourriture locale).	75
Figure 80 : Facteurs déterminants des habitudes alimentaires, renseignés par les répondant.e.s, en fréquence de réponse et par région	76
Figure 81: Facteurs déterminants des habitudes alimentaires, renseignés par les répondant.e.s : fréquence de réponse, par type de commune	76
Figure 82 : L'approche suivie pour la première enquête sur le volet "climat" permet de fournir des données clés qui servent à un observatoire des pratiques des ménages et à des projets de recherche.	82
Figure 83 : Les thématiques ciblées et les projets pour la prochaine vague d'enquête.	83

Liste des tableaux

Tableau 1 : Age du système de chauffage principal	22
Tableau 2 : Date de réalisation des travaux de rénovation.....	24
Tableau 3 : Proportions des répondant.e.s répartis selon leur intention ou non d'effectuer une rénovation thermique de leur logement, et selon la performance énergétique actuelle de leur logement.	30
Tableau 4 : Nombre moyen (et écart-type) de 16 appareils électroménagers différents dans les ménages interrogés	44
Tableau 5 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat d'appareils électroménagers (choix de 3 critères au maximum sur 9)	48
Tableau 6 : Nombre moyen (et écart-type) d'appareils numériques neufs au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés.....	49
Tableau 7: Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat d'appareils numériques (choix de 3 critères au maximum sur 9)	50
Tableau 8 : Nombre moyen (et écart-type) de nouveaux vêtements achetés par les personnes interrogées au cours des 12 derniers mois (par personne et pas par ménage).....	54
Tableau 9 : Nombre moyen (et écart-type) de vêtements seconde main achetés par les personnes interrogées au cours des 12 derniers mois (par personne et pas par ménage).....	55
Tableau 10 : Pourcentage de vêtements de seconde main achetés au cours des 12 derniers mois (par personne)	55
Tableau 11 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important lors de l'achat de vêtements (choix de 3 critères au maximum sur 9).	56
Tableau 12 : Nombre moyen (et écart-type) de meubles neufs achetés au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés.....	58
Tableau 13 : Nombre moyen (et écart-type) de meubles seconde main achetés au cours des 12 derniers mois dans les ménages interrogés.....	58
Tableau 14 : Pourcentage de meubles de seconde main achetés au cours des 12 derniers mois.....	58
Tableau 15 : Pourcentage de personnes qui estiment que le critère (en ligne) est particulièrement important pour l'achat de meubles (choix de 3 critères au maximum sur 9)	59
Tableau 16 : Nombre moyen (et écart-type) de tasses/verres consommés par semaine pour chaque boisson....	63
Tableau 17 : Opinions sur l'alimentation - Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord sur différents aspects liés à l'alimentation	77
Tableau 18 : Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord avec différentes conditions préalables à une alimentation plus saine	78
Tableau 19 : Valeurs moyennes (et écart-type) d'accord avec différentes conditions préalables à une alimentation plus à une alimentation plus respectueuse de l'environnement.	78
Tableau 20 : Degré moyen (et écart-type) d'accord avec différentes affirmations concernant les aliments biologiques et régionaux ainsi que l'alimentation végétarienne, le poisson, la viande, les fruits et les légumes. 79	